

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches at/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Ralié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
La titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

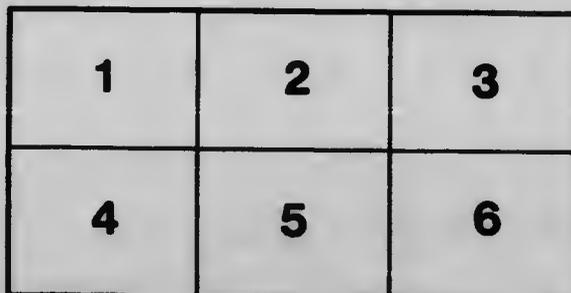
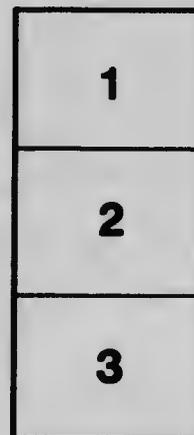
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

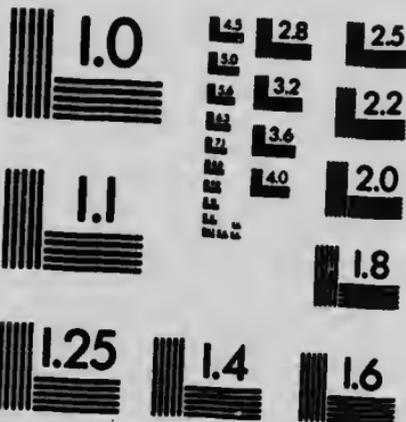
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

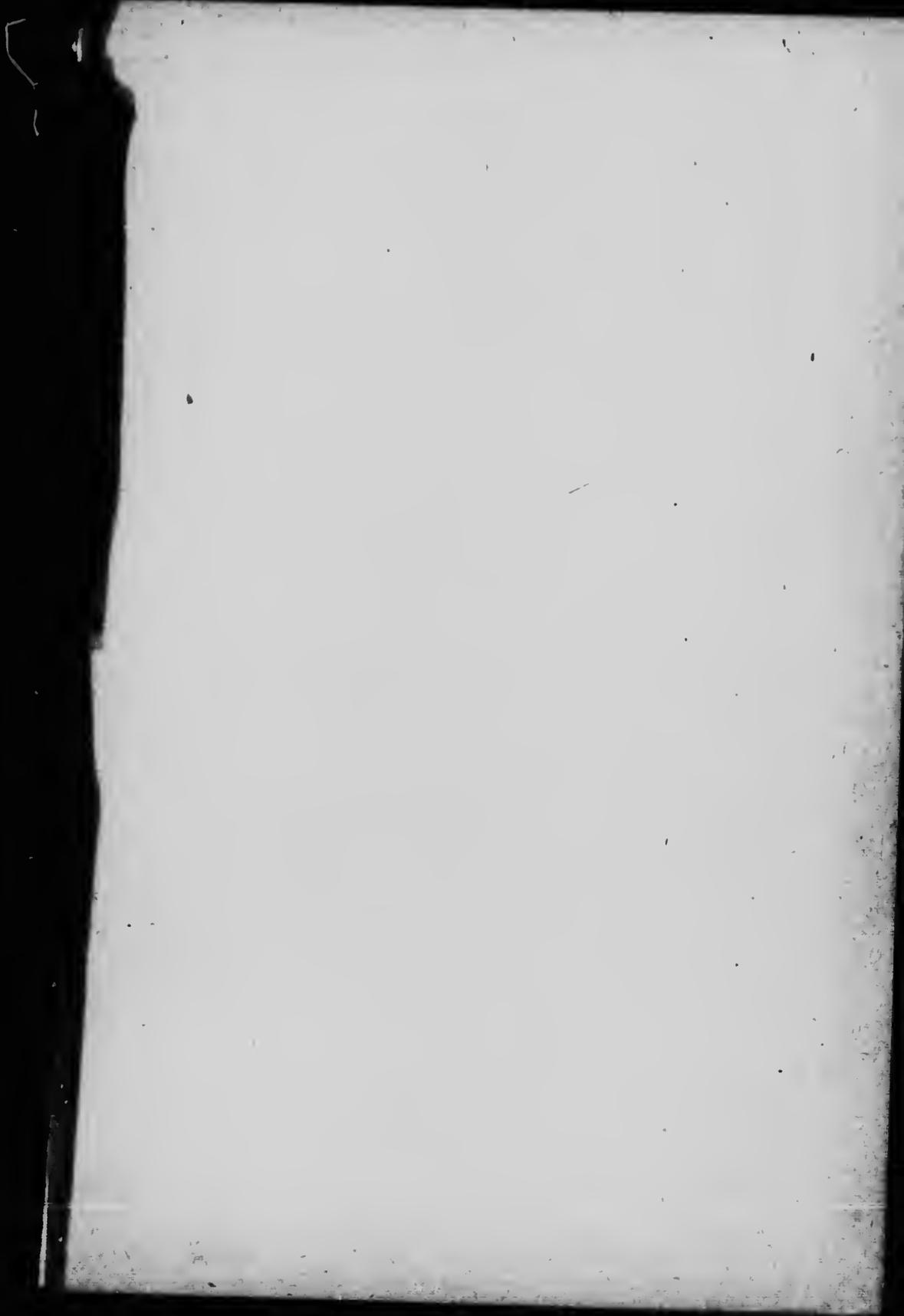
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

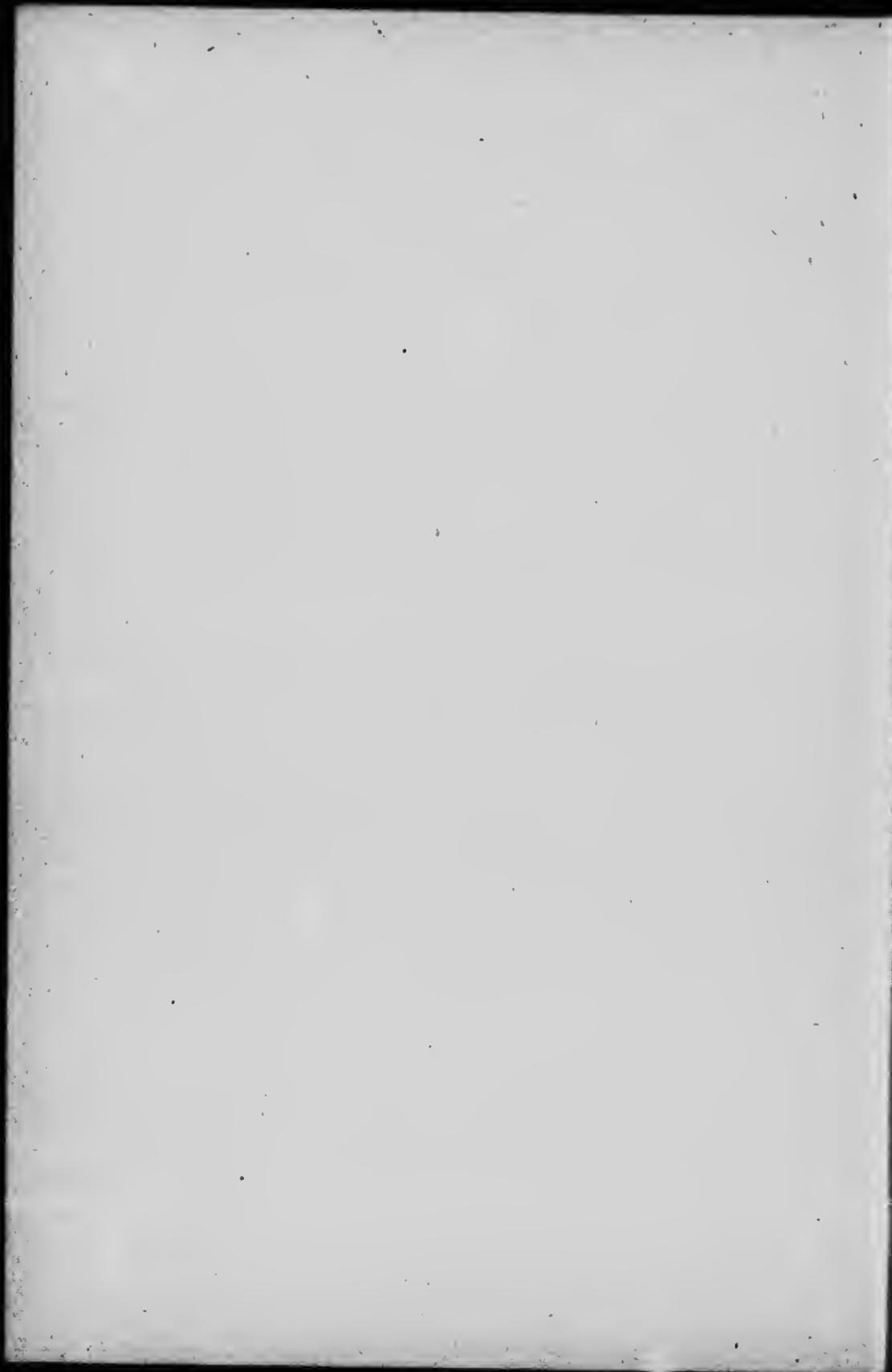
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

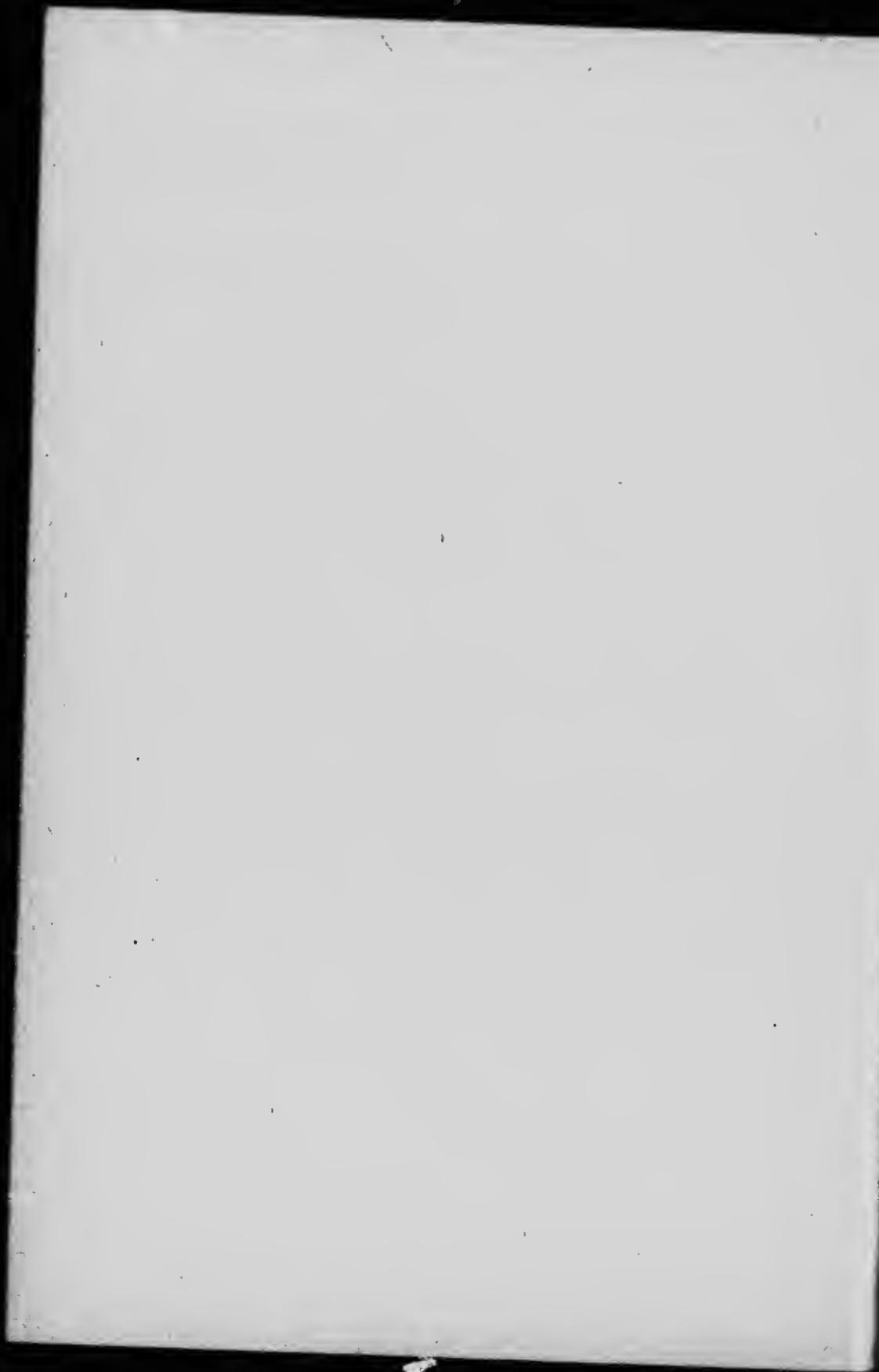




LE SÉMINAIRE DE NICOLET



FÊTES DU CENTENAIRE





LE SÉMINAIRE DE NICOLET EN 1903

LE SÉMINAIRE DE NICOLET

SOUVENIR

DES

FÊTES DU CENTENAIRE

1803 - 1903

RÉCIT DES FÊTES, ADRESSES, DISCOURS, POÉSIES, ETC.

PAR

J.-E. PRINCE

AVOCAT, DOCTEUR EN DROIT, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE
DROIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



QUÉBEC

—
Imprimerie ÉDOUARD MARCOTTE
82, rue Saint-Pierre
1903

LEB

N62

P75

INTRODUCTION

Ce livre est surtout l'écho des fêtes du 10 juin dernier. A parler rigoureusement, les nombreuses pièces que nous publions, suffiraient peut-être à elles seules au récit.

Pour bien saisir la pensée qui présida au jubilé nicolétain, autant que pour rendre hommage à ceux qui le préparèrent avec tant de zèle, certains détails, néanmoins, nous paraissent utiles.

C'est du travail de près de cinq années qu'il s'agit. Aussi bien, ce travail ne forme-t-il pas une part importante de tout ce qui donne du prix à ces fêtes? A ce titre seul, il nous semble qu'il valait la peine d'être rappelé comme introduction à ces pages intimes, et c'est ce que nous avons fait.

*
*
*

La question de célébrer le centenaire de la fondation du Séminaire de Nicolet, remonte au mois d'août 1898.

C'était à l'issue de la retraite ecclésiastique ordinaire de l'été, à laquelle avait pris part un très grand nombre de prêtres, tous anciens élèves.

Quel que pût être le mode de commémorer l'événement dont il s'agissait, un cadeau ne pouvait manquer d'être présenté à cette occasion.

Après tant d'exemples venus d'ailleurs et, surtout, après ce qui avait eu lieu lors de la première réunion, à Nicolet, en 1866, cet article du programme allait de soi.

Mais que devrait-on offrir qui fût en rapport avec les magnificences que l'on se promettait et que, du reste, ne manquerait pas d'avoir par elle-même une telle solennité ?

Après avoir mûrement réfléchi et mettant à part certains détails plutôt du ressort de la maison, cette dernière ayant besoin d'agrandissement et se trouvant trop à l'étroit pour recevoir tout le monde, il fut proposé de construire une chapelle-monument, laquelle, arrangée de certaine façon — nous verrons comment plus loin — permettrait ensemble d'offrir l'hospitalité aux élèves et de créer un durable souvenir de leur piété filiale envers l'*Alma Mater*.

Une fois cette idée lancée, M. l'abbé Douville — aujourd'hui M^{sr} Douville — tant en sa qualité d'ancien élève qu'en celle de supérieur du Séminaire, adressait la circulaire suivante aux intéressés :

CENTENAIRE DU COLLÈGE-SÉMINAIRE DE NICOLET EN 1903

GRANDE RÉUNION DE TOUS LES ANCIENS ÉLÈVES, LES 23 ET 24 JUIN

PROJET

Il est proposé d'élever une chapelle commémorative du centenaire, avec les souscriptions des anciens élèves, autant qu'il est possible, suivant la bonne volonté de chacun.

Cette chapelle, dont le soubassement, assez vaste, servira de grande salle pour la réunion, devra être construite et complètement

finie pour le centenaire et, par suite, les souscriptions devront être faites sans trop de retard. Pour rendre la chose plus facile et moins onéreuse, ces souscriptions pourront être payables annuellement pendant trois, quatre ou cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du centenaire. Il est nécessaire que le Séminaire sache d'ici à deux ans, au plus tard, sur quelle somme il peut compter pour élever ce monument, dont le coût probable sera de \$40,000 à \$50,000.

Comme les anciens élèves sont très dispersés, pour les atteindre tous, autant qu'il se pourra faire, il est aussi proposé de former cinq comités différents, comme suit :

- 1^o Un comité à Montréal, pour les diocèses de Montréal, St-Hyacinthe, Ottawa, Valleyfield, etc., et pour tout l'Ouest du Dominion.
- 2^o Un comité à Québec, pour les diocèses de Québec, Rimouski, Chicoutimi et les Provinces Maritimes.
- 3^o Un comité pour les diocèses de Nicolet, Trois-Rivières et Sherbrooke.
- 4^o Un comité pour les anciens élèves canadiens-français des États-Unis.
- 5^o Un comité pour les anciens élèves irlandais et autres de langue anglaise des États-Unis.

MM. les secrétaires des différents comités voudront bien faire rapport au soussigné, dès que les comités seront organisés, et de même aussi les trésoriers, quand les listes de souscriptions seront couvertes.

Il sera fourni à chaque comité des listes complètes des anciens élèves, dès qu'elles seront imprimées, et autant d'exemplaires qu'il en faudra.

1^{er} octobre 1898, 95^e anniversaire de l'ouverture de l'École latine de Nicolet.

J.-A.-IR. DOUVILLE, P^{re}

Le personnel d'organisation devait être assez tôt constitué.

Le 13 janvier 1900, Montréal formait un comité composé ainsi qu'il suit :

Président honoraire: M. le D^r J.-L. Léprohon.

Président: M. Raphaël Bellemare, ancien journaliste et publiciste, de Montréal.

Membres du comité: L'hon. A.-R. Angers, avocat, C. R., ci-devant juge, ministre aux Communes du Canada et lieutenant-gouverneur de la Province, l'hon. A. Desjardins, sénateur, l'hon. juge Chs Gill, M^{re} Z. Champoux, M. R. Lemieux, avocat, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval et député aux Communes du Canada, M. Louis Fréchette, homme de lettres, membre de la Société Royale du Canada, greffier du Conseil Législatif de la Province, M. le D^r L.-E. Desjardins, médecin-oculiste.

Trésorier: M. J.-A. Prendergast, financier.

Secrétaires: MM. Albert-P. et Oscar-P. Dorais, avocats.

Le 1^{er} mars suivant, ce comité adressait aux élèves de sa circonscription le chaleureux appel dont je détache les lignes suivantes :

« Le Séminaire de Nicolet, fondé en 1803, célébrera, en 1903, le centenaire de sa fondation. Les directeurs de cette institution classique, la plus ancienne du pays après celles de Québec et de Montréal, se proposent de célébrer avec éclat ce glorieux anniversaire au mois de juin 1903. Ils chérissent l'espérance de voir réunis auprès d'eux, en cette occasion solennelle, tous les anciens élèves, dispersés en grand nombre par tout le Canada et les États-Unis, et pour lesquels ils ont conservé une affection si remarquable.

« Il y a un projet qui a été suggéré par plusieurs anciens élèves et qui semble recevoir une approbation unanime, attendu que sa réalisation sera des plus propres à rappeler aux générations de l'avenir le mémorable événement du centenaire. Ce projet qui ne peut manquer de plaire aux autorités du Séminaire, est la construction

d'une chapelle commémorative, signe durable de cette affection et de cette gratitude inaltérables qu'éprouvent pour leur *Alma Mater* les anciens élèves de Nicolet.

« Rien n'est plus frappant que le sentiment d'amitié fraternelle qui unit les uns aux autres les élèves de cette vénérable institution, où tant de générations sont allées puiser la bonne éducation et les éléments variés de la science. La grande réunion projetée pour l'année 1903 sera une manifestation de ces sentiments toujours vivaces, et le monument érigé pour cette occasion servira à perpétuer le souvenir de cette fête familiale, à rappeler aux futurs élèves de cette institution le dévouement filial et la généreuse affection de leurs prédécesseurs. »

De son côté, Québec, le 1^{er} février, avait composé son comité, où figuraient les personnes suivantes :

Président : l'hon. J. Blanchet, juge C. B. R.

Vice-président : M. l'abbé F. Morisset, p^{tre}, curé de St-Anselme.

Trésorier : M. J.-D. Montambault, avocat, C. R.

Secrétaire : M. J.-E. Prince, avocat.

Membres du comité : MM. les abbés Luc Rouleau, p^{tre}, chanoine, du diocèse de Rimouski, George McCrea, p^{tre}, curé de Saint-Casimir, Zoël Lambert, p^{tre}, curé de Saint-François de Beauce, MM. L.-N. Carrier, notaire et régistrateur, de Lévis, Aug. Pacaud, avocat, de Saint-Joseph de Beauce et J.-R. Prince, médecin-dentiste, de Inverness, comté de Mégantic.

Par sa lettre adressée aux élèves de son ressort, le comité disait :

« Si les anciens élèves de Nicolet veulent, à l'époque du centenaire, fonder quelque chose qui soit en harmonie

avec la fête, quel autre monument peut mieux qu'un temple en symboliser la grandeur, en marquer le durable souvenir?

« Cette chapelle, qui fera corps avec l'édifice tout entier dont elle est comme le couronnement, unira heureusement dans une même pensée et un même sentiment les pieux initiateurs du siècle qui va s'éteindre et ceux du siècle qui va bientôt luire.

« De cette manière, aussi, la religion, qui tient une place si importante dans l'éducation et que tant de représentants de Nicolet ont honorée jusque dans les plus hautes fonctions du sacerdoce, aura le rang qui convient dans le dessein commémoratif du centenaire.

« Enfin, outre que le temple se prête admirablement à tous les embellissements de l'art, rien ne saurait mieux que cet asile de concorde et de prière rappeler de siècle en siècle le lien fraternel qui unit toujours si étroitement les membres de la grande famille nicolétaine. »

Dans une autre lettre importante adressée, vers le même temps, aux anciens élèves canadiens-français des États-Unis, M. l'abbé Bourret, alors curé de Waterbury, dans l'État du Connecticut, mais formant partie maintenant de la maison même de Nicolet, annonce que leur comité est formé et se compose des personnes suivantes :

Président: M. l'abbé C.-E. Brunault, Holyoke, Mass.

Vice-présidents: L'hon. Aram Pothier, Woonsocket, R. I., MM. les abbés F. Tétreau, alors curé de New-York, aujourd'hui curé de Drummondville, et M. Laplante, de Berlin Falls, N. H.

Autres membres du comité: M. Marc Fontaine, Spencer, Mass., MM. les abbés J.-A. Legris, Webster,

Mass., A. Delphos, Chicopee Falls, Mass., A. Lamy, Spencer, Mass., P. Fortier, Aurora, Kansas, MM. les docteurs Jos. Lemaitre, Manchester, N. H., et Robert St-Jacques, Marlboro, Mass.

Trésorier: M. l'abbé L.-O. Triganne, curé d'Adams, Mass.

Secrétaire: M. l'abbé J.-E. Bourret, curé de Waterbury, Conn.

Secrétaires locaux: Diocèse de Portland: M. l'abbé N. Charland, Waterville, M^e, M. Ern. Léprohon, Portland, M^e.

Diocèse de Burlington: M. l'abbé N. Proulx, Rutland, V^t, M. Albéric Bellerose, M. D., Rutland, V^t.

Diocèse de Boston: M. l'abbé A.-G. Rainville, Brockton, Mass, M. Emile Poirier, M. D., Salem, Mass.

Diocèse de Springfield: M. l'abbé W. Alexander, Holyoke, Mass., M. L.-L. Auger, M. D., Worcester, Mass.

Diocèse de Hartford: M. l'abbé Jos. Désaulniers, Bridgeport, Conn., M. L.-G. Bourret, M. D., Waterbury, Conn.

Diocèse de Manchester: M. l'abbé T.-J.-E. Devoy, Greenville, N. H., M. Jos. MacDonald, M. D., Manchester, N. H.

Diocèse de New-York: M. l'abbé John-B. Tétreau, New-York, M. F. Levasseur, M. D., New-York.

Diocèse de Providence: M. l'abbé J.-A. Savoie, Woonsocket, R. I., M. Ernest Legris, M. D., Centreville, R. I.

Et M. l'abbé Bourret termine sa lettre en disant :

« Au reste, tout en nous permettant de faire quelques suggestions, nous savons bien que d'une manière ou d'une autre chacun tiendra, dans une circonstance comme celle-ci, à prouver que les élèves de nos belles institutions canadiennes n'ont pas perdu la mémoire du cœur en passant la ligne 45^{me}, mais que tous, au contraire, ont conservé envers leur *Alma Mater* la plus sincère affection et la plus profonde reconnaissance. »

Je m'empresse d'ajouter à l'honneur de ces élèves que si, en général, les Nicolétains ont généreusement répondu à l'appel de leurs camarades, ceux des États-Unis, Irlandais comme Canadiens-Français, ont fait largement leur part, en cette circonstance, comme le prouvent surabondamment tous les témoignages.

Le généreux concours qu'ils ont donné dans l'érection du monument est de ceux qui honorent infiniment leur esprit et leur cœur.

Le comité de Nicolet, comme bien l'on pense, devait aussi promptement se former. C'était le plus important.

Au reste, deux officiers, un président, M. l'abbé Majorique Marchand, curé de Gentilly, un secrétaire, M. l'abbé Edmond Buisson, curé de Saint-François-du-Lac, paraissent composer toute l'organisation; mais il ne faut pas oublier que de ce comité dépendent des sous-comités fondés à Trois-Rivières, à Nicolet même, à Arthabaskaville, à Saint-Grégoire, à Bécancour et à la Baie-du-Febvre, endroits où, de tout temps, les Nicolétains furent si nombreux.

Par sa lettre datée de 1899, le secrétaire disait :

« En 1903, le Séminaire de Nicolet célébrera le centième anniversaire de sa fondation. Il est peu d'institutions sur la terre de la jeune Amérique qui comptent dans leur existence une période de temps aussi longue ; il en est peu, aussi, qui aient donné à l'Église et à la société un plus grand nombre d'hommes remarquables par les talents et les services rendus, qui aient su inspirer à ceux qu'elles ont formés un plus vif attachement, et qui aient uni entre eux leurs enfants par des liens d'une plus touchante et fraternelle affection.

« Aussi, tous les fils de la grande famille nicolétaine seront-ils heureux de célébrer ce glorieux centenaire, et de saisir cette occasion d'exprimer d'une manière durable leur éternelle reconnaissance à la maison qui les a initiés aux connaissances et aux vertus sociales.

« Quelques-uns d'entre eux, réunis au Séminaire au mois d'août dernier pour la retraite ecclésiastique, proposèrent, dans une réunion provoquée à cet effet, la construction d'une chapelle, comme la manière la plus propre de commémorer cet événement du centenaire et de redire éloquemment aux générations futures l'affection et la reconnaissance des Nicolétains actuels pour leur *Alma Mater*. »

Un comité représentant les élèves de langue anglaise des États-Unis, était aussi organisé, ayant pour président le R^{vd} Philippe-J. O'Donnell, curé de l'église Saint-Philippe de Boston, et pour secrétaire le R^{vd} John-D. Colbert, curé de Wakefield, Mass.

L'empressement avec lequel ces dévoués fils de Nicolet, d'origine irlandaise, répondent à l'invitation qui leur est faite, le sympathique souvenir qu'ils ont conservé de

Nicolet, sont de ces choses qui touchent et qu'on ne saurait rappeler sans admiration.

Le projet de célébrer dignement la fête avait donc été embrassé avec ardeur.

Celui d'élever un monument pour en commémorer le souvenir, convenait trop pour qu'il ne fût également bien accueilli, et c'est avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge que les différents cercles se mirent à l'œuvre.

Deux ans environ s'écoulèrent pendant lesquels les travaux furent poussés avec la plus grande vigueur.

La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 28 avril 1901, avec beaucoup de solennité, quoique la cérémonie fût intime. (1)

Nous avons le plaisir d'y assister en compagnie de l'hon. juge Blanchet, président du comité de Québec, et en compagnie de quelques invités au nombre desquels M. F.-L. Désaulniers, de Montréal, fonctionnaire civil et autrefois député, l'un des anciens élèves les plus attachés à la maison.

Dix-sept mois après la bénédiction, le 24 septembre 1902, une assemblée composée des représentants de tous les comités, étnit convoquée à Nicolet pour rendre compte des opérations, et mettre la dernière main à l'organisation de la fête.

(1) 28 avril 1901, dimanche, fête du patronage de saint Joseph. Les travaux d'exéavation avaient été commencés le premier mai 1900, la fondation et les murs du rez-de-chaussée achevés, la même année. Les murs de la chapelle et la toiture devaient être construits en 1901, l'intérieur, dans le cours de 1902 et 1903.

La réunion, va sans dire, devint avoir lieu au Séminaire où, du reste, les délégués venus de loin, recevaient l'hospitalité.

Nous reproduisons le procès-verbal de la séance si importante tenue à cette occasion.

Procès-verbal d'une assemblée des représentants des différents comités d'anciens élèves du Séminaire de Nicolet, tenue, à Nicolet, le 24 septembre 1902, dans le but d'organiser la célébration du centenaire de 1903.

Présents: M. l'abbé J.-A.-I. Douville, supérieur du Séminaire, M. Raphaël Bellemare, de Montréal, Dr L.-E. Desjardins, de Montréal; MM. les abbés P. Quinn, de Richmond, D. Gérin, de Saint-Justin, M.-A.-J. Marchand, de Gentilly, John-D. Colbert, de Wakefield, Mass., P.-J. O'Donnell, de Boston, Mass., C.-E. Brunault de Helyoke, Mass., L.-O. Triganne, de Adams, Mass., J.-E. Bellemare, de la Baie-du-Febvre, L.-A. Côté, d'Arthabaskaville, V.-P. Jutras, de Tingwick; MM. Eugène Crépault, avocat, Arthabaskaville, L.-N. Carrier, registraire, Lévis, N.-L. Denoncourt et F.-S. Tourigny, avocats, Trois-Rivières, J.-E. Prince, avocat, Québec, Dr H. Trudel, St-Grégoire, J.-L. Belcourt, notaire, La Baie-du-Febvre, W. Camirand et L.-H. Comeau, avocats, Nicolet, Oscar-P. Dorais, avocat, Montréal.

L'assemblée a d'abord élu comme son président honoraire M. Raphaël Bellemare, comme son président actif, M. l'abbé J.-A.-I. Douville, et, comme son secrétaire, M. Oscar-P. Dorais.

État des souscriptions en faveur du monument du centenaire de Nicolet, le 24 septembre 1902.

	Souscriptions	Payé	Dû
1 ^o Comité de Nicolet	\$16484.00	\$13551.25	\$ 2932.75
2 ^o Comité de Montréal	2200.00	1176.90	1023.10
3 ^o Comité de Québec	767.00	500.00	267.00
4 ^o Comité des É.-U. (fr.)	14425.00	9795.00	4630.00
5 ^o Comité des É.-U. (ang.)	2675.00	990.00	1685.00
	<hr/> \$36551.00	<hr/> \$26013.15	<hr/> \$10537.85

Coût du monument du centenaire à la même date :
\$53,851.93.

Estimé probable des frais pour le terminer : \$10,000.

Il n'y a jusqu'à présent que 250 souscripteurs inscrits.

L'assemblée adopta ensuite à l'unanimité les résolutions suivantes, savoir :

1^o La date de la convention générale des anciens élèves du Séminaire de Nicolet, à l'occasion du centenaire de la fondation de cette institution, sera le 10 juin 1903. La fête commencera à neuf heures du matin, ce jour-là, et se prolongera jusque dans la soirée.

2^o Des trains spéciaux de Montréal et de Québec, par le chemin de fer l'Intercolonial, seront organisés; ces trains quitteront Montréal et Québec, pour Nicolet, à 5 heures du matin. Il y aura aussi un train qui partira de Victoriaville pour St-Grégoire à 6 heures du matin, et un bateau qui partira de Trois-Rivières pour Nicolet, aussi à 6 heures du matin.

3^o Le programme de la journée sera comme suit :

A 9 heures, matin—Réception des anciens élèves, dans la grande salle nouvelle. Adresse des anciens élèves,

qui sera présentée par M. Raphaël Bellemare. Réponse à cette adresse.

A 10 heures-- Grand'messe pontificale et sermon.

De midi à 1 heure Temps libre.

A 1 heure - Banquet.

A 2 heures- Temps libre.

A 3 $\frac{1}{2}$ heures-- Séance: adresse des élèves et réponses.

A 6 heures-- Souper.

A 7 heures Temps libre.

A 7 $\frac{1}{2}$ heures-- Séance d'adieu, suivie du *Te Deum* et de la bénédiction du Saint-Sacrement, puis de la prière du soir qui se terminera par le chant du *Sub tuum* en usage au Séminaire.

A 9 $\frac{1}{2}$ heures-- Départ.

4° Quant à l'ordre de préséance, il est entendu que, sauf les personnages officiels, les élèves seront classés cours par cours ou classe par classe, suivant l'ordre d'ancienneté.

5° Pour cette fête du centenaire, il sera présenté un emblème-souvenir, avec écusson du Séminaire de Nicolet et indication du centenaire. M. l'abbé Douville voudra bien se charger de faire cet emblème, qui sera distribué aux anciens élèves présents, à des conditions raisonnables.

6° Les secrétaires des comités de Montréal et de Québec demanderont par les journaux, aussitôt que possible, à tous les anciens élèves avec qui on n'a pas encore pu communiquer, d'envoyer leur adresse au secrétaire du comité dans la circonscription duquel ils peuvent se trouver ou dont ils peuvent dépendre; les noms et

adresses des secrétaires des différents comités seront donnés dans ces journaux. (Pour le comité de Montréal, A.-P. et O.-P. Dorais, avocats, 97, rue St-Jacques, Montréal; pour le comité de Québec, J.-E. Prince, avocat, Québec; pour le comité de Nicolet, M. l'abbé J.-E. Buisson, St-François-du-Lac et L.-H. Comeau, avocat, Nicolet; pour le comité des anciens élèves de langue anglaise, aux États-Unis, M. l'abbé J.-D. Colbert, Wakefield, Mass.; pour le comité des anciens élèves canadiens-français des États-Unis, M. l'abbé L.-O. Triganne, Adams, Mass.)

7^o Monsieur J.-E. Prince, avocat, de Québec, voudra bien se charger de préparer pour le mois de décembre prochain (1902), une circulaire qui sera imprimée et distribuée, en janvier 1903, aux secrétaires des différents comités, pour être adressée à tous les anciens élèves dont l'adresse sera alors connue. Cette circulaire sera faite au nom du comité général des anciens élèves, composé de toutes les personnes faisant partie de l'assemblée d'anciens élèves tenue au Séminaire de Nicolet, le 24 septembre 1902.

8^o Toutes autres questions de détail concernant la célébration du centenaire et la convention générale des anciens élèves, qui pourront surgir jusqu'au 4 juin 1903, sont laissées à l'entière discrétion des membres de la corporation du Séminaire de Nicolet.

9^o Cette assemblée des représentants des anciens élèves, tenue à Nicolet le 24 septembre 1902, n'a pas voulu terminer sa séance sans exprimer sa parfaite satisfaction et

son approbation la plus complète, à l'égard des travaux de construction de la chapelle commémorative, lesquels travaux sont très avancés.

Vraie copie du procès-verbal.

OSCAR-P. DOHAIS,

Secrétaire.

Comme on le voit, la fête au lieu de rester fixée aux 23 et 24 juin, comme beaucoup l'eussent préféré, était avancée d'une quinzaine et fixée au 10.

Il restait ainsi neuf mois environ à courir.

Conformément à la résolution de l'article 7^e, le comité général adressait son dernier appel aux élèves, fin de janvier 1903.

Pendant ce temps, les listes de souscription ne devaient pas rester stationnaires.

Dans son discours de remerciements, M^{sr} Douville a donné à peu près le résultat général. Nous publions le dernier état qui nous a été envoyé par le même et qui est définitif.

*Souscriptions en faveur du monument du centenaire,
juin 1903 (par comités)*

	Souscriptions	Payé	Dû
1 ^o Nicolet.....	\$18073	\$17198	\$ 875
2 ^o Montréal.....	3078	2638	440
3 ^o Québec.....	1319	1219	100
4 ^o E.-U. (anglais).....	3365	2460	905
5 ^o E.-U. (français).....	13946	12546	1400
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$39781	\$36061	\$3720
Autels et statues.....	6000	4000	2000
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux :	\$45781	\$40061	\$5720

Ces chiffres ont une signification, certes, fort éloquente. Il ne faudrait pourtant pas les accueillir à la légère, quand il s'agit de comparer entre eux les montants souscrits par les divers comités.

Toute générosité à part, ce qu'ils décèlent principalement c'est l'importance relative des milieux qu'habitent les élèves. Car, quels que soient les montants souscrits, partout l'on a fait preuve de sympathie réelle, de bonne volonté rare et il y a dans les archives d'une volumineuse correspondance, malheureusement trop longue et trop intime pour être publiée ici, des témoignages de piété filiale qui resteront l'un des plus chers souvenirs de la maison nicolétaine.

Tous ont tenu à honneur de montrer à l'*Alma Mater* que ses enfants n'ont pas dégénéré, que cette affection, dont l'excellence a toujours été vantée, est aussi vivace aujourd'hui que jamais.

L'érection d'un monument tel que celui que possède aujourd'hui Nicolet en est une preuve irréfragable.

Au milieu des préparatifs qui devaient conduire à la fête du 10 juin, il serait injuste de passer sous silence la constance, l'habileté, l'activité incessante du supérieur du Séminaire. Il semblait qu'il fût partout à la fois. Pendant qu'il faisait face aux devoirs déjà si amples de sa charge de supérieur, il correspondait avec les comités et les élèves, conduisait les travaux de la chapelle, accomplissait plusieurs voyages, et achevait, six mois avant le temps fixé pour l'événement, l'histoire du Séminaire en deux forts volumes in-quarto de 700 pages chacun,

en attendant que, grâce toujours à sa surveillance, la chapelle fût elle-même prête pour le temps fixé.

Nous avons eu occasion déjà de parler de *l'Histoire du Séminaire*, ouvrage qui eût suffi, dans les derniers temps, à occuper tous les loisirs d'un travailleur ordinaire.

Pouvait-il se trouver idée plus heureuse que celle de mener à point ensemble les deux entreprises, l'une de célébrer les fêtes du 10 juin et l'autre de publier l'histoire de l'institution qu'en était l'objet?

Grâce à l'aide efficace qu'il dut recevoir sans doute de la part de ses confrères de la maison, aide dont il sera le premier à reconnaître le prix, la fortune voulut que M. Douville exécutât les deux projets avec un égal bonheur.

Cette histoire est une mine de renseignements curieux et intéressants sur la maison de Nicolet.

Aucune recherche ne semble avoir été épargnée, aucun détail négligé, pour en faire un tableau complet et définitif de l'époque qu'elle embrasse.

L'historien avait à son service une expérience consommée de la gouverne des séminaires, y ayant dépensé près de quarante ans dans l'exercice de toutes les fonctions qui y sont compatibles.

Il connaissait les anciens pour avoir joui du commerce de beaucoup d'entre eux; aussi, sa mémoire heureuse lui a-t-elle permis d'en tracer des portraits d'une fidélité admirable.

C'est un véritable charme aujourd'hui de pouvoir contempler en pleine lumière ces vétérans d'un autre

âge, ces hommes dont plusieurs eussent pu, par leurs talents, briller sur une scène plus vaste, mais qui se contentèrent de mener une vie humble, entièrement consacrée à l'éducation de la jeunesse.

En sauvant leur nom de l'oubli, non seulement l'historien s'est acquis la reconnaissance des fils de Nicolet, mais il a aussi bien mérité de son pays.

Après avoir lu cet ouvrage, il nous est venu à l'esprit que l'indifférent ou l'étranger serait peut-être tenté de reprocher à l'écrivain trop de complaisance dans la peinture des événements et des hommes.

Ces derniers y apparaissent, l'on dirait parfois, plus grands que nature.

Mais quand l'on a eu, comme nous, l'insigne honneur de connaître quelques uns de ces hommes, aujourd'hui descendus dans la tombe, vraiment l'on n'est plus étonné. L'on n'est plus étonné de rencontrer tant de perfection là où brilla si pure l'auréole sainte de l'abnégation et du dévouement.

L'œuvre de M. Douville constitue donc l'une des monographies les plus complètes qui aient encore été écrites en ce genre.

C'est peut-être la plus considérable que notre éducation secondaire possède aujourd'hui.

Elle forme un tableau admirablement instructif et réconfortant, que la génération actuelle aura profit à méditer:

Il s'échappe, enfin, de ces pages un parfum de douceur et de bonté exquis. Tout Nicolet, le vieux Nicolet,

est là avec ce charme inexprimable qui n'est qu'à lui et que seul un homme de bien en même temps qu'homme de cœur, pouvait rendre dans un tel ouvrage.

C'est, on l'a dit avec vérité, un monument à lui seul que ce beau livre élevé à l'honneur du Séminaire.

Tous deux, celui de la chapelle-souvenir et celui-là, sont venus à point témoigner de la piété filiale envers une institution chère, et glorifier un passé dont on ne saurait trop conserver le culte aimé et reconnaissant.

J.-E. PRINCE.

Québec, 1^{er} octobre 1903.





CHAPELLE-MONUMENT DU CENTENAIRE

RÉCIT DES FÊTES DU CENTENAIRE

ADRESSES, DISCOURS, POÉSIES, ETC.

C'était une heure qui ne manquait pas d'intérêt que celle-ci :

Départ de Montréal ou de Québec, 5 heures.

Pour Québec, cela équivalait à 4½, dernier bateau, et, au plus tard, 4 heures pour le lever.

Il s'agissait d'arriver à Nicolet à 8 h^{res}. Or, comme il n'y avait qu'un seul convoi du matin, qu'un seul jour officiellement consacré à la fête, qu'une seule fête du centenaire, l'an de grâce 1903, le fameux dilemme de Hamlet, *to be or not to be*, mot à mot : *prendre les chars ou les manquer*, s'imposait.

Ce Shak'speare, Monsieur, était un bien grand homme !

Tous les voyageurs se trouvèrent au poste à 5 h^{res}. Remarqués parmi, MM. les abbés Chabot, ancien curé de St-Basile, Sormany, d'en bas de Québec, G. McCrea, curé de Saint-Casimir, MM. L.-N. Carrier, père et fils, Dr Lacerte, J.-B. Dumont, rédacteur de *l'Événement*, tous de Lévis M. le chanoine Bolduc, de Cacouna, le

D^r Victor Laurin, de la Petite-Rivière, Alexandre Fréchette, négociant, D. Anger, de l'Hôtel des postes à Québec.

Je ne sais — en ma qualité de narrateur — comment Montréal s'arrangea. Ils n'avaient pas les préliminaires d'une traversée, eux.

Quant à Québec, certain nombre craignant de manquer l'étrier, s'allèrent blottir commodément, la veille, dans un char-Ilortoir, à Lévis, sûrs d'être remorqués, le matin, sans qu'eût à en souffrir le moindrement un bon somme.

Au matin-jour, le temps était convert. Il n'avait pas plu depuis des semaines. Tout le monde — bœunis les Nicolétains, bien entendu — conjurait le ciel d'ouvrir ses cataractes et le ciel, à la fin, semblait sur le point de céder aux supplications.

La brume, une brume épaisse, descendait si bas que du milieu du fleuve on ne distinguait pas Lévis.

Les voyageurs loin de Québec, ceux des États-Unis, ou d'ailleurs, loin des grands centres, avaient dû partir avant nous par toutes les voies, soit celles du nord, soit celles du sud. Quelques invités de Québec étaient de ce nombre.

Le train de Lévis n'avait pas fait quelques milles que le rideau de brume commençait à se trouer de toutes parts, laissant percer les rayons du soleil.

Une belle journée en perspective !

A toutes les gares où nous devons stopper, de nouveaux élèves prenaient passage. Au croisement des voies,

à Aston, très grand nombre de *fétards* nous rejoignent, anciens élèves, invités, quelques dames, des curieux, etc.

A Sainte-Manique, paroisse voisine de Nicolet, où le train de Montréal, en nous précédant de quelques minutes, a pourtant dû prendre un fort contingent de monde, nous sommes envahis.

Au milieu des gais propos, des rires, nous ressentons vraiment les premiers charmes de la fête qui nous attend.

Nous voici à Nicolet. Le trottoir de la gare est tellement rempli par la foule que nous ne savons comment faire pour descendre.

De la gare au Séminaire, un long défilé de voitures ou de piétons s'est formé. Nous entrons dans les rangs.

La rue des *Quarante* a pris un air de fête. Les gens en habits de dimanche sont dans les fenêtres ou sur les perrons, regardant passer les voyageurs. Ici et là, les maisons sont ornées. Au loin, flottent des pavillons, des insignes, etc.

C'est une vieille petite ville *de province* que Nicolet. On n'en voit nulle part qui ait son cachet. Sans doute elle doit cela en partie au Séminaire. La fête de ce jour est aussi la sienne; comment pourrait-il en être autrement? N'est-ce pas tout Nicolet que cette vieille institution si considérable? Quelle place n'occupe-t-elle pas dans le cœur de ses habitants, comme dans celui des habitants de toute cette contrée?

Aussi, ils en sont fiers. Une partie de sa fortune, on le sent, a rejailli sur eux. Ses joies, comme ses deuils, sont donc les siennes.

Même spectacle que dans la rue des *Quarante* du côté de la rivière ou de l'église, et dans l'avenue principale où les touristes des bateaux et des environs arrivent en foule.

La façade du Séminaire est décorée. Au-dessus de la porte d'entrée, comme lors des fêtes de 1866, on lit en grandes lettres les mots :

BIENVENUE !

Quelle agitation déjà ! quels transports ! combien peu le voyage nous pèse à tous ! Se revoir ainsi après tant d'années et en aussi grand nombre, c'est presque un rêve.

Pour les élèves éloignés, les premiers bonjours auront lieu au réfectoire où un excellent déjeuner nous attend.

A chaque pas, nous sommes salués, entourés, poussés, entraînés. . . .

Un moment, la tasse de café en mains, nous regardons, mon compagnon de voyage et moi, à travers les fenêtres du côté de la grande avenue. Sur le balcon, des prêtres de la maison, la tête découverte. Le parterre est noir de monde ; une vive musique se fait entendre. Quelques grands personnages à tout instant font leur entrée. On entend des acclamations.

La foule a déjà envahi les corridors ensoleillés.

Quelle mêlée ! tout ce monde se croise, ou fait groupe un moment pour se séparer et former nouveau cercle à deux pas plus loin. Salutations, poignées de mains, exclamations. On marche, on court, on s'agite, c'est un flot, une marée.

Que d'anciens amis, de camarades, qui se revoient après des années d'absence! quel entrain! quelle émotion!

I

LA RÉCEPTION OFFICIELLE

Il est 9 heures. C'est le temps marqué au programme pour l'inauguration de la nouvelle salle.

A ce moment, les portes s'ouvrent et les visiteurs s'y précipitent de toutes parts.

Nous devons être un millier de personnes au moins, soit sept à huit cents élèves tant anciens que nouveaux. (1)

Comme nous l'avons dit dans nos préliminaires, l'un des objets de la construction d'une chapelle, destinée à commémorer le jubilé, c'était une salle de réception pour les élèves.

Cette pièce, située à peu près de niveau avec le premier grand corridor de la maison, au centre, communique avec lui au moyen d'un couloir d'une vingtaine de pieds, et forme toute l'étendue du rez-de-chaussée de la chapelle.

La longueur de la salle, qui est celle de l'édifice, a 135 pieds, sur une largeur de 55, 95 au transept.

Au fond de cette immense salle, superbement ornée pour la circonstance, se trouve ménagée une estrade destinée aux séances publiques, etc. Au-dessus brille en lettres lumineuses: *Coucordia et labore, religioni et bonis artibus*, la devise du Séminaire.

(1) Voir la liste, à la fin.

Cette pièce, excellemment construite, forme vraiment ce qu'on peut appeler une « amélioration moderne » à tous les points de vue. Elle doit servir, en temps ordinaire, de salle de récréation aux élèves.

C'est la plus spacieuse et la mieux disposée que nous ayons encore vue en ce genre.

Quelques officiers des comités d'organisation sont allés prendre place sur le théâtre, à droite du spectateur, ayant à leur tête leur président honoraire.

En face du groupe, à gauche, attendent les anciens de la maison, M. l'abbé Douville, supérieur, M. l'abbé Bellemare, ancien professeur de philosophie, M. l'abbé M.-G. Proulx, procureur actuel, et autres.

Au bas de la scène, l'on remarque les dignitaires suivants : Nos Seigneurs archevêques Bégin, Bruchési et Langevin; les évêques Gravel, Blais, Cloutier, Laroque, Gauthier et Bruneault; M^{re} Mathieu, recteur de l'Université Laval, à Québec, M. l'abbé Lecoq, supérieur de St-Sulpice, à Montréal, les hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'éducation, J. Blanchet, juge de la Cour du Banc du Roi, Desmarais, juge de la Cour Supérieure, Alphonse Desjardins, sénateur, B.-O. Méthot, conseiller législatif; MM. les députés G. Ball, Jacques Bureau, J. Allard, E.-J. Flynn et une foule d'autres notabilités de toutes les parties du pays.

Le président du comité général, M. Raphaël Bellemare, ancien journaliste et publiciste, de Montréal, et qui, en 1866, avait eu l'honneur de présenter l'adresse des anciens élèves, devait remplir la même charge en 1903.

Je ne sais s'il y aura, dans toute la journée, moment plus solennel et plus palpitant d'émotions que celui où, l'assemblée entière se levant, le président d'une voix grave et visiblement affectée, commence la lecture de l'adresse qui va suivre.

Les deux morceaux, du reste, l'adresse que l'on va lire et la réponse, allaient résumer d'une façon admirable les sentiments et les pensées de toute la fête.

ADRESSE DES ANCIENS ELÈVES AU SUPÉRIEUR

« *Monsieur le Supérieur,*

« Les anciens élèves de Nicolet viennent de nouveau saluer avec grande joie leur très chère *Alma Mater*, arrivée maintenant à l'âge vénérable de cent ans.

« Nous lui offrons, en votre personne, nos hommages les plus respectueux, notre amour, notre attachement, notre reconnaissance infinie, au souvenir des soins si doux, si intelligents qu'elle nous a prodigués dans notre jeunesse.

« Nous sommes heureux, charmés de la revoir resplendissante de santé, aussi forte, aussi belle, aussi fraîche, aussi aimable, aussi gracieuse qu'autrefois. Les injures du temps n'ont pas eu de prise sur elle; au contraire, elle grandit encore, et sa jeune famille, nos jeunes frères si nombreux, si gais, si joyeux, si pleins de vie, nous disent assez combien elle est favorisée de l'abondance des grâces divines.

« Elle a toujours eu la sagesse de retenir auprès d'elle, pour l'administration de sa maison, une élite bien choisie de ses meilleurs enfants, les mieux façonnés à la ressemblance des pères et des aînés de sa famille.

« On disait de notre temps que l'estimable et savant M. Ferland était une copie vivante du très illustre fondateur de ce Séminaire, Monseigneur Plessis, d'une humeur toujours charmante, que le temps fût mauvais ou qu'il fût beau; que le bon M. Thomas Caron était la continuation de M. Léprohon, directeur modèle et si aimé des élèves de Nicolet.

« Il ne serait pas difficile de trouver, dans le personnel d'aujourd'hui, des ressemblances non moins frappantes de ces sages, si distingués et si respectés mentors des époques précédentes.

« C'est là le secret de l'attachement inaltérable des anciens élèves (et des nouveaux sans doute) pour cette maison bénie; c'est aussi la raison du charme qu'ils éprouvent à penser à elle, à parler d'elle, à la revoir, à la revoir surtout en toute occasion; on y est toujours si bien accueilli.

« Ces sentiments de respect et d'amour, les charmes des souvenirs ne pourront que s'accroître, maintenant qu'on peut lire l'histoire intime de son premier siècle, histoire si remplie de faits intéressants, des noms vénérés des fondateurs, de bienfaiteurs, de professeurs et d'élèves distingués; si abondante en réminiscences touchantes qui auraient pu se perdre sans ces précieux volumes.

« Pendant que nous étions heureux sous ce toit paternel et hospitalier, nous pensions trop peu à qui nous devons ce bonheur; nous ne soupçonnions pas que nos supérieurs, directeurs et administrateurs, étaient, dans ce même temps, embarrassés de questions de finances menaçant la prospérité et l'existence même de ce cher Séminaire. Que de sacrifices et de peines il leur a fallu subir pour en triompher!

« Quelles admirables preuves cette histoire nous donne-t-elle du dévouement, du zèle généreux et éclairé du clergé de cette province pour la bonne éducation de la jeunesse canadienne ! L'assistance du clergé était toujours, en effet, la ressource finale ; dans les temps de pénurie, les évêques et les curés vidaient volontiers leurs caisses, grandes ou petites, pour les besoins du cher Séminaire.

« Merci, M. le Supérieur, de nous avoir révélé les noms de ces bienfaiteurs cachés ou trop peu connus ; il était juste qu'ils fussent proclamés à la fin du premier siècle ; il est juste aussi qu'ils soient associés dans nos vœux de reconnaissance à tant d'autres si bien gravés dans nos cœurs depuis longtemps.

« Malgré les grandes épreuves du premier demi-siècle, grâce à Dieu, les succès de votre institution n'ont pas cessé d'être brillants, la honne renommée de Nicolet, comme foyer d'enseignement, a conservé tout l'éclat de ses débuts ; et le progrès si manifeste aujourd'hui, nous promet un second siècle d'une prospérité plus grande encore, maintenant que l'établissement est si parfaitement consolidé sur ses bases.

* * *

« La première gloire du Séminaire de Nicolet est apparue très brillante dans son fondateur, M^{re} Plessis, de patriotique et sainte mémoire, la plus belle figure de l'épiscopat canadien-français, réunissant dans sa personne la science et les vertus d'un grand évêque, la sagesse, la fermeté, la clairvoyance et l'influence d'un grand homme d'État ; elle a paru de même dans M. Jean Raimbault, supérieur de son choix, son habile et patient collaborateur à l'exécution de ses desseins ; dans

ses deux successeurs immédiats, Nos Seigneurs Panet et Signay, continuateurs de son œuvre de Nicolet, avec la même générosité et le même dévouement; dans M. Léprohon, directeur providentiel si longtemps vénéré comme l'ange conducteur des élèves.—Ces noms inspiraient au public une confiance parfaite dans les succès de la nouvelle institution.

« De fait, quand les premiers élèves eurent pris position dans le clergé et les professions libérales, d'autres gloires apparurent et le succès était prouvé. Le Collège-Séminaire de Nicolet fut tout de suite mis au rang des grandes institutions d'enseignement classique de notre province.

« Dans cette maison on ne saurait prononcer trop souvent les noms illustres qui lui ont conquis cette belle réputation et l'ont soutenue dans la suite par leurs œuvres; nous justement honorés dans l'église du Canada et si vénérés surtout dans la famille nicolétaine :

« Monseigneur Provencher, élève du premier cours, évangéliste des indigènes, fondateur de l'église du Nord-Ouest, et premier évêque de la Rivière-Rouge, diocèse du Manitoba ;

« Monseigneur Cooke, élève du même cours, curé, grand vicaire et premier évêque du diocèse des Trois-Rivières ;

« Monseigneur Prince, évêque, coadjuteur de l'évêque de Montréal, premier évêque en titre du diocèse de Saint-Hyacinthe ;

« Monseigneur Baillargeon, curé, évêque coadjuteur, puis archevêque de Québec ;

« Monseigneur Lallèche, missionnaire évangéliste des peuplades sauvages du Nord-Ouest, puis professeur de sciences, préfet des études et supérieur à Nicolet, évêque coadjuteur et successeur de M^{gr} Cooke sur le siège épiscopal des Trois-Rivières ;

« Monseigneur Moreau, assistant-secrétaire de l'évêque de Montréal, premier secrétaire de l'évêque de Saint-Hyacinthe, plusieurs fois administrateur de ce diocèse en l'absence des évêques, puis évêque en titre de Saint-Hyacinthe.

« Cette liste représente, pour chacun, de glorieux états de service, dans des charges élevées, toujours confiées à des hommes du plus haut mérite.

« Nous ne nommons que les évêques, mais que d'autres élèves de cette maison, distingués dans les carrières ecclésiastiques, dans l'enseignement et la prédication, auraient porté dignement la mitre et la crasse, si le nombre des diocèses n'avait pas été nécessairement limité, dans notre province française.

« Nous entrons dans un second siècle et déjà nous avons un jeune évêque, choisi dans ce séminaire même, appelé par le Souverain Pontife Léon XIII, pape de toutes les lumières, à passer directement de sa chaire de professeur au trône épiscopal. Cette élection, M. le Supérieur, honore autant votre maison que le digne prélat lui-même.

« Ces faits démontrent que le Séminaire de Nicolet a bien atteint le but principal de sa fondation en fournissant à l'Église une large part de hauts dignitaires et de collaborateurs à toutes ses œuvres.

« Du côté des laïques, nous pouvons dire également que le drapeau de Nicolet a toujours été tenu ferme, à une hauteur bien visible et remarquable. Parmi les anciens élèves distingués dans les palais de la justice, par leur savoir et leur éloquence, une proportion honorable et bien digne de nos hommages a pris place sur les bancs des juges. De là, l'un d'eux fut élevé à la dignité suréminente de Lieutenant-Gouverneur de Québec, la plus haute distinction constitutionnelle qu'un citoyen

de notre province puisse convoiter, représentant l'autorité royale parmi nous.

« Un siège à la Cour Suprême du Canada, haut tribunal d'appel, établi pour toutes les provinces faisant partie de notre Confédération, a été occupé par l'un des nôtres, avec une compétence remarquable.

« Enfin, nous trouvons un peu partout des Nicolétains en vue, au rang des sommités, dans les chambres parlementaires, dans la médecine, dans le notariat, dans toutes les carrières civiles, dans les arts et les métiers, en proportion de leur nombre, même à l'étranger.

« Dans l'armée formidable de la république des Lettres, nous avons de valeureux soldats et de brillants officiers, dans tous les bataillons, tous prêts à tirer l'épée contre les ennemis agresseurs de nos droits civils et religieux, et contre les contempteurs insolents de notre nationalité. Les immortels de la grande Académie française nous ont fait l'insigne honneur de couronner l'un de nos poètes.

« En parlant des gloires de Nicolet, nous n'avons pas la pensée d'éclipser d'autres institutions enseignantes, sachant fort bien que chacune, dans l'occasion, pourra, comme nous, enrichir son histoire de noms très honorés dans l'Église et dans la vie civile. Nous constatons simplement avec satisfaction que la nôtre est au nombre des meilleures et des plus favorisées.

* * *

« Nous avons tous fait l'expérience de la vie de collègue, des débuts dans le monde, de l'embarras du choix d'une carrière parmi celles qui s'offraient à nos aspirations ; nous avons tous choisi, selon nos goûts et nos aptitudes, les plus favorables à nos projets d'avenir. Maintenant lequel d'entre nous voudrait dire que la plus belle, la

plus heureuse période de sa vie n'est pas celle de ses années passées dans ce Séminaire de Nicolet ?

« Au collège, le jeune homme n'a pas les soucis et les inquiétudes de l'existence, elle lui est assurée par les siens ; puis il reçoit ici, outre l'instruction, tous les soins et les attentions donnés aux enfants dans les familles les plus sages et les plus pieuses, même sous les rapports de l'hygiène et de la bien-séance, partie essentielle de la bonne éducation.

« Au collège, tout le travail exigé de l'élève a pour but le développement et la culture de sa propre intelligence. Cette culture lui est donnée par de bienveillants et laborieux professeurs, dévoués à cette tâche comme pour l'amour de Dieu. Quand l'élève a bien fait sa part de travail, tout à son seul avantage, et qu'il a réussi à souhait, il est honoré de gracieuses récompenses, comme s'il avait rendu service à ses directeurs et professeurs. — Et quelle grande faveur attendent-ils de lui, ces directeurs et professeurs, si ce n'est la satisfaction d'avoir formé un homme instruit, probe et vertueux, un sujet capable de devenir un digne serviteur de l'Église dans le ministère sacré, ou un utile et honorable citoyen dans le monde ?

« L'étudiant qui recevrait de mauvaise grâce cette admirable sollicitude à son égard, ce travail fait en commun pour orner son esprit de sciences et son cœur de vertus, afin de l'introduire dans les honnes voies de la vie, dédaignerait le don le plus précieux qu'on puisse désirer sur la terre ; celui-là serait un prodige d'ingratitude et le plus grand ennemi de lui-même.

« Exceptionnellement doux et agréable, le sort des collégiens est envié par la grande multitude de la jeunesse du dehors, les considérant comme des privilégiés, comme des favoris de la Providence. Le collège, en

effet, est une communauté d'enfants choisis dans les bonnes familles des campagnes et des villes. On y commence avec eux un commerce d'estime et d'amitié fraternelle, charmant et utile, durant aussi longtemps que l'on vit.

«Voilà les bienfaits et des jouissances que nous devons tous au Collège-Séminaire de Nicolet. Voilà le motif qui nous réunit aujourd'hui, auprès de cette excellente *Alma Mater*, pour lui donner la preuve de notre très filiale affection.

«Maintenant, M. le Supérieur, que dire du splendide édifice qui nous abrite pour la première fois, monument destiné à commémorer la fin d'un siècle et le commencement d'un second! C'est grand, c'est magnifique, artistement fait et du meilleur goût. On n'aurait pu concevoir rien de mieux approprié pour couronner les travaux d'un siècle d'une belle et grande institution comme la vôtre.

«Que l'illustré et saint évêque qui l'a fondée par amour du bien, que ses dignes successeurs et collaborateurs, également désireux de rendre impérissable cet établissement, que toutes les bonnes âmes dévouées à son service durant ce siècle, ont dû bénir, du haut du ciel, cette heureuse idée, si toutefois l'inspiration même n'en est pas venue de si haut!

«Réjouissons-nous de sa complète réalisation avec un degré de perfection vraiment admirable. Ce spectacle enchanteur pourrait bien faire regretter aux anciens de n'être plus à l'âge de recommencer leur cours d'étude.

«Adieu, jolies miniatures en bois autrefois en usage pour l'enseignement de l'architecture religieuse; les

élèves auront désormais tous les jours sous les yeux, des modèles décoratifs parfaitement appliqués et bien propres à développer le sentiment du beau.

« Qu'il nous serait agréable, M. le Supérieur, de pouvoir dire qu'un tel monument est, au complet, le don gracieux de: anciens élèves à leur *Alma Mater*, à cette date si mémorable de son existence! Cependant, la fortune n'ayant pas assez secondé leurs vœux et leurs désirs, ils vous présentent volontiers le produit de leurs modestes contributions qui, avec celles plus abondantes des anciens condisciples ecclésiastiques, s'élèvent au total respectable de \$10,000. »

RÉPONSE DU SUPÉRIEUR AUX ANCIENS ÉLÈVES

« *Messieurs les anciens élèves
du Séminaire de Nicolet,*

« Vos sentiments d'affection et de reconnaissance, votre dévouement tout filial envers la maison où il vous fut donné de puiser l'éducation classique en y passant les plus belles années de votre jeunesse, nous sont connus depuis longtemps et font notre bonheur autant que votre gloire. Si le témoignage éclatant que vous venez lui en donner aujourd'hui, avec tant d'empressement, ne nous prend pas par surprise, la noble et sympathique expression que vous en faites, ne peut manquer de nous toucher profondément et de produire dans nos cœurs les plus douces émotions, en resserrant encore davantage les liens qui nous unissent à vous et à notre commune *Alma Mater*.

« Bénis soyez-vous donc de cette nouvelle et grande marque de considération et d'attachement de votre part, pour l'institution qui nous est chère à tous et qu'un siècle de bien accompli vient couronner en ce jour!

« Et vous, vénérable doyen octogénaire des ancêtres élèves, chargé de mérites de toute sorte encore plus que d'années; vous qui savez si bien redire, en cette solennelle circonstance, les sentiments qui unissent tous les fils de la grande famille nicolétaine, soyez béni doublement pour votre inaltérable affection envers cette maison à laquelle vous consacrez de si grand cœur, à un âge où *potium cum dignitate* semble seul convenir, des accents que les plus belles années de votre vie d'écrivain n'auraient pu rendre ni avec plus d'éloquence, ni avec un tact plus exquis.

« Vous nous permettez tout d'abord, messieurs et bien chers amis, de vous souhaiter en ce grand jour la bienvenue la plus cordiale et la plus entière. A tous et à chacun nous disons avec bonheur: vous êtes chez vous, à votre seconde maison paternelle, qui vous ouvre ses portes aussi largement qu'elle le peut, en vous offrant la plus affectueuse hospitalité. Vous la comblez d'allégresse par votre présence en si grand nombre et par les témoignages de votre sincère affection.

« Puissiez-vous revivre joyeusement aujourd'hui, en ces quelques heures que nous voudrions changer en autant de jours et de semaines, s'il était possible, vos belles années de jeunesse passées sous ce vieux toit du Collège de Nicolet!

« Soyez les bienvenus partout ici où vous porterez vos pas pour revoir les lieux témoins des heureux jours de votre vie d'écolier. Les bienvenus dans ces longs corridors que vous parcouriez jadis si allégrement, allant et venant sans soucis alors des luttes de la vie et de ses chagrins. Les bienvenus dans cette vieille salle de récréation, si bruyante quand votre joie débordait à certaines heures et à certains jours surtout. Les bienvenus à la salle d'étude, non plus, il est vrai, en ce jour de jubilation,

pour vous courber de nouveau sur un bureau de travail et reprendre en main les vieux classiques qui ne vieillissent jamais, les mêmes aujourd'hui qu'autrefois, Virgile, Horace, Cicéron, Tacite, Démosthène ou les Pères Grecs, vos amis du temps passé et qui le sont encore, je n'en doute pas, avec lesquels vous couliez de longues heures en tête-à-tête, travaillant fort à saisir leurs pensées et à goûter leur éloquence ; mais afin de vous rappeler avec satisfaction que cette salle, quelque peu redoutable parfois, fut le creuset par lequel il vous a fallu passer pour acquérir des connaissances solides et épurer votre goût en étudiant les meilleurs modèles, l'atelier où vous vous êtes forgé ces excellentes armes qui vous ont si bien servi, dans le combat de la vie, à conquérir les positions que vous occupez aujourd'hui.

«Soyez surtout les bienvenus dans cette nouvelle salle que nous sommes si heureux d'inaugurer en ce jour pour vous recevoir, avant de la livrer aux jeunes générations de vos successeurs du nouveau siècle. Les bienvenus dans la chapelle commémorative du centenaire, partie principale du monument que vos dons généreux ont si largement contribué à élever à la gloire de Nicolet, et qui s'ouvre aujourd'hui pour recevoir l'hommage de nos louanges et de nos actions de grâces au Dieu trois fois saint qui a réjoui notre jeunesse. Ce nouveau sanctuaire dédié, comme l'ancien, à l'archange Raphaël, ce puissant protecteur des jeunes gens, sera un témoignage éclatant de votre piété et de votre reconnaissance pour les bienfaits qu'il a plu au Seigneur de vous accorder pendant votre séjour ici ; il rappellera à tous vos successeurs que le premier siècle de cette maison a été un siècle de bénédiction, et que ses fils reconnaissants vous avez voulu en assurer le souvenir par un monument durable : *Ad perpetuam rei memoriam.*

«Soyez donc les bienvenus en tout et partout, messieurs les anciens élèves, sous le toit de votre *Alma Mater*, comme de nobles fils qu'une noble mère reçoit avec le plus grand bonheur et auxquels elle ouvre son cœur, son logis et sa table aussi largement et aussi joyeusement qu'il est possible de le faire.

«De quelque lieu que vous veniez, de loin ou de proche, du nord ou du sud, des bords de l'Atlantique ou des rives lointaines du Pacifique, quel que soit votre état ou votre profession, prêtres, médecins, avocats, juges, hommes de lettres, d'État ou de négoce, cultivateurs, industriels ou artisans, vous êtes tous les bienvenus, vous êtes tous frères et votre *Alma Mater* vous reçoit avec la plus vive joie et vous embrasse dans une égale affection. A la vue de cette phalange si nombreuse de ses fils qu'elle a toujours chéris, aux sons de leurs voix aimées, ne semble-t-elle pas toute rajeunie et ses vieux murs ne tressaillent-ils pas d'allégresse?

«Vous avez évoqué le souvenir de ceux qui furent les plus remarquables parmi ses fondateurs, ses directeurs et ses professeurs, en laissant après eux une mémoire impérissable : rien de plus juste. Mais ne vous semble-t-il pas aussi entendre l'écho de leurs voix sympathiques, pleines d'affection pour cette maison, qui se prolonge jusqu'à nous à travers le temps, pour nous redire encore, aujourd'hui comme autrefois, tout l'intérêt qu'ils ont porté à l'œuvre nicolétaine? Prêtez l'oreille un moment : «Tout m'est intéressant, quand il s'agit d'une maison que j'aime comme celle de Nicolet et dont je désire infiniment que Dieu y puisse tirer sa gloire.» N'est-ce pas la voix de son fondateur, de l'illustre évêque Plessis, que nous entendons, répétant ce qu'il disait et écrivait, il y a bientôt cent ans, au milieu des travaux et des soucis que lui imposait son cher Séminaire naissant?

« Écoutez encore cette autre voix et vous y reconnaîtrez facilement celle d'un de ses plus grands bienfaiteurs, de M^{re} Signay, celui-là même qui, de concert avec un autre insigne bienfaiteur, M^{re} Panet, s'est donné tant de peines et imposé de si grands sacrifices, pour construire la maison qui abrite la famille nicolétaine depuis 72 ans. En un seul mot elle exprime toute l'affection de ces généreux prélats pour notre chère *Alma Mater* : « Qu'ai-je pu faire pour le Séminaire de Nicolet que je n'ai pas fait? »

« N'entendez-vous pas encore cette autre voix plus rapprochée de nous qui dit : « O Nicolet, si je t'oublie, que ma main droite se dessèche ! Que ma langue s'attache à mon palais si, je ne me souviens pas de toi, maison chérie, comme le principal sujet de ma joie et de mon bonheur ! ». C'est celle, cette fois, d'un de ses fils les plus distingués qui, après avoir jeté un grand éclat sur elle, comme professeur, préfet des études et supérieur, revenait au lendemain de sa consécration épiscopale lui apporter un nouveau témoignage de sa pitié filiale.

« Et puis, ne voyez-vous pas revivre ici aujourd'hui, au milieu de vous, ceux qui furent vos directeurs et professeurs bien-aimés, dont vous conservez toujours le meilleur souvenir ? Ames des Rimbault, des Léprohon, des Ferland, des Caron, des Désaulniers, des Gélinas, des Maurault, et de tant d'autres, revenez un moment dans ces lieux qui vous furent si chers ! Regardez avec bonheur cette foule nombreuse de vos élèves, de vos enfants, qui vous acclament en ce jour en prononçant vos noms comme ceux de leurs bienfaiteurs les plus signalés ! Que leur vive reconnaissance, jointe à l'affection qu'ils vous conservent toujours, vous réjouisse dans le ciel, comme leur docilité et leurs succès vous ont autrefois réjouis sur la terre !

« Oui, vous avez raison de le dire, à la gloire de notre maison il y a eu ici tout un héritage sacré d'estime, d'affection, de dévouement pour leurs élèves, qui s'est transmis des premiers directeurs à ceux qui les ont suivis, d'un Léprohon, par exemple, à un Caron, de celui-ci à un autre, puis de cet autre à un autre encore.... Je n'irai pas plus loin, de peur d'arriver jusqu'à nos jours et de paraître louer les vivants. Toutefois, il me sera bien permis de dire que ce même esprit des anciens directeurs et professeurs n'est pas tout à fait disparu de la maison, grâce à Dieu, et, croyons-le, il ne disparaîtra jamais. Cette heureuse tradition, qui a fait sa gloire et son bonheur dans le passé, continuera à lui attacher les générations présentes et futures, comme elle lui a attaché celles du premier siècle de son existence. C'est bien là, en effet, le secret de la grande estime, de la profonde affection des élèves de Nicolet pour leur *Alma Mater*, telle qu'elle a existé dans le passé et telle qu'elle existera toujours, nous en avons le ferme espoir.

« L'arbre nicolétain, planté, cultivé, arrosé par des mains habiles et pieuses, enrichi surtout des bénédictions célestes, — *Deus incrementum dedit*, — cet arbre, dis-je, a grandi en produisant d'heureux fruits, des fruits abondants et pour l'Église et pour l'État. Pendant un siècle il les a répandus un peu partout, dans les diverses professions de la société civile et religieuse. Il fut un temps même, alors que le nombre des collèges classiques était plus restreint, où les élèves de celui de Nicolet semblaient monopoliser les positions les plus élevées et les plus enviées, se distinguant autant par leur nombre que par leurs succès. Sa bonne renommée lui attirait des recrues d'élite d'une extrémité du pays à l'autre. Aujourd'hui, la clientèle de nos collèges est plus partagée; grâce

à leur nombre, la concurrence plus grande, et chacun d'eux se recrute dans un rayon moins étendu.

« Cela ne veut pas dire que les élèves de Nicolet, de nos jours, n'ont pas su conserver l'excellente réputation que leurs prédécesseurs s'étaient acquise dans les professions libérales et ailleurs, qu'il y brillent moins maintenant que jadis. Non, mais seulement ils sont plus disséminés dans les diverses carrières au milieu de leurs confrères des autres maisons d'éducation, anciennes et nouvelles, qui, elles aussi, ont su conquérir l'estime et le succès, tandis qu'autrefois c'était le partage d'un plus petit nombre d'institutions.

« A Dieu ne plaise qu'il entre dans notre pensée de vouloir nous élever au-dessus des autres collègues, ou d'exalter nos mérites et nos hommes plus qu'il ne faut, ou au désavantage des leurs. Nous sommes trop heureux de les considérer comme des frères qui partagent avec nous la grande tâche de former la jeunesse pour les diverses carrières, de reconnaître leurs succès en appréciant tout le bien qu'ils font et à l'Église et à la société, comme nous nous efforçons de le faire de notre côté. Toute notre ambition est de marcher d'un pas égal avec nos émules, dans les voies du véritable progrès intellectuel et moral, et de suivre de notre mieux, avec eux, le mouvement scientifique et littéraire du temps présent :
Haud pluribus impar...

« Parmi les collègues qui remplissent si noblement le rôle qui leur est confié dans l'éducation de notre pays, il en est deux, les plus anciens, auxquels le nôtre doit beaucoup, puisqu'ils ont été les modèles sur lesquels il s'est formé et d'où lui sont venus tous ses premiers directeurs et professeurs : je nomme le Séminaire de Québec et le Collège de Montréal, nos deux illustres

devanciers. Qu'ils veuillent bien recevoir aujourd'hui l'expression de notre perpétuelle gratitude ; car, la reconnaissance pour des bienfaits reçus, quand il s'agit d'une institution comme la nôtre, ne doit pas être limitée à un siècle, mais durer autant qu'elle-même.

« Deux autres séminaires, dont nous estimons hautement les mérites et les succès, ont eu, aussi, des rapports plus intimes avec le nôtre : celui de Saint-Hyacinthe, qui nous suit de près dans sa fondation et qui célébrera, par conséquent, son centenaire le premier après nous, et celui des Trois-Rivières, plus récent dans son établissement, mais qui marche depuis longtemps de pair avec les plus renommés. Tous deux, à leur origine, ont tiré leurs premiers directeurs et professeurs de Nicolet et ont ainsi contracté avec nous un certain lien de parenté dont nous nous honorons. De plus, ils sont nos voisins immédiats, et, par suite, nous les considérons comme doublement frères, et nous les estimons de même.

« Nous ne pouvons pas, non plus, passer sous silence, comme collègue affilié, les liens qui nous unissent étroitement à la grande université française et catholique du Canada, l'Université Laval. Cette affiliation des collèges, sans parler des avantages incontestables qu'elle leur offre, à tous les points de vue, a pour effet immédiat de les unir plus étroitement entre eux, d'en faire des frères heureux de suivre la direction sage et éclairée de cette commune *Alma Mater*, dont la gloire et les grands états de service viennent d'être célébrés avec tant d'éclat, il y a un an, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation. Reconnaissance donc et vif attachement à cette grande institution, à laquelle le Collège de Nicolet, fier d'être un des premiers affiliés, offre avec bonheur, au jour de la célébration de son centenaire, les plus sincères félicitations avec les meilleurs souhaits de prospérité.

« Il nous reste, Messieurs les anciens élèves, un autre devoir très agréable à remplir auprès de vous : c'est celui de vous remercier de tout cœur pour votre empressement à venir honorer aujourd'hui votre *Alma mater* devenue centenaire, et lui offrir à cette occasion, avec vos vœux de bonheur et de succès, un don magnifique qui atteste hautement et votre générosité et votre piété filiale à son égard. En fils dévoués et aimants, qui n'oublient pas les bienfaits qu'elle vous a procurés, vous déposez sur son front une couronne précieuse; vous l'ornez d'une nouvelle auréole de gloire dont l'éclat rejaillira bien loin dans le second siècle de son existence et au delà. Veuillez recevoir l'expression de notre plus sincère gratitude pour ce grand acte de bienfaisance à son égard, qui vous honore autant qu'elle-même.

« Si nous pouvons en ce jour jubilaire vous donner une cordiale réception sous ce toit noble, c'est grâce à vos dons généreux. Cet édifice, monument commémoratif de tout un siècle qui finit pleins de meilleurs souvenirs pour les élèves de Nicolet, sera un témoignage éclatant de votre attachement et de votre libéralité pour notre chère *Alma Mater*. Honneur donc et reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu mettre la main à l'œuvre et fournir leur contingent pour édifier ce monument, que les directeurs de la maison se sont efforcés de rendre digne de l'événement qu'il doit rappeler et de ceux qui y ont si largement contribué, puisqu'il est destiné à redire aux générations futures du nouveau siècle, le zèle, le dévouement et la piété filiale de celles du premier! Les annales de la maison conserveront précieusement les noms de nos bienfaiteurs, grands et petits, présents et futurs (car la liste n'en est pas close avec cette fête), et l'histoire du Séminaire, dans le second siècle, les rappellera avec gratitude comme elle l'a fait pour ceux du temps passé.

« Merci encore, Messieurs, de la mention si bienveillante que vous faites de cette *Histoire du Séminaire*, qui vient d'être livrée à la publicité. Toute imparfaite qu'elle puisse être, elle vous a été dédiée avec bonheur, dans l'espoir qu'elle pourrait vous intéresser quelque peu et contribuer à mieux faire connaître les hommes éminents et dévoués qui ont fait notre maison ce qu'elle a été et ce qu'elle est, en vous la rendant encore plus chère. Si cet ouvrage est aussi favorablement accueilli par tous les anciens élèves qui voudront bien le lire, celui qui en est l'humble auteur sera amplement récompensé du travail qu'il s'est imposé en faveur d'une cause qui doit intéresser toute la famille nicolétaine.

« Maintenant, Messieurs et chers amis, jouissons du bonheur qui nous est donné en ce jour de nous voir réunis en si grand nombre sous le toit de notre *Alma Mater*, et que cette fête célébrée en l'honneur de son centenaire fasse époque dans son histoire et dans notre vie aussi ! Avant tout, rendons grâces à Dieu des grands bienfaits qu'il lui a départis si abondamment durant le siècle écoulé. Dans une commune allégresse, allons inaugurer le nouveau sanctuaire et y offrir nos adorations et nos actions de grâces au Dieu très grand et très bon, auteur de tout bien ; ce sanctuaire qui désormais rappellera tous les jours votre souvenir devant le Seigneur à vos successeurs du second siècle au Séminaire de Nicolet ! »

Le spectacle de cette vaste assistance, recueillie et écoutant debout la lecture de ces deux magnifiques discours, avait, dans les circonstances, quelque chose de véritablement impressionnant.

Comme bien l'on pense, des applaudissements chaleureux ne manquèrent pas de souligner ce premier acte solennel de la journée.

II.

LA MESSE PONTIFICALE

Ce fut M^{sr} Bégin, archevêque de Québec, qui officia à la messe de 10 heures.

Sa Grandeur était assistée du supérieur de la maison, de M. l'abbé Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, comme diacre d'honneur, de M. le chanoine Ferdinand Béland, sous-diacre d'honneur, de M. l'abbé Pierre Arpin, diacre d'office.

Les stalles du chœur étaient occupées par les dignitaires ecclésiastiques venus à la fête. Élèves et invités, laïcs surtout, partout ailleurs, remplissaient la nef.

La chapelle étincelait de toutes parts, sous ses feux nouveaux.

L'autel brillamment orné, les ornements pontificaux, la majesté du pontife célébrant les saints mystères, l'assistance au chœur de tant de hauts et vénérables dignitaires de l'Église, celle, dans la nef, de personnages distingués de toutes les classes de la société civile, le chant de l'orgue et des voix répondant par moments à celui de l'autel, faisaient encore de cette cérémonie, déjà si imposante par elle-même, un spectacle grandiose et des plus émouvants.

Nicolet possède aujourd'hui dans ce monument auquel les anciens élèves ont eu l'honneur de contribuer, l'une des chapelles les plus belles du diocèse, peut-être l'une des plus complètement belles du pays.

Comme on le sait, le Séminaire affecte la forme d'une H. C'est celle d'un corps principal de 300 pieds de long sur 38 de large, ayant à chaque extrémité une aile de 180 sur 43.

Les trois bâtiments reliés en un seul, possèdent trois étages et toit mansard.

La nouvelle chapelle, serait comme la moitié d'une aile plus considérable placée entre les deux autres, au nord du tronc principal.

Avec son transept aux bras semi-hexagones, elle figure une croix grecque.

Sa dimension est de 135 pieds sur 55, et, au transept, 95.

Elle possède aussi trois étages, ou plus précisément un rez-de-chaussée et deux étages avec toit mansard, comme le Séminaire.

Un dôme octogonal domine tout ce nouvel édifice sur lequel plane une croix, à 150 pieds de hauteur du sol.

Dans la lanterne de ce dôme, a été placée une statue en bois doré du Rédempteur auquel Léon XIII a consacré le nouveau siècle.

Comme nous l'avons dit, tout le rez-de-chaussée ou premier étage, est occupé par la salle de réception. Le reste avec l'attique tenant lieu de voûte, appartient à la chapelle.

L'architecture est de style grec.

Celle du premier étage, où commence la chapelle, est d'ordre ionique avec colonnes et pilastres en stuc ; celle du deuxième, où court la galerie, d'ordre corinthien ; l'attique, d'ordre composite.

La décoration porte or sur fond blanc. L'abside, demi-circulaire, est surmontée d'une voûte en forme de coquille.

Plusieurs autels sont érigés à chaque extrémité du transept. Autour du sanctuaire, la sacristie. La balustrade, en avant du chœur, se prolonge, chaque côté, entre des colonnes, jusqu'au bas de la chapelle, et se termine aux bénitiers. Elle sert ainsi à isoler les autels du transept et les confessionnaux placés autour de la grande nef.

Dans la galerie du deuxième étage, en arrière, la tribune des musiciens, puis l'orgue, ce vieux monument de 1866, renfermé, aujourd'hui, dans celui plus considérable qui vient d'être construit, la chapelle même.

Tous deux, l'un par le son, l'autre par la lumière, chacun dans son langage, rappelleront longtemps ensemble, sans doute, les événements auxquels ils sont consacrés.

Des autels existent, aussi, dans le transept de cet étage, au-dessus de ceux du premier.

Dans les demi-nefs latérales du jubé, des sièges destinés aux étrangers et à une partie du personnel de la maison.

Les banquettes, en bas, sont réservés aux élèves.

Le plan général de cet édifice, tel qu'il a été exécuté, répond autant que possible aux besoins de la maison, mais il rappelle heureusement, aussi, celui d'autrefois.

Pour l'ornementation, les architectes ont encore été guidés par l'ordonnance de l'ancienne chapelle, qui était admirée de tous et dont on voyait arriver la disparition avec tant de regret.

Les plans ont été tracés et exécutés par messieurs Louis Caron, père et fils, architectes renommés de Nicolet, sous la direction et la surveillance du Supérieur.

Le plan du dôme est entièrement l'œuvre des architectes. Rien ne saurait être mieux proportionné, il semble, ni plus harmonieux que ce dôme.

On le devine aisément, rien ne devait, non plus, être épargné pour faire, de toute cette immense construction, un édifice solide et durable, imposant par les proportions et de belle élégance.

Toute cette voûte du transept est d'un goût exquis comme ligne ou comme décoration.

Les autels, aussi, sont de belle proportion, simples et joliment ornés. Il y a de l'espace, beaucoup d'espace, partout, et il y a de la lumière.

Ça et là, des tableaux, ornent les murs, au-dessus du maître-autel et ailleurs.

Mais je m'aperçois qu'en m'amusant à décrire, la cérémonie avance.

Le chœur, sous la direction du maître de chapelle, M. l'abbé Désilets, chante une délicieuse messe en *mi bémol* de Léonard. Il faudrait entendre cette musique.

Les solistes sont messieurs Arthur Dufresne, Euclide Desjardins, pour le soprano, Paul Rainville, Thomas Bois, Gaston Dubé, pour l'alto, Willie Robidoux, Joseph Rousseau, pour le ténor, et Léopold Charpentier, pour la basse.

M. Auguste Paradis, ancien élève, s'est joint au chœur.

A l'offertoire, un autre ancien élève, M. Paul Dufaut, chanteur de profession, déjà renommé à New-York et ailleurs, l'un des plus riches ténors que nous ayons entendus, chante le vieux cantique *Bénissons à jamais*, etc. Chœur et nef, tous répondent avec un entrain admirable.

M. Octave Hardy de Châtillon, professeur de musique du Séminaire, un ancien, nous donne ici et là quelques pièces de violon. C'est toujours la même finesse, le même goût, ce brillant que tant de générations d'élèves se sont plu à admirer chez le musicien.

Combien — pourquoi ne le dirais-je ici — ne suis-je pas moi-même endetté envers ce bon artiste pour les premières jouissances, si pures, si douces, qu'il éveilla chez moi!

Parmi tant de souvenirs, celui-là, si poétique, n'a cessé de chanter dans ma mémoire. Et que d'autres comme moi, les Perreault, les Trudel, les Blondin, etc., n'ont-ils pas profité des enseignements du vieux maître!

Nous voici au sermon.

C'est un ancien élève de la maison que l'on a désigné pour cet office, Sa Grandeur M^{gr} Bruneault, qui vient pour ainsi dire de revêtir la pourpre épiscopale.

SERMON DE SA GRANDEUR M^{GR} BRUNEAULT

ÉVÊQUE DE TUNISIA

*Magnificat anima mea Dominum, quia
fecit mihi magna qui potens est.*

« O mon âme, glorifie le Seigneur Dieu,
car il a fait en moi de grandes choses. »

(Luc. I, 46, 49).

« Messieurs, mes frères,

« Élever des hommes et grandir un peuple, c'est assurément l'une des plus hautes et des plus nobles fonctions sociales. Au témoignage de l'Évangile (St Jean, XVI, 21), si laborieux qu'ait été son travail de gestation, une mère se réjouit toujours de ce que par elle un homme est né au monde. A combien plus forte raison, l'*Alma Mater* des Nicolétains n'a-t-elle pas lieu aujourd'hui de se féliciter de sa féconde maternité depuis un siècle!

« 1803 — *In memoriam* — 1903! Quelles dates et quelles paroles pour nous tous! Centenaire, oui centenaire, notre chère maison de Nicolet! Centenaire, et cela dans un pays si jeune et naguère si peu riche! Centenaire, cette maison catholique et française, et cela dans ce Canada que la France, il y a 140 ans, abandonnait seul et sans ressources au pouvoir anglais et protestant! Centenaire, et cela après avoir traversé les jours d'une histoire si pleine de soucis et d'épreuves, mais toujours de plus en plus riche en solides espoirs! Centenaire, avec à son crédit tant de travaux et tant de succès! Centenaire et mère vénérable, — *Mater Alma!* — d'un si grand nombre d'évêques et de prêtres, de magistrats et de députés, de chrétiens et de citoyens qui ont été quelque chose de la force et de la prospérité de notre race!

« O âme nicolétaine, glorifie le Seigneur Dieu! En vérité, il a fait en toi de grandes choses. *Magnificat anima Dominum... quia fecit magna.*

« Par toi il a fait de grandes choses, car il a fait des hommes. Par toi il a fait de grandes choses, car il a grandi notre peuple et notre race.

« Fils privilégié entre tous de la commune *Alma Mater*, son enfant d'adoption, l'évêque de Tuhuna voudrait, Messieurs et mes frères, en cette solennelle circonstance, dire, avec force autant qu'avec amour, la gloire de notre cher séminaire. Hélas! les minutes sont comptées et il me faut absolument être bref.

« Je demande à Dieu la grâce d'être aussi convaincant que je suis convaincu. Puisse sa sainte Mère, Marie, sur les lèvres de qui je suis allé chercher les paroles que j'ose appliquer, avec toute la réserve nécessaire, à mon *Alma Mater* bien-aimée, voir de là-haut la pureté de mes intentions et bénir ma parole!

I

« Messieurs, mes frères,

« C'est l'honneur de l'Église de fonder des œuvres qui durent et d'assurer aux hommes les faveurs terrestres elles-mêmes les plus signalées. Au nombre de ces bienfaits dont l'Église enrichit le monde, il convient de placer en première ligne le soin qu'elle a toujours eu de l'enfance et de la jeunesse.

« L'Église du Canada, fille de Rome et de la France, n'a pas failli à cette tâche. Tout en s'occupant des intérêts spirituels de ses enfants, elle n'a pas négligé leurs intérêts d'ici-bas. Et s'il est une race qui doit tout

ce qu'elle a et tout ce qu'elle est à l'Église catholique, c'est bien la nôtre. Les annales de notre histoire l'établissent admirablement.

« Il y a cent ans, aux débuts de l'École latine de Nicolet, la première charte de nos libertés, sous le drapeau d'Angleterre, la Constitution de 1791, ne datait que de 12 ans. Nous étions bien faibles comme individus et comme société. Ce n'est pas tout, en effet, d'avoir un sang généreux dans les veines, un cœur de brave sous la poitrine et une tête solide sur les épaules. Cette tête, il faut l'orner de connaissances variées; ce cœur, il faut lui apprendre à palpiter et à frémir pour les saintes et nobles causes; ce sang, il faut lui donner la chaleur et la vie.

« C'a été là, Messesseurs et Messieurs, qui représentez ici plus spécialement notre Université Laval et nos différentes maisons d'éducation, c'a été là pour le Séminaire de Québec et le Collège de Montréal, nos aînés, comme ce le fut plus tard pour les séminaires et collèges qui vinrent après les nôtres, c'a été là, Messesseurs et Messieurs, le grand et beau rôle du clergé instructeur et éducateur dans notre cher Canada français. C'a été là aussi, nous avons le bonheur de pouvoir le proclamer avec autant d'assurance que de légitime orgueil, le grand et beau rôle du Séminaire de Nicolet. Il a formé des chrétiens et des citoyens, il a formé des hommes.

« Il a formé des hommes, parce que ses supérieurs et ses directeurs, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, qu'ils se soient appelés des Rimbault, des Lépronhon, des Laflèche ou des Ferland; des Gélinas, des Désaulniers ou des Walsh; des Caron, des Maurault, des Blais ou Isaac Gélinas, ont voulu et ont su, avant tout, travailler à nourrir l'esprit, à purifier le cœur et à vivifier le sang des jeunes gens confiés à leur sollicitude.

« Il a formé des hommes, parce que les plus distingués de ses fondateurs, de ses amis et de ses maîtres, les Plessis, les Panet, les Signay et tant d'autres, avaient l'admirable esprit de joindre toujours l'exemple du bien qu'ils faisaient aux avis et aux préceptes qu'ils donnaient de chercher la vérité et d'aimer la vertu.

« Il a formé des hommes, parce que ses directeurs d'hier, comme ceux d'aujourd'hui, n'ont jamais hésité à pratiquer le renoncement à toute ambition légitime et à toute promotion méritée pour faire de l'œuvre du Séminaire, l'œuvre de leur vie tout entière. Ceux qui l'ont quitté, je le sais, sont partis les larmes dans les yeux, même pour répondre à l'appel du meilleur des pères, qui espérait de leur bonne volonté assistance et consolation.

« Il a formé des hommes enfin, ô chère famille nicolétaine, il a formé des hommes, notre vieux séminaire, des hommes de caractère, des hommes unis à la vie et à la mort, *Concordia et labore*, des hommes dévoués à la religion et à la patrie, *Religioni et bonis artibus*, parce qu'il a trouvé dans les populations fortes et pures de notre race, les générations d'élèves que vous avez été, Messieurs; des générations d'élèves chez qui le patriotisme et la foi ne demandaient qu'à être développés; des esprits avides de lumière, des cœurs amis du beau, un sang généreux et fier.

« Chers amis et chers frères, nous avons lieu d'en louer le Seigneur et de nous en réjouir. *Magnificat anima Dominum! Fecit nobis magna qui potens est.* Maison de Nicolet, réjouis-toi, en toi et par toi Dieu a fait de grandes choses, et tes enfants sont ici accourus de partout, pour le chanter et te le redire avec ivresse et bonheur.

« Et c'est parce que le Séminaire de Nicolet a formé des hommes, Messieurs et mes frères, qu'il a

contribué dans une large mesure à grandir notre peuple et notre race.

« Pour grandir un peuple que menace l'oppression, pour défendre ses institutions et ses droits en danger, pour le rendre invincible et prospère, trois choses, il me semble, sont nécessaires à ses enfants : une foi religieuse qui empêche de s'enliser dans les seules recherches des jouissances matérielles, un idéal national qui fasse aimer la patrie pour elle-même, une langue forte et sonore, qui sache revendiquer pour chacun, sous le soleil où il vit, la place qui lui appartient.

« Or, cette foi religieuse, cet idéal national et cette langue forte et sonore, il faut le dire bien haut, Messieurs et mes frères, ce sont nos séminaires et nos collègues qui les ont conservés chez nous, Canadiens-Français. Qu'il me soit permis d'ajouter que notre chère maison de Nicolet, tout en rendant hommage au zèle des maisons-sœurs, n'a pas lieu d'envier la gloire d'aucune : la sienne lui suffit.

« Le Séminaire, aujourd'hui centenaire, a assisté, pour ainsi dire, à la naissance politique et religieuse du pays sous la Domination anglaise. Ses directeurs et ses maîtres n'ont certes jamais prêché la déloyauté au drapeau qui se faisait de plus en plus large pour protéger nos libertés ; mais ils ont, aussi, vaillamment inculqué aux jeunes générations cette foi catholique qui enfante des prodiges, cet idéal de générosité qui s'est appelé jusqu'aujourd'hui l'idée française, et cette langue de nos mères, si claire et si fière, avec laquelle nos évêques et nos hommes d'Etat ont pu noblement plaider la cause de nos droits, quand ils n'allaient pas jusqu'à emprunter la langue de nos vainqueurs pour prouver victorieusement les droits de la nôtre.

« Nicolet, ai-je dit, a eu sa large part dans cette œuvre d'agrandissement de notre peuple. Je ne veux pas citer de noms, bien que plusieurs se présentent d'eux-mêmes sur mes lèvres. Je m'arrête simplement à noter que 760 prêtres, 9 évêques, 12 vicaires-généraux, et 5 prélats romains, ont puisé sur les bancs de notre séminaire, le goût de l'apostolat et la science de la direction des âmes. Je m'arrête simplement à signaler, en plus que 234 avocats, 375 médecins, 180 notaires et nombre d'autres dans les différentes carrières, ont pris chez nous cette formation intellectuelle, ce respect des sains principes, cet amour de l'ordre et du devoir, qui devaient les conduire à faire partie de notre classe dirigeante, plusieurs même d'une façon très brillante, puisque nous comptons parmi les nôtres 40 députés, sénateurs ou conseillers législatifs, 16 juges et 1 lieutenant-gouverneur, sans parler de ceux qui se sont distingués sur la terre étrangère. N'est-ce pas qu'à l'exemple de la matrone des temps antiques, l'*Alma Mater* nicolétaine a raison de s'enorgueillir de ses enfants? N'est-ce pas qu'à elle aussi, comme à Cornélie, ses « joyaux » brillent du plus vif éclat? Aussi, quand l'un des aînés de la famille, l'âme vivante de la grande réunion du 24 mai 1866, vient au nom de tous ses frères, lui redire son amour et sa reconnaissance, — et vous savez avec quelle fraîcheur et quel charme! — que trouve-t-il dans son cœur de plus propre à la réjouir et à la glorifier? « Mère, répète-t-il, sous le coup de la plus vive émotion, mère, regarde—*leva in circuitu oculos tuos, et vide: omnes isti congregati sunt, venerunt tibi*— regarde autour de toi—*mirabitur et dilatabitur cor tuum*— lève les yeux et tu découvriras un peu partout de tes fils en vue quelque part, au poste de l'honneur, à la tête de la société civile ou religieuse. » Et si tous n'ont pas connu les succès des

grandes scènes de la vie, tous, on peut l'affirmer d'une façon générale, ont été des citoyens et des chrétiens. Ils ont gardé leur foi, ils ont défendu leur idéal patriotique, il ont parlé leur langue. En deux mots, ils ont noblement contribué à grandir la race dont ils étaient issus, le peuple dont ils étaient les fils.

« O mon *Alma Mater*, sois fière et confiante au jour de ton centenaire ! Ton passé garantit ton avenir.

« O âme nicolétaine, magnifie le Seigneur Dieu ! En toi et par toi, il a fait des œuvres admirables. « *Magnificat anima Dominum ! Fecit magna qui potens est.* »

« C'est pour louer le Seigneur et le magnifier, en effet, mes très chers amis, que vous avez voulu faire grande et belle la fête du centenaire. Vous avez eu raison. Soyez fiers de votre *Alma Mater* comme elle est fière de vous tous !

« Cette chapelle, dont nous faisons en ce moment l'inauguration, restera le monument impérissable de votre bon goût chrétien et de votre patriotique et filiale générosité. L'ionique et le corinthien, en superposant leurs gracieuses colonnades et leurs superbes élancements vers le ciel, ont su conserver admirablement la vieille chapelle agrandie et perfectionnée. Le présent s'est souvenu du passé pour mieux enseigner à l'avenir la beauté et la grandeur de nos traditions.

« Soyez-en félicités, MM. les membres des différents comités de l'organisation des fêtes du centenaire, qui, depuis trois ans, n'avez épargné ni les veilles ni les travaux ! Soyez-en félicités, vous tous, architectes et artistes, qui avez su mener à bien cette œuvre dont vous avez fait un chef-d'œuvre, aussi parfait qu'on peut le rêver chez

nous ! Soyez-en félicités, fils de Nicolet, répandus partout sur la terre canadienne et sur celle des États-Unis, vous dont les souscriptions généreuses ont rendu possible et parachevé cette importante construction-souvenir !

« Ces fêtes sont belles. Nous en rendons grâce à Dieu d'abord, à qui soit à jamais honneur et gloire.

« A vous aussi nous en devons rendre grâce, M. le Supérieur, qui avez été l'âme de ce mouvement magnifique. Ce poste d'honneur vous convenait, certes, à vous qui consacriez naguère en de si belles pages la vie et les gloires de notre vieux séminaire.

« A vous aussi nous en devons rendre grâce, M^{gr} l'évêque de Nicolet, qui êtes ici pour tous le dépositaire de l'autorité et le représentant de Dieu. Ce matin, après avoir béni ce temple dédié à l'archange Raphaël, qui vient de vous ramener sain et sauf au milieu de vos enfants, vous avez célébré le premier sacrifice sur la table de cet autel. Tous ceux qui y monteront désormais, garderont le souvenir, devant Dieu, de votre constante sollicitude pour votre séminaire diocésain.

« A vous aussi nous en devons rendre grâce, M^{gr} l'archevêque de Québec. Votre présence à nos fêtes, nous est un grand honneur et un grand bonheur. Le successeur des Plessis, des Panet, des Signay, des Baillargeon et des Taschereau, est bien chez lui à Nicolet. D'ailleurs, vous êtes notre métropolitain, l'ami d'hier et d'aujourd'hui, et, à ces titres, nous avons lieu de compter sur vous.

« A vous aussi nous en devons rendre grâce, immortel Léon XIII ! Cette maison de Nicolet, qui dira votre amour pour elle ? Vous la bénissez au jour de son triomphe, vous bénissez son centenaire glorieux, et cette bénédiction, vous avez voulu la déposer sur les lèvres de notre bien-aimé pontife et père, afin que nous en

puissions goûter toute la douceur et la suavité. Merci ! Le calice qui bientôt doit recueillir les gouttes du sang précieux, c'est un don de votre munificence, mais encore plus l'offrande de votre cœur. Merci !

« A vous tous, enfin, nous rendons grâces, Messieurs, messieurs du clergé, de la magistrature, de la députation, du barreau, de la médecine, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et du travail, à vous tous, anciens disciples ou amis, nous rendons grâces. Ces fêtes que votre affluence fait si grandioses et si imposantes, continuent, en une superbe et unique leçon, les leçons du séminaire. Elles sont un enseignement pour les jeunes. Elles contribueront à « former des hommes et à grandir le peuple. »

« Encore une fois, ô Dieu puissant, merci à vous, qui avez donné à la famille nicolétaine la joie de ce beau jour ! *Magnificat anima mea Dominum!* Ainsi soit-il ».

III

LE BANQUET

Après la messe, le banquet, le banquet en plein air. Sa Grandeur M^{gr} Gravel est appelé à y présider.

Des tentes immenses avaient été dressées au nord-est de la vieille cour, où les écoliers ont coutume de prendre leurs ébats.

D'un côté, les champs cultivés s'étendent au loin, de l'autre, la grande cour des élèves, les jeux, puis le bois qui confine à « Versailles ».

Sous les tentes, où se tamise si agréablement la lumière, des tables innombrables chargées de fleurs, de

fruits, de mets de toute sorte; des pavillons de toutes couleurs jouant dans les voûtes, une distribution générale, un arrangement tel du menu sur les tables, qu'il semble que pas un détail n'ait échappé à l'attention, la foule, tout cela offre le coup d'œil le plus varié, le plus animé, le plus gai qu'il soit possible d'imaginer. Nous sommes environ un millier de convives. (1) La fanfare du Séminaire nous donne, d'airs canadiens harmonisés par M. le Dr Desjardins, de Montréal — un ancien élève — le plus réjouissant concert. Homme de délicieuse compagnie ce Dr Desjardins, et musicien de goût!

Ajoutons, pour être complet, un service comme à la militaire par des écoliers qui volent au moindre signe, et un appétit qui rappelle, nul doute, en certains quartiers — le mien est du nombre! — les fameux repas du Séminaire, les jours de fête, quand on était servant de table... (2)

En dehors des sièges réservés aux dignitaires ecclésiastiques ou civils, aux officiers de l'organisation, la distribution des places est faite par années correspondant à celles du cours d'études, ce qui permet aux anciens camarades de manger ensemble.

(1) Des calculs plus sûrs donnent 1060 personnes sous les trois tentes, réparties comme suit: 40 invités spéciaux, 700 anciens élèves, et 320 élèves, séminaristes, régents et prêtres formant la communauté de 1903.

(2) Il y avait aussi du vin, parfois, ces jours-là, à la procure. Une fois, cependant, l'échanson qui était nouveau, se trompe et, au lieu d'une ronde de claret, c'est une *lampée* de cognac qu'il sert aux chanteurs... Mais qu'est-ce que cela? Un musicien qui bat la mesure, c'est comme un militaire qui garde le pas, jamais ça ne bronche!

Cette disposition est heureuse. Aussi, quel entrain ! Quelle douceur ou mieux quel bonheur de partager ensemble de telles agapes ! *Quàm bonum....!*

C'est vraiment la journée où l'âme communie à ce qu'apportent de plus doux les souvenirs de prime jeunesse.

Après le banquet, quelques classes ont la bonne pensée de se tenir ensemble, ou pour former un petit *conventum*, ou pour se faire photographier. On me dit : Vous êtes attendu ; mais je fais si bien qu'en atteignant la vieille pyramide à jour du jardin où je dois aller, sauf deux ou trois fidèles, les autres sont en retard comme moi, ou n'ont pu tenir en place.

Il paraît que bon nombre d'élèves, amis ou camarades de classe, ayant eu la chance de se réunir, dès la matinée, et ne voulant pas risquer de se perdre de vue, passèrent ensemble le temps libre dans les chambres.

Ils avaient voulu goûter encore de plus près, plus intimement, l'illusion des anciens jours.

Que ceux qui ont éprouvé dans leur vie ce qu'a de charmes l'amitié, nous disent s'il en peut naître ailleurs qu'ici de plus profonde, de plus fidèle ou de plus vraie. O les impressions du jeune âge ! *O primavera....!*

J'ai l'honneur de faire une partie du bois de « Versailles » en compagnie de M^{sr} Mathieu, recteur de l'Université Laval, l'un des dignitaires invités à la fête.

Qui mieux que M^{sr} Mathieu pouvait comprendre et goûter tout ce qu'avait de beau et d'émouvant cette inoubliable journée ?

En parcourant les voies nombreuses du bois, M^{re} Mathieu songe au Petit-Cap: « Avec le fleuve, dit-il, on se croirait vraiment là ! »

Chaque côté des sentes verneilles qui se croisent, ici et là, des statues, des inscriptions. A un certain endroit, une étendue d'eau, peu profonde, au bord de laquelle les voies se réunissent. On traverse au moyen d'un pont appelé « Pont-Saint-Ange ». Il ne manquerait plus que la forteresse du même nom, de l'autre côté, pour les écoliers récalcitrants, si ces jeunes citoyens qui habitent une « république idéale », n'étaient d'ailleurs de stricts observateurs des lois. Au lieu d'une prison d'État, c'est le bois toujours qui se continue avec ses frais ombrages, sous les érables, les chênes et les hêtres reverdis.

Temps absolument radieux.

Il semble que c'est d'hier que nous avons quitté ce « Nicolet qu'embellit la nature », ainsi qu'on le chante. C'est le même printemps qui s'ouvre aujourd'hui qu'autrefois. Ces premières feuilles ont les mêmes rayons tendres ; elles bruissent légèrement ; les oiseaux s'y bercent encore, et le soleil, toujours jeune, a des sourires d'or dans les branches et sur le sable fin des allées.

Oh ! que je vous reconnais bien, lieux témoins de mes jeunes années, douces émanations chargées de souvenirs comme de parfums, sentiers familiers du vieux parc, où si souvent j'ai goûté votre ombre amie, fière *académie*, où j'entends encore tant d'échos, tout vibrants de patriotisme ! Il me semble entendre l'un de mes

camarades de classe, au verbe profond et sonore, si fidèle ami du bien-dire, qu'il est devenu, depuis, sans s'en apercevoir, l'un des prêtres les plus éloquents du clergé nicolétain : J'ai nommé l'abbé Jutras, curé de Saint-Patrice de Tingwick.

IV

LA SÉANCE DES DISCOURS

La séance de l'après-midi qui commence. Elle a lieu dans la grande salle. Il est quatre heures. Tout le monde est déjà rendu.

Un élève de philosophie, bien déluré, M. P. Lavigne, monte sur l'estrade et lit le discours qui suit :

« *Messeigneurs, Messieurs,*

« Un siècle de « concorde et de labeur » au service des causes les plus sacrées, cent ans de beaux exemples donnés par nos frères aînés, dans tous les rangs de la société : voilà certes un tableau d'histoire qui fait honneur à la famille nicolétaine, comme à son blason : « *Religioni et Bonis Artibus.* » Heureuse l'institution qui peut aujourd'hui, comme ces chefs de familles nobles, étaler à la fois ses armoiries et ses annales, sans craindre de mettre au jour d'humiliants contrastes !

« Nous, les élèves du temps présent, nous ne comptons pour rien dans ce passé si honorable, si plein de mérites, de notre cher Nicolet. Il nous est donc bien permis de célébrer les gloires de notre clocher, sans qu'on puisse incriminer notre juste fierté. Nous n'oublions jamais le bien exercé au pays par les séminaires, frères du nôtre ;

mais, au jour du centenaire de notre *Alma Mater*, à la vue de ses fils qui viennent protester si éloquemment de leur amour pour elle, à la vue aussi des hôtes distingués qui, sans avoir grandi dans nos murs, viennent partager les joies d'une famille qu'ils estiment, nous sommes bien en droit de louer tout spécialement l'œuvre d'un collège qui a si parfaitement répondu aux grandes vues de ses fondateurs.

« Ce matin, quand un illustre pontife, successeur de nos illustres fondateurs et bienfaiteurs, les évêques de Québec, inaugurerait solennellement, en le consacrant au Seigneur, le temple érigé par la piété filiale des anciens élèves de Nicolet, nous avons uni nos voix aux vôtres, pour chanter l'hymne de la reconnaissance à Celui « qui a fait ce grand jour de fête ». Nous étions heureux, nos âmes vibraient à l'unisson des vôtres. Sans doute, nous nous étions dit : « Nos aînés sont de vénérables évêques, des prêtres, des citoyens distingués ; » mais la voix du cœur nous dit trop bien que, dans ces personnages, vivent toujours des frères qui reviennent familièrement visiter le foyer, pour y savourer les charmes d'un passé qui fut si beau. Et dès lors, la distance était franchie : nous vous revoyions confondus dans nos rangs, écoliers comme nous, heureux de notre bonheur, rajeunissant vos voix émuës pour le chanter avec nous, devant l'autel du Dieu qui a réjoui votre jeunesse, comme il réjouit aujourd'hui la nôtre. Et maintenant, non contents de ces chants religieux, vos frères cadets oublient la réserve imposée à leur âge, et ils osent élever encore la voix pour redire bien sincèrement comme il leur tardait de voir luire le jour consacré à célébrer le centenaire qui nous rassemble, comme votre visite leur est précieuse, et comme nos cœurs vous sont ouverts tout grands pour vous souhaiter la bienvenue.

« Nos traditions nous ont conservé des noms respectés et aimés. Ce sont, d'un côté, ceux des pères de notre communauté, de l'autre, ceux de leurs dignes fils qui sont allés de pur le pays, donner à pleines mains ce qu'ils avient ici reçu. Quelle liste brillante ! Souvent, au milieu de nos évocations classiques, nous nous sommes plu à rapprocher des grandes figures de l'histoire, les noms que tous nous avons aujourd'hui sur les lèvres. Et, Dieu merci, à nos yeux, ces derniers n'ont jamais souffert du parallèle. Sur un théâtre plus restreint, dans un pays plus neuf, et, partant, où les dévouements sont plus cachés, nous avons pu les voir défiler dans nos souvenirs. Modestement occupés ici à instruire des enfants, ils dépensaient dans l'oubli, un talent et une science qui eussent illustré de grandes chaires ou les plus belles tribunes, si l'œuvre de l'éducation n'eût été la plus utile et la plus méritoire aux yeux de leur sagesse.

« Et pendant que notre reconnaissance s'en allait remercier ces bienfaiteurs et tirer leurs noms de l'oubli, où ils auraient voulu les ensevelir, une voix élogieuse pénétrait jusqu'à nos oreilles dans cette studieuse solitude. Que de fois, lorsque la tâche nous semblait rude, on a mis sous nos yeux le spectacle réconfortant que vous donniez, à la suite de vos devanciers, dans votre zèle pour l'œuvre commune du bien !

« Le siècle qui vient de s'écouler, tourmenté dans tous les pays, eut aussi ses luttes dans notre jeune patrie : lutte moins sanglante qu'ailleurs sans doute, puisqu'elle se fit par la parole et par la plume, mais ce fut une lutte dont l'issue vaut infiniment mieux qu'une conquête du sol, car il y allait de notre nationalité. Ce combat, n'oublions pas de quelle nature il est. Les tenants de nos droits, avaient à soutenir l'attaque à la fois dans les hautes sphères, contre les ennemis de notre

race et de notre religion, et, auprès du peuple, contre ceux qui voulaient l'égarer pour l'asservir. Ces deux genres d'attaque nécessitent, d'un côté, des chefs qui se tiennent en vue, mais, de l'autre, des travailleurs zélés, — et ceux-ci ne sont pas les moins méritants, — qui se donnent au peuple, en s'oubliant eux-mêmes, et sans compter les sacrifices.

« Dans notre admiration pour nos frères aînés, nous n'allons pas jusqu'à vouloir leur donner une place à part en les détachant de la phalange de nos défenseurs. Non, la gloire des uns ne diminue pas celle des autres, et nous savons fort bien que l'honneur de Nicolet n'est pas seulement d'avoir suscité des chefs à l'Église et à l'État, mais encore d'avoir produit un grand nombre de ces soldats dévoués, dont l'œuvre individuelle se réduit à l'oubli de soi, pour reporter toute la gloire de leurs travaux à la grande cause qu'ils soutiennent.

« Quoiqu'il en soit, des voix plus graves et plus dignes ont déjà évoqué et loué leurs noms. Tous ne sont pas disparus : le pays honore encore selon leurs mérites ceux que notre *Alma Mater* reçoit aujourd'hui avec tant de joie. Pour nous, neuf évêques donnés à l'Église canadienne, et qui ont exercé leur dévouement de pasteurs et de patriotes, depuis les frontières des États-Unis jusqu'aux plaines du Nord-Ouest ; des prêtres qui ont mérité l'estime de nos populations, au Canada comme dans la République voisine ; des magistrats distingués, des juges et des professionnels d'élite : voilà plus qu'il n'en faut pour nous affirmer que le rôle de nos devanciers, issus de Nicolet, est à l'égal de ceux qu'on célèbre le plus dignement dans l'histoire du siècle, en notre pays. Et donc, liers de nos prédécesseurs, conliants en la direction qui les ont formés, nous avons senti, tous les jours, se raviver en nous l'ardeur qui doit

nous permettre de suivre vos nobles traces, ne fût-ce qu'à distance. La plume d'un historien, issu de Nicolet, a immortalisé les gestes de nos ancêtres ; d'autres plumes, données à la poésie, ont buriné les traits les plus beaux de cette histoire : l'une a mérité les palmes de l'Académie française ; toutes ont reçu les éloges reconnaissants du pays entier, et spécialement de notre famille, charmée d'avoir vu sortir de son sein, des poètes chantant si bien nos gloires nationales, et donnant des accents si vrais à Nicolet, séjour aimé de leur jeunesse.

« Ces œuvres de mérite, accomplies, les unes, à l'ombre du sanctuaire, les autres, dans le domaine de l'éloquence et de la poésie, toutes dans un même esprit d'union fraternelle, qui est comme la caractéristique des nôtres, tous ces hauts faits de nos frères nous avaient, dès longtemps, fait soupirer après le jour fortuné qui nous réunirait sous ce toit, pour l'étape du centenaire.

« Enfin, nous le saluons, ce jour, et avec lui, l'épanouissement de toutes les figures dans « le bonheur et le charme qu'il y a pour des frères d'habiter ensemble ». Le caractère aimant, type si justement chanté du Nicoletain qui ne sait pas oublier le *Concordia* de sa devise, nous nous plaisons à songer qu'il a été façonné où nous grandissons nous-mêmes. C'est qu'en formant les intelligences, notre *Alma Mater* sait aussi former les cœurs.

« Tous nos directeurs se sont efforcés de nous inculquer cet esprit d'union, parfum de la vie collégiale, charme que l'on retrouve toujours dans notre vieux séminaire. Concevant leur rôle d'éducateurs comme celui de vrais pères de la jeunesse, ils ne reçoivent pas les jeunes gens sous leur toit pour les isoler un moment, et les donner ensuite à l'État, sans autres biens que la commune acquisition d'une instruction quelconque, mais pour en faire une famille véritable de frères, qui n'auront

tous qu'une âme dressée aux bons combats que réserve l'avenir aux hommes de devoir.

« Aussi bien, c'est au collège, à l'âge où l'âme s'ouvre à toutes les influences, et le cœur à tous les épanchements, que doivent grandir les amitiés sincères, de ces amitiés que les intérêts et les calculs de l'égoïsme n'atteignent jamais et qui survivent à toutes les séparations, à toutes les épreuves de la vie. Et de là, quand après les études, un confrère saura son ami de collège dans la détresse, il ouvrira généreusement la main pour lui venir en aide; quand il le verra menacé de sombrer dans sa foi et ses principes, il trouvera des paroles chaudes et convaincantes pour le rappeler dans les droits sentiers; enfin, quand deux vieillards nicolétains se rencontreront après avoir conduit la vie réelle avec ses alternatives de tristesse et de joie, ils tressailliront comme aux beaux jours des illusions; des larmes de bonheur mouilleront leurs paupières ridées, et, dans leur étreinte cordiale, l'on reconnaîtra que l'amitié ne vieillit point, et qu'ils aiment comme ils ont aimé.

« Voilà des affections durables, comme nos collègues savent en semer dans les cœurs.

« Plus que jamais, ces liens sacrés se manifestent en ce jour où les Nicolétains sont accourus de tous côtés à la source de leur bonheur, amenant avec eux l'escorte des amitiés précieuses qu'ils se sont créées dans le monde.

« Avec eux, nous sommes heureux de saluer les hôtes distingués qui, pour n'avoir pas reçu ici leur éducation, ne sont cependant pas étrangers à notre fête. L'estime qu'ils veulent bien donner à notre maison, fait qu'ils sont bien des nôtres.

« Que faut-il de plus pour que nous nous plaisions à redire: Oui, ce sont bien là nos frères! Sous la

pourpre des princes de l'Église, nous retrouvons la bienveillance paternelle des anciens directeurs et supérieurs ; sous la couronne de leurs cheveux blancs, ces prélats si vénérables, ces prêtres si distingués, nous manifestent ; comme à de jeunes frères, une affection sincère, conservée vivace, auprès de l'autel du Dieu de la charité. Chez tous, en un mot, quels qu'aient été les honneurs conférés à leurs mérites, ou les mécomptes dus aux caprices de la fortune, nous retrouvons ceux que nous avaient peints nos prévisions. Oui, ce sont bien là nos frères, disons-nous. Comme ils sont bien tels que nous avons rêvé de devenir un jour, si nous sommes fidèles aux traditions de Nicolet ! Comme ils ont bien mis en œuvre la sage et paternelle direction de ceux dont les noms volent aujourd'hui de bouche en bouche : les Raimbault, les Léprohon, les Ferland et les Caron !

« Ces illustres figures et bien d'autres, chères à vos souvenirs, sont aujourd'hui disparues. Mais nous savons que vous estimez, autant que nous les vénérons, ceux qui leur succèdent, avec le même zèle de tous les instants, dans l'œuvre de notre formation. Nous osons l'espérer, nous ne rendrons pas inutiles leur abnégation et leur dévouement. Nos forces trahiront peut-être notre bon vouloir, mais jamais le crime de la noire ingratitude ne nous fera oublier ceux à qui nous devons tant de bien dans l'ordre intellectuel et moral ; jamais on n'aura la douleur de nous voir renier les bons principes qu'ils sèment à pleines mains dans nos âmes.

« Bientôt, à votre suite, nous commencerons notre course active. Les heures fuient, les plus helles de notre vie, nous ne l'ignorons pas. Vainement nous sommes tentés de demander au temps de suspendre son vol, pour nous laisser jouir de notre bonheur paisible, à l'omhre de nos arbres séculaires, sous la protection bienfaisante

de notre clocher. Vainement, ô Nicolet, nous demandons au ciel de faire durer toujours cette époque de notre vie, où tout nous sourit, où notre atmosphère est sans cesse sereine, où les joies de la vie familiale sont toujours nouvelles. Trop tôt il nous faudra quitter notre heureuse retraite pour aller toucher du doigt la réalité, fouler nous-mêmes ces sentiers de la vie que nous font entrevoir nos rêves d'avenir. Trouverons-nous dans les diverses voies qui seront notre partage, les fleurs que nos espérances y sèment à plaisir? C'est un secret que notre passé nous rend moins redoutable. Oui, en nous voyant ici réunis, aujourd'hui, nous formons déjà mille projets généreux, surtout celui de marcher dans le droit chemin, si honorablement frayé par nos devanciers. Ce sont des illusions, peut-être, mais vous les aimez, car elles attestent notre désir d'imiter les modèles que la Providence nous a donnés. C'est le plus cher de nos rêves : à le réaliser, tendront désormais tous nos efforts. Et d'abord, touchés de votre piété filiale à l'égard de notre commune *Alma Mater*, ravis de votre esprit de confraternité, nous goûterons mieux la vie de famille dans cet asile béni que vous venez revoir avec vénération.

« Puis, nous voulons semer sans relâche dans le champ de nos intelligences, afin que la moisson soit abondante lorsqu'arrivera l'âge mûr, celui où nous serons donnés tout entiers aux œuvres que vous sentenez si dignement. Penchés sur nos livres, aux heures où l'étude nous semblera trop pénible, une voix discrète nous rappellera vos noms, votre passage au milieu de nous, et la grande passion du devoir qui a rempli votre vie entière. Alors, nous sentirons combien il fait bon se soumettre au labeur, quand l'œuvre à accomplir est si belle : conserver pour nous et pour nos compatriotes les biens que nous tenons de notre origine française et

catholique. Votre passage sera une lumière à l'entrée de notre avenir : elle nous indiquera sans cesse que notre poste d'honneur n'est jamais autre que celui où nous appelleront la défense de la foi, le soutien de la justice, le règne de la charité. Pussions-nous, à votre exemple, ne jamais errer dans notre zèle et ne jamais diviser les efforts de notre énergie, lorsqu'il s'agira d'être unis comme des frères, pour les concentrer tous au soutien de ces causes sacrées ?

« Honneur donc à vous, mes amis, soyez bénis des beaux exemples que vous nous avez donnés ! Vous vivrez non seulement dans notre mémoire, mais dans nos œuvres, si Dieu favorise et bénit nos ambitions. Et si, plus tard, l'on salue en nous des hommes de bien, notre fierté sera de n'avoir point forligné.

« Honneur à vous, qui avez su garder les traditions de Nicolet, dans toute leur beauté, et qui avez eu l'heureuse inspiration de venir renouveler un jour les belles heures de votre vie écolière, savourer ensemble les mille réminiscences qu'éveillent en vous nos vastes corridors, nos salles, notre cour ombragée, notre bocage charmant, que plusieurs d'entre vous ont parcourus tant de fois, lançant aux échos les essais d'une éloquence encore timide ! Que toute la poésie de votre première vie doit, en ce moment, inonder vos cœurs ! Le spectacle touchant que vous nous offrez, redevenus écoliers comme nous, avec nos saillies et notre heureuse gaieté, ce spectacle ne sortira jamais de nos mémoires et nous rappellera combien est belle, à celui qui sait le comprendre, la vie qui s'écoule pour nous en cette enceinte. Goûtez, au milieu des vôtres, le bonheur de vous revoir ; recevez de vos frères cadets les remerciements qu'ils doivent à votre précieuse visite, et les vœux qu'ils vous offrent de grand cœur pour que vos carrières soient encore

longtemps fructueuses ! Savourez encore un moment, trop court à nos désirs, la vie qui vous a préparés à rendre si bien, chacun dans votre sphère, les services que l'Église et la patrie attendaient de vous ! »

Ce discours, si plein de beaux sentiments, allait recevoir de nombreuses et éloquents réponses.

Sa Grandeur M^{gr} Gravel prend la parole.

A plusieurs reprises, les applaudissements de l'assistance couvrent la voix émue de l'éloquent évêque.

Au moment où M^{gr} de Nicolet annonce que le saint-père a témoigné le désir d'être, lui aussi, de la fête, et présente un calice d'or tout orné de pierreries que Léon XIII a bien voulu envoyer au séminaire, l'émotion est à son comble.

De toutes parts, enfin, éclatent encore les applaudissements, à la nouvelle que M. Douville, le Supérieur, a été élevé à la dignité de prélat domestique de la maison du pape.

DISCOURS DE SA GRANDEUR M^{gr} GRAVEL

EVÊQUE DE NICOLET

« *Messeigneurs, Messieurs,*

« Il y a cinquante-deux ans, étant petit élève de 12 ans au Collège de S^t-Hyacinthe, j'ai entendu faire de notre Séminaire, par un personnage de haute distinction, une mention bienveillante, qui m'est restée dans la mémoire, et que vous me permettrez de rappeler. M^{gr} Taché, de glorieuse mémoire, récemment élu évêque d'Arath et coadjuteur de M^{gr} Provencher, venait d'arriver de ses

lointaines et pénibles missions. Il s'en allait en France recevoir la consécration épiscopale des mains vénérables de M^{gr} de Mazenod, fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. L'arrivée de ce fils distingué dont elle était si justement fière, mit l'*Alma Mater* en liesse. Elle lui fit une réception solennelle. Or, parmi les paroles éloquentes qui tombèrent de la bouche de cet évêque de vingt-sept ans, en réponse à l'allocution du Supérieur de la maison, j'ai retenu les suivantes : « Nicolet, dit-il, a été généreux envers S^t-Hyacinthe. « Alors qu'il était encore à lutter contre les épreuves que « rencontrent d'ordinaire ces fondations, il lui envoya des « directeurs et des professeurs distingués, parmi lesquels « mon vénéré voisin de gauche, aussi remarquable par « ses vastes connaissances que par la sensibilité de son « grand cœur. » (Ce voisin de gauche était l'illustre messire Isaac Désaulniers, qu'une vive émotion dominait à ce moment). « Aujourd'hui c'est S^t-Hyacinthe qui vient « au secours d'un fils de Nicolet, en donnant dans ma « personne un coadjuteur à M^{gr} Provencher, brisé et « rompu par les pénibles labeurs de son apostolat. »

« Je suis heureux d'avoir une occasion aussi solennelle de répéter ces bienveillantes paroles, qui éablissent l'intimité des relations qui existaient dès lors entre ces deux grandes institutions.

« Mais cet heureux échange de bons rapports entre Nicolet et S^t-Hyacinthe, ne s'est pas terminé avec l'événement rappelé par M^{gr} Taché. L'année suivante, M^{gr} Prinee, un fils de Nicolet, devenait premier évêque de S^t-Hyacinthe ; et il conduisait avec lui comme secrétaire, un autre fils de Nicolet, rempli de promesses, monsieur Louis-Zéphirin Moreau, et qui, en effet, devait, vingt-quatre ans plus tard, occuper le trône épiscopal

de S^t-Hyacinthe, sur lequel il a jeté tant de lustre, par la renommée de ses vertus et la sagesse de son gouvernement.

« Il appartenait à S^t-Hyacinthe de payer de retour ces générosités nicolétaines. La Providence se chargea d'en faire naître l'occasion. Pendant que S^t-Hyacinthe, en effet, composait sa couronne d'évêques, la Providence conduisait Nicolet, à son insu, vers ses destinées complètes. Elle le fait sortir de la douce et bienfaisante juridiction des évêques de Québec, parmi lesquels il vénérât son illustre fondateur, M^{sr} Plessis, et ses plus insignes bienfaiteurs, pour le placer sous la houlette des vénérables évêques de Trois-Rivières, M^{sr} Cooke et M^{sr} Laflèche, qui, eux-mêmes, fils de Nicolet, aimaient à le visiter, et à venir y raviver les souvenirs de leur vertueuse et laborieuse jeunesse.

« Mais, ce n'est qu'en 1885, que le cours des événements, agencés par la bonne Providence, devait recevoir son couronnement. Cette année, en effet, vit la création du diocèse de Nicolet, et la nomination de son premier évêque, qui, le 25 août, prit possession de ce nouveau siège, au milieu d'une pompe inoubliable. Cette fois, c'était S^t-Hyacinthe qui se portait vers Nicolet, et lui envoyait, en mon humble personne, son premier évêque, celui qui devait présider à ses destinées religieuses, et devenir le père en Dieu de la famille nicolétaine. Et je conduisais avec moi un jeune prêtre, M. L.-V. Thibaudier, que M^{sr} de S^t-Hyacinthe avait daigné me céder, qui fut mon secrétaire, devint mon vicaire-général, et ne cessa jamais de me rendre les plus signalés services. Et, c'est en souvenir de ces rapports fraternels entre S^t-Hyacinthe et Nicolet, qu'à peine en possession de mon siège, je présentai aux

applaudissements de tout le monde, des lettres de vicaire-général à M. le chanoine Ouellette, supérieur du Séminaire de S'-Hyacinthe.

« Cependant la douce Providence ménageait encore à notre Séminaire, un honneur bien vivement apprécié. L'affaiblissement de ma santé, qui me mit à certaines heures aux portes du tombeau, les soucis immérités que m'apportèrent les litigations après l'écroulement de ma cathédrale, la maladie grave de mon vicaire-général, laquelle arriva simultanément avec ce désastre, me déterminèrent à demander un coadjuteur. Je tournai alors les yeux vers le Séminaire. J'éprouvais un doux plaisir, à la pensée d'assurer ma succession à un prêtre de cette vénérable institution. Mon libre choix se porta sur M. L'abbé Hermann Brunault. Le saint-père l'agréa, et le nomma évêque de Tubuna et coadjuteur de Nicolet; et lui donna la mission—ce sont les termes mêmes de la bulle—la mission d'être pour moi *une consolation et un secours opportun—solamen et adjuvamen*. Dieu soit béni ! Il en a été toujours ainsi. Et, si je suis en ce moment en jouissance d'un certain regain de santé, c'est en grande partie à ce digne et vénéré coadjuteur que j'en suis redevable.

« Messieurs, c'est en ma qualité de chef religieux de ce diocèse et de père en Dieu de la famille nicolétaine, que j'ai l'honneur en ce moment de vous souhaiter la bienvenue, et de vous remercier avec effusion de l'insigne condescendance que vous avez eue, en laissant vos travaux, si pressants à cette saison de l'année, pour assister à notre fête, et nous donner ce témoignage de sympathie, qui nous touche, nous réjouit et nous honore au delà de toute expression.

« Bienvenue aussi à vous, messieurs les anciens élèves ! Votre présence ici est un événement qui fixe l'attention

du pays, et ajoute beaucoup à l'éclat de nos gloires nicolétaines. Elle proclame la valeur de l'œuvre accomplie par nos maisons d'éducation, où l'on sait faire sortir doucement l'homme de l'enfant, par une instruction générale, et la culture simultanée du cœur et de l'esprit; ces nobles maisons d'éducation dont notre poète vient de dire :

« On nous enseigne ici la divine parole
« En exemples constants ». (FRÉCHETTE)

« Votre présence, ici, est un hommage rendu à ces vieux professeurs, qui ont mis les délices de leur vie à discerner dans un jeune écolier, les premiers linéaments de la supériorité future, à préciser l'achèvement de cette ébauche, à amener avec une indicible sollicitude, l'éclosion de cette noble fleur humaine, et à la mettre en condition de porter des fruits de choix.

« Votre présence, ici, est une solennelle adhésion à la pensée de notre commun Maître Jésus Notre-Seigneur, qui, en jetant les sociétés dans le moule de l'idée chrétienne, voulait réaliser l'union du clergé et du peuple.

« C'est enfin une leçon de choses donnée à nos élèves actuels. « Les années de la jeunesse, dit un écrivain, « sont des années sacrées, où les sentiments et les événements se précipitent dans l'âme, comme un métal en « fusion, qui se fixe et laisse une empreinte que les « années peuvent ensuite user et déformer, mais n'effacent « jamais. » Quand ces élèves auront vu des fils de Nicolet, venus à cette fête, des hauteurs de tous les ordres de la société religieuse et de la société civile, il suffira pour les exciter au bien et au travail, de leur rappeler le glorieux événement de ce jour, et de leur dire : « *Inspice et fac « secundum exemplar quod tibi monstratum est in monte!* »

« Ces pensées, que présentement je n'ai pas le temps de développer, ont touché la grande âme de notre saint-père le pape, alors qu'agenouillé tout récemment à ses pieds, je lui exposais l'idée de cette fête, et le priais d'accorder une bénédiction spéciale à tous ceux qui y prendraient part ; de daigner accorder une distinction au supérieur de la maison, et un calice à la chapelle commémorative de ce centenaire ; et avec cette ineffable bonté qu'il daigna toujours me manifester : « Je veux « être aussi de cette fête, me dit-il ; j'envoie une bénédiction spéciale à la famille collégiale réunie en ce jour ; « il me plaît également de la réjouir en honorant le « digne supérieur, et en le faisant prélat de ma maison ; « et pour cette chapelle commémorative de la célébration, je donnerai l'ordre qu'on vous remette un calice, « que vous présenterez en mon nom, recommandant aux « excellents prêtres de ce séminaire, qui s'en serviront « dans les saints mystères, d'avoir un souvenir spécial « pour le vieux pontife, qui le leur envoie avec tant de « bonheur ». (*On donne, ici, la bénédiction, le bref et le calice, au sein d'un enthousiasme indescriptible*).

« Encore un mot pour exprimer mon bonheur et mes souhaits, et je finis.

« Autrefois, le patriarche Jacob ayant devant lui les enfants de Joseph, se livrait à l'allégresse, et remerciait le Seigneur de l'avoir conservé dans les jours mauvais qu'il avait traversés, et de lui avoir accordé de contempler de ses yeux la postérité de son fils bien-aimé. Un sentiment analogue inonde mon âme. En présence de ces fils nombreux de mon séminaire, je remercie aussi le Seigneur de m'avoir fait triompher des soucis et de la maladie, et de m'avoir ménagé le bonheur de faire aujourd'hui connaissance avec la glorieuse famille nicolétaine.

« Mes souhaits ! Pour les exprimer, j'emprunterai les paroles du prophète Isaïe annonçant les gloires futures de la maison d'Israël : *Et erit sicut quercus que expandit ramos suos, et sanctum erit quod steterit in ea* : — « Que ce séminaire soit comme un chêne vigoureux, « qui étend au loin ses rameaux puissants, et que les fils « qu'il aura formés, soient toujours nimés du ciel ! »

DISCOURS DE SA GRANDEUR M^{gr} HÉGIN

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Messeigneurs et Messieurs,

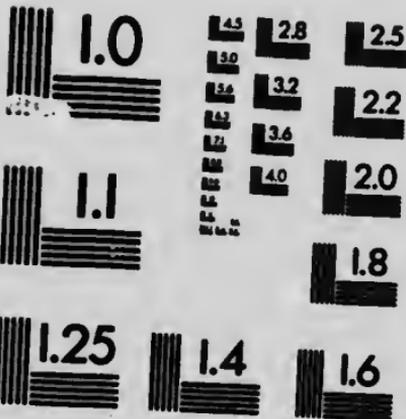
« Le Séminaire de Nicolet nous offre aujourd'hui un grandiose et délicieux spectacle. Tous ses anciens élèves — du moins tous ceux qui ont pu le faire, même au prix de grands sacrifices et des fatigues d'un long trajet — sont accourus de toutes les parties du Canada et des États-Unis pour prendre part à cette belle solennité du centenaire, et ils l'ont fait de grand cœur. Grand nombre de hauts dignitaires ecclésiastiques et civils et d'amis de l'éducation, ont tenu à s'associer à cette fête et à démontrer au public combien ils apprécient l'importance des services rendus au pays depuis un siècle par cette vénérable institution. On m'a invité à officier pontifiquement : j'ai accepté volontiers cet honneur, heureux de prier au moins pour la prospérité d'une œuvre à laquelle quelques-uns de mes prédécesseurs ont consacré leur temps, leurs ressources, la fleur de leur dévouement.

« Mon premier souvenir, en célébrant la sainte messe, ce matin, dans votre splendide chapelle — qui demeurera comme un monument impérissable de votre reconnaissante affection pour votre *Alma Mater* — mon premier souvenir a été pour vous, messieurs les anciens élèves,



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

qui avez puisé dans ce vénérable séminaire, la piété, la science, tout ce qui fait les grands chrétiens et les citoyens intègres et dévoués. Pouvais-je ne pas penser à vous, ne pas prier pour vous, lorsque je vous voyais pressés autour du sanctuaire, priant vous-mêmes avec une piété édifiante et savourant cette musique sacrée qui semblait venir du ciel ?

« La joie déborde de vos âmes ; je la vois étinceler dans vos regards et sur vos fronts. Vous êtes heureux — et avec raison — de vous retrouver dans ces lieux enchanteurs où votre enfance et votre jeunesse se sont écoulées, où vous avez grandi. Je comprends ce bonheur et m'en rends parfaitement compte.

« Dans ces lieux qui ont été si longtemps les témoins de vos travaux et de vos succès, de vos joies et de vos passagères tristesses, vous sentez revivre en vous toutes les émotions de votre vie première ; j'ose presque dire que vous reconnaissez comme des parcelles de votre cœur à tous les angles de votre vieux Séminaire de Nicolet et sous tous les arbres de votre magnifique parc : c'est l'âme qui laisse quelque chose d'elle-même là où elle a séjourné durant des années. Les affections, les enthousiasmes d'autrefois, les sentiments, les innocentes espiègeries de la vie d'écolier, ces *joies flottantes* de l'âme, comme quelqu'un les a appelées, vous les retrouvez encore à leur place et elles ont un charme particulier comme tout ce qui se rattache au jeune âge. Quand on est un peu avancé dans la vie, quand les luttes, les perfidies, les haines du monde sont venues assombrir l'existence et qu'un nuage d'aigreur et de douloureuse tristesse s'est élevé autour de l'homme fait, c'est alors qu'il fait plaisir de revoir son nid d'enfance, de raviver les joyeux souvenirs de ses années d'études, de cette délicieuse période de la vie où l'être tout entier s'épanouit,

se dilate si gracieusement. Ces vieux murs font revivre en vous le souvenir de ces amis d'enfance qui ont, pour l'âme, la fraîcheur de l'aube du jour et qu'on ne saurait jamais oublier; ils vous remettent en mémoire ces sages supérieurs, ces maîtres dévoués, ces pères si charitables, si bienveillants, si vivement affectionnés, malgré quelques rigueurs apparentes, ces hommes de Dieu dont le zèle et la patience n'étaient égalés que par leur parfait désintéressement. Vous éprouvez un vrai bonheur en retrouvant ce monde ancien et nouveau: ancien par la mémoire du cœur et la présence de ce que vous avez aimé autrefois; nouveau par l'épanouissement de toutes ces jeunes plantes, qui poussent encore sur le tronc vigoureux de votre séminaire, et qui promettent des fruits abondants pour l'avenir.

« Ces émotions, je les ai éprouvées moi-même, lorsqu'après cinq années d'absence à Rome, j'ai revu les vieux murs du Séminaire de Québec qui avait abrité ma jeunesse.

« A la sainte messe, ce matin, j'ai demandé à Notre-Seigneur de raviver également dans vos âmes le souvenir des leçons de vraie sagesse, de piété et de vertu que vous avez reçues dans cette sainte maison, ces leçons qu'on vous donnait avec une affectueuse prodigalité pour servir d'assises à votre carrière dans l'Église ou dans la société civile, et qui ont été, je n'en doute pas, la règle de votre vie.

« Mais il est un autre *memento* que j'ai fait de grand cœur, durant le saint sacrifice, c'est celui des défunts qui, à divers titres, vous sont particulièrement chers. Ils sont nombreux ceux qui, depuis un siècle, ont travaillé à la fondation, à l'affermissement, au développement de votre beau séminaire et qui sont descendus dans la tombe: je ne voudrais pas tenter de vous en

fournir l'interminable liste. Plus nombreux encore sont ceux qui, après avoir fait ici leur cours d'études seulement, et avoir fourni une carrière plus ou moins longue, sont allés jouir là-haut d'une vie meilleure.

« Quiconque a lu l'histoire récemment publiée du Collège-Séminaire de Nicolet—histoire richement documentée et écrite non seulement avec intelligence et exactitude, mais avec le cœur d'un fils reconnaissant et d'un père dévoué—quiconque a lu ces deux beaux volumes, pourra se rendre compte des immenses sacrifices qui ont été faits pour fonder cette vénérable institution et en assurer l'existence. Il n'est pas une pierre de ce séminaire qui ne proclame hautement les sacrifices de toutes sortes que se sont imposés pour le construire et le faire prospérer, ses fondateurs, ses supérieurs, ses directeurs, professeurs et bienfaiteurs à tous les degrés. L'histoire de votre maison, c'est l'histoire du zèle inlassable pour l'éducation chrétienne de notre jeunesse; c'est l'histoire d'un dévouement sans bornes à l'Église et à la patrie canadienne; c'est l'histoire de plus de quatre mille sept cents élèves qui sont venus s'abreuver ici à la source de la religion et de la science.

« Me sont revenus particulièrement en mémoire, ce matin, mes vénérés prédécesseurs du siècle dernier, M^{rs} Plessis, M^{rs} Panet, M^{rs} Signay. Quels beaux noms dans les annales de votre institution! Et que de grandes choses ils disent au cœur de tous les Nicolétains! Le premier, avec la supériorité d'esprit qui le distinguait, voyait à l'avance les services considérables que ce collège rendrait à la jeunesse de cette partie de notre pays, et il n'hésitait pas à entreprendre cette œuvre qui, au commencement du siècle dernier où les ressources pécuniaires étaient si limitées, semblait être d'une exécution bien

difficile, pour ne pas dire impossible ; ses deux successeurs se dévouèrent corps et âme pour affermir et développer cette institution. Tous trois ont été pour elle de vrais pères ; ils lui ont donné la vie, ils ont soutenu ses premiers pas, ils ont veillé sur elle avec une tendresse et une sollicitude de tous les instants. L'histoire nous les montre s'occupant des moindres détails comme des choses les plus importantes de l'administration, veillant à l'achat et à l'expédition des matériaux de l'édifice, faisant de fréquentes et longues visites au collège, s'enquérant avec anxiété des progrès et de la conduite des élèves, s'intéressant à tout ce qui pouvait accroître la force, le prestige, le bien-être matériel et spirituel de cette jeune institution.

« Si les archevêques qui ont occupé après eux le siège de Québec, ont paru moins ardents, moins enthousiastes pour le Séminaire de Nicolet, ce n'est pas qu'ils eussent moins d'affection, moins de dévouement pour cette vénérable maison qui avait déjà rendu d'inappréciables services au pays, mais plutôt parce que, arrivée à l'âge mûr et capable de se suffire à elle-même, elle n'avait plus besoin de ces soins assidus, de ces attentions délicates et maternelles dont on l'avait entourée à son berceau.—J'avoue ingénument que je suis bien le dernier sur la liste des archevêques de Québec bienfaiteurs de Nicolet, le dernier par ordre de date et encore plus par ordre de mérite, mais je ne crois pas être le dernier sur la liste de ses vrais et nombreux amis, ni le dernier par le dévouement et l'affectueuse admiration que je professe pour ce noble et vigoureux rejeton du siège métropolitain de Québec.

« Dans cette pieuse évocation de vos défunts, j'ai fait mention spéciale, non seulement des évêques qui ont été formés dans leur jeunesse au Séminaire de Nicolet et qui

ont fait si grand honneur à leur *Alma Mater*, mais encore des nombreux prêtres séculiers et réguliers, des hommes d'État, des juges, des membres des diverses professions libérales et autres qui ont été des élèves de cette même institution, qui se sont distingués dans leurs sphères respectives et qui ont profité des avantages considérables que leur offrait la petite école du regretté et si dévoué M. l'abbé Brassard, école devenue en peu de temps un grand, superbe et florissant collège classique.

« J'ai vu qu'il y avait aussi un devoir de reconnaissance à accomplir envers le bon Dieu qui a béni si visiblement votre maison. La divine Victime que j'offrais en sacrifice, ce matin, m'a mis en état de remplir ce devoir si doux auprès du Père des miséricordes. Je lui ai demandé de continuer à répandre sur votre séminaire les plus précieuses bénédictions. — Du haut du ciel où nous serons tous, je l'espère, au second centenaire, nous prions Dieu de faire, par sa grâce, que professeurs et élèves de cette époque, ne soient jamais inférieurs à leurs devanciers dans la pratique des vertus qui font les solides chrétiens et les citoyens exemplaires. »

DISCOURS DE SA GRANDEUR M^{gr} LANGÉVIN (1)

ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE

« *Messeigneurs, Messieurs,*

« Ce qui amène l'archevêque de Saint-Boniface, venu de quatorze cents milles à cette fête de famille, c'est la reconnaissance envers Nicolet, qui a donné au Nord-Ouest canadien son premier évêque. Nicolétains, vous pouvez être fiers du passé comme du présent de votre

(1) Discours reconstruit aussi fidèlement que possible, à l'aide de quelques notes laissées au Séminaire.

Alma Mater! Avec vous, je me réjouis de ses gloires, et je remplis moi-même un devoir de piété filiale en venant louer devant ses fils l'un de leurs plus illustres aînés, le premier élève du Collège-Séminaire de Nicolet, M^{re} J.-Norbert Provencher. Le temps est court. Afin de ne pas fatiguer votre attention, je devrai me borner à citer quelques notes prises à la hâte, hier soir, pour vous faire voir ce qu'ont pensé de cet homme ses contemporains. J'ai parcouru, durant mon voyage, les belles pages qui retracent les vertus et l'œuvre prodigieuse de ce saint missionnaire, et j'ai senti mon admiration redoubler encore pour cette figure d'apôtre.

« Pour en juger, nous n'avons qu'à relire les éloges qu'en ont faits ceux qui l'ont connu à l'œuvre, au début du siècle.

« M^{re} Plessis s'y entendait en hommes. Or, voici ce qu'il écrivait de M^{re} Provencher : « Voilà votre séminaire, « M. le Supérieur, qui donne deux braves missionnaires « à la Rivière-Rouge, à 800 lieues de Québec, savoir : « MM. Provencher et Dumoulin. Quand il n'aurait pro- « curé que ce service à la religion, ce serait assez pour « nous dédommager, vous et moi, de la sollicitude qu'il « nous donne depuis douze ans, et pour imposer silence à « ceux qui répètent sans cesse que cet établissement fait « à la religion moins de bien que de mal. » — (1818) —.

« En 1820, il écrivait au même M. Raimbault : « Plus « je l'étudie, plus je trouve d'uniformité, de bon sens, de « gravité et de sagesse dans son caractère. . . . Ce n'est « pas un *homme du monde*, mais un *homme de Dieu*, qui « partout saura faire respecter et aimer la religion. »

« Telles étaient les qualités d'esprit et de cœur du jeune prêtre, au jugement de M^{re} Plessis.

« Encore au même, après le sacre de M^{re} Provencher, l'évêque de Québec écrivait : « M^{re} de Juliopolis

« (M^{re} Provencher) a quitté Montréal. Ce brave homme « sera béni de Dieu, je l'espère. Sa vertu me fait envie. « Sa science est adéquate aux besoins de sa mission. Il a « l'amour de l'étude et la maturité du jugement. Je « m'estimerais heureux d'être digne de mon poste, comme « il l'est du sien. »

« Ainsi parlait M^{re} Plessis, le second fondateur de l'Église du Canada.

« Et, maintenant, écoutez ce que Sir George Simpson, gouverneur de la Baie-d'Hudson, écrivait à M^{re} Taché, après la mort de M^{re} Provencher:—« Pendant une longue « période, plus longue qu'il n'est donné aux amitiés « humaines de durer, j'ai eu le bonheur d'entretenir avec « ce digne évêque des rapports caractérisés par l'estime « et le respect personnels, lesquels, pendant plus de trente « ans, n'ont jamais été interrompus, soit dans nos rap- « ports officiels, soit dans nos relations privées.

« Dans sa carrière publique, il s'est montré l'ami de « l'ordre et du bon gouvernement, le promoteur de tout « ce qui paraissait devoir contribuer au bien-être général, « et un pilier pour les autorités établies. Toujours prêt « à porter sa part des fardeaux publics, tant dans les « délibérations du Conseil que dans le maintien des lois. « Quant à sa valeur personnelle, le sentiment si répandu « du chagrin causé par sa perte, fournit une preuve tou- « chante de sa bienveillance et de sa libéralité.

« Sa vie pieuse et sans tache lui avait acquis l'estime « universelle. Pour moi-même personnellement, il fut un « ami honoré et estimé, et dont la société m'a toujours « été fort agréable. »—Enfin voici ce qu'écrivait à la mort de M^{re} Provencher, l'éloquent missionnaire de la Rivière-Rouge, M^{re} Laflèche: « M^{re} Provencher était un de ces « hommes rares qui gagnent à être connus.... Depuis « neuf ans que j'ai le bonheur de vivre sous sa direction,

« il s'est toujours montré un père généreux, tendre et « compatissant. » Voilà, messieurs, comment on a jugé le premier évêque du Nord-Ouest. N'ai-je pas raison de dire que M^{re} Provencher, enfant de Nicolet, premier élève du Collège de Nicolet, est un de ses fils les plus illustres? Aussi, son œuvre mérite-t-elle d'être rappelée en ce jour.

« Il a envoyé les premiers missionnaires à la Baie-d'Hudson, à Sainte-Anne, près d'Edmonton, au Lac Labiche et à Athabaska-Mackenzie, et c'est grâce à son influence que les Canadiens de la Colombie et de l'Orégon ont reçu du Canada des missionnaires devenus, plus tard, Nos Seigneurs Blanchet et Demers.

« Dans le diocèse de Saint-Boniface, M^{re} Provencher a fondé, outre Saint-Boniface, les missions du Lac Manitoba (Baie-la-Canardie, aujourd'hui Rivière-aux-Épinettes) et de la région de Qu'appelle, et plusieurs paroisses sur l'Assiniboine (Saint-François-Xavier, Baie-Saint-Paul et la Rivière-Rouge).

« En outre, il a fondé un collège classique pour l'enseignement supérieur, des institutions de charité et d'éducation, sous la conduite des incomparables sœurs grises de Montréal, et il a ajouté à ces deux puissants moyens d'action pour le bien, l'établissement dans le pays d'une communauté de missionnaires, les Oblats de Marie Immaculée, qui ont certainement assuré le maintien de son œuvre sous la conduite de son illustre successeur, M^{re} Taché.—Dans l'ancien champ où s'aperçoit le zèle de M^{re} Provencher, il y a, maintenant, trois diocèses: Saint-Boniface, New-Westminster, Saint-Albert, et trois vicariats apostoliques: Saskatchewan, Athabaska et Mackenzie. Voilà son œuvre et les résultats de son œuvre. Et Dieu sait au prix de quels sacrifices, ces travaux gigantesques ont été entrepris.

« Il a fallu d'abord un courage héroïque à M^r Provencher pour entreprendre de fonder une mission à la Rivière-Rouge, en 1818, alors que le clergé et les fidèles du Canada regardaient l'entreprise comme téméraire.

« Quelle force d'âme dans ce prélat intrépide ! Ce n'était pas un homme ordinaire, c'était une âme d'élite, une de ces âmes fortement trempées comme on en rencontre rarement.

« M^r Plessis cache pour ainsi dire le collège naissant de Nicolet dans une forêt de pins, comme un nid de colombes ; mais ces colombes avaient parfois quelque chose de la nature de l'aigle. Comment, en effet, expliquer l'acte d'obéissance héroïque de M. l'abbé J.-Norbert Provencher, lorsqu'en 1818, il renonçait à la tranquillité du ministère dans l'une de nos florissantes paroisses, pour exposer sa vie aux dangers de l'inconnu, et se livrer aux travaux pénibles et peut-être ingrats de l'évangélisation ?

« Lorsque le jeune aiglon, voyant partir sa mère, en la suivant des yeux s'avance au bord du nid, qui donc lui dit alors qu'il peut quitter la terre et sauter dans le ciel déployé devant lui ? Qui donc lui parle bas, l'encourage et l'appelle ? Il sait qu'il est aiglon, le vent passe, il le suit. — Le jeune Provencher entend la voix de l'Église, sa mère, *sicut aquila provocans*, qui l'invite à s'élancer vers les immensités sauvages et inconnues de l'Ouest canadien. Le vent de la grâce passe, il le suit !

« M^r Provencher a été évêque laboureur, moissonneur, éducateur. Au milieu de ses labeurs étonnants, il a souffert à la fois de l'isolement, de la faim, de la soif et du froid, et cela pendant trente-cinq ans. Pendant longtemps, il n'eut pour nourriture que de la viande sèche ; — nous ne parlons pas de pain : il en a manqué dans un pays destiné à devenir le grenier du monde. — Il était forcé de dire un soir à l'une de ses néophytes : « Va dire à ta

« mère de m'envoyer quelque chose pour mon souper ; »
et il recevait quelques misérables poissons.

« L'année de sa mort, (1858), il écrivait à M^r Bourget :
« Pensez à nous, cher seigneur, car nous sommes tous
« dans la misère ! »

« Telles sont les souffrances au prix desquelles le
Nord-Ouest canadien s'est ouvert à la foi. Nicolétains,
soyez donc fiers de l'un de vos plus illustres nés ! En
héritant de son siège épiscopal, malgré mon indignité,
j'ai hérité de son affection reconnaissante pour son
Alma Mater, sans préjudice pourtant de l'affection tendre
et ardente que j'ai vouée à mon *Alma Mater* à moi, ce
cher Collège de Montréal.

« Oui, j'appelle sur vous les bénédictions du ciel :
*Benedictio Dei super vos, benedictio vobis in nomine
Domini!* — Et si vous me permettiez, MM. les anciens
élèves et les élèves actuels de Nicolet, je vous redirais
pour terminer le vieux refrain populaire :

« O Nicolet,

« Il y a longtemps que je t'aime,
« Jamais je ne t'oublierai ! . . . »

DISCOURS DE SA GRANDEUR M^r BRUCHÉSI
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

« Messieurs, Messieurs,

« Me rendre au désir de M^r le supérieur du Séminaire
de Nicolet, est pour moi un devoir en cette circonstance ;
mais les éloquents prélats que nous venons d'entendre,
m'ont rendu la tâche difficile. Que pourrai-je dire, en
effet, qu'ils n'aient dit déjà ; et comment le dire aussi
bien qu'eux ? Ils ont exprimé, ce me semble, les senti-
ments, les émotions, la joie dont nous sommes tous
animés : c'est bien le moment de dire que tous les cœurs
battent à l'unisson. Je parlerai tout de même, me

rappelant la belle pensée de Lacordaire : qu'il y a des choses que l'on redit toujours sans les répéter jamais.

« Eh bien, oui, je redirai que nous assistons à une fête aimable et réconfortante à la fois, et que tout ce que nous voyons et entendons depuis ce matin, me parait un enchantement. Et cette joyeuse fête, quelle grande leçon elle donne, Messieurs, à la jeunesse qui en est témoin, et quels impérissables souvenirs elle laissera dans leur mémoire !

« Il y a quelques heures, nous faisons l'inauguration de la belle chapelle, cadeau de jubilé des anciens élèves à leur *Alma Mater*. Toutes les âmes étaient ouvertes à la reconnaissance, et comme vous avez su vous faire leur interprète, Monseigneur de Tubuna, en voulant que le premier discours prononcé dans ce lieu sacré, fût le commentaire du plus beau cantique d'action de grâces que des lèvres humaines aient jamais chanté : « *Magnificat anima mea Dominum.* » « *Fecit mihi magna qui potens est!* » Or, depuis ce moment, c'est le même cantique ému que nous entendons : évêques, prêtres, citoyens, professeurs, élèves d'autrefois et d'aujourd'hui, tous font écho à vos éloquents paroles pour remercier Dieu des faveurs insignes qu'il a déversées sur cette institution depuis son berceau jusqu'à ce jour.

« Des liens étroits unissent Nicolet et Montréal. Tout à l'heure, M^{gr} l'archevêque de Québec célébrait les œuvres et les vertus de son illustre prédécesseur sur le siège de sa métropole, ce grand évêque Plessis qui fut le fondateur et le père de ce séminaire. Certes il ne pouvait dire rien de trop à sa gloire. M^{gr} Plessis restera une des grandes figures de notre histoire, et l'on n'oubliera jamais ce qu'il a fait pour l'éducation de la jeunesse et la formation du clergé, pas plus qu'on oubliera qu'à une époque décisive de notre existence nationale, il s'est

constitué jusqu'au pied du trône d'Angleterre l'intrépide défenseur de nos droits et de nos libertés.

« Mais s'il a illustré le siège épiscopal de Québec, nous avons bien le droit de rappeler que Montréal lui a donné le jour; de sorte que le Séminaire de Nicolet se trouve rattaché par ses origines mêmes à notre diocèse.

« Mais ce n'est pas tout. Les annales de cette maison ont conservé le souvenir de ce jeune clerc qui s'y dévoua et l'édifia pendant trois années, de 1818 à 1821, et dont M^r Plessis avait dit en le recommandant: « C'est un « charmant garçon qui n'a d'autre défaut que d'être un « peu scrupuleux. » En quoi consistait précisément ce scrupule? je ne saurais le dire; mais je serais bien surpris qu'il fût cette maladie spirituelle si pénible, résultat d'une conscience mal éclairée et tourmentée. J'aime à croire que ce devait être plutôt cette maladie de toute âme noble et ardente qui n'ayant qu'un but, se dépenser pour Dieu, craint toujours de n'en pas faire assez pour lui. Et vous serez, Messeigneurs et Messieurs, de mon avis, j'en suis certain, lorsque je vous aurai dit que le jeune professeur dont je parle était l'homme qui devait plus tard jeter tant de gloire sur le diocèse de Montréal, créer tant d'œuvres, fonder tant d'institutions bienfaisantes, l'illustre évêque Ignace Bourget.

« Le successeur de M^r Bourget, M^r Fabre, de si doucé et si pieuse mémoire, continua avec le Séminaire de Nicolet les relations passées. Il y vint souvent assister à ses fêtes, et prêcher des retraites dont le souvenir ne s'est pas effacé de la mémoire de ceux qui les ont suivies.

« Pour moi, j'ai tâché de suivre de si beaux exemples, et afin de resserrer les liens qui existaient déjà entre le Séminaire de Nicolet et l'archevêché de Montréal, j'ai voulu, il y a quelques années, offrir au vénéré supérieur,

M. l'abbé Douville, M^{re} Douville maintenant, le titre de chanoine honoraire de notre cathédrale.

« Mais je reviens, Messieurs, à notre fête jubilaire. Ce n'est pas la première de ce genre à laquelle il nous est donné d'assister. Plusieurs maisons d'éducation de notre province en ont eu de semblables, et ce sera le tour d'un certain nombre d'autres hientôt. Or, partout, ce sont les mêmes réjouissances, les mêmes chants de gratitude et de piété filiale; partout on se plaît à rendre des hommages semblables à la vertu et au zèle de maîtres aussi modestes qu'instruits et dévoués; et voici la réflexion que ce fait remarquable m'inspire. Je suppose qu'au cœur de notre chère province canadienne française de Québec, il fût possible de réunir dans une enceinte assez vaste tous les directeurs, tous les professeurs, tous les élèves anciens et actuels de tous nos séminaires et de tous nos collèges. Quelle assemblée venue de chaque ville et de chaque village du Canada et des États-Unis! Évêques, curés, prêtres voués aux œuvres diverses du saint ministère, gouverneurs, ministres, députés, magistrats, avocats, notaires, médecins, hommes de finances, ils seraient tous là confondus dans un même sentiment de religieuse gratitude, payant la dette du cœur aux maisons qui les formèrent à la science et à la vertu. Il n'y aurait pas une voix discordante dans ce concert de louanges et de remerciements attendris, et ce serait comme le concert de l'âme même de la patrie. Car, si vous alliez alors en dehors de cette enceinte qui trouveriez-vous, je vous le demande, pour composer la classe dirigeante de la société? Tous les guides spirituels et civils de la nation seraient là réunis, et une conclusion s'imposerait: c'est que le clergé s'est fait l'éducateur du pays, et que toujours et partout il est resté fidèle à cette grande mission.

« N'est-ce pas, du reste, le beau témoignage que le vénérable M. Bellemare rendait ce matin même au nom des anciens élèves de Nicolet dans cette adresse où il semblait avoir mis tout son cœur? Il fait bon d'entendre nos vieillards, nos citoyens les plus exemplaires, tenir un pareil langage. Jeunes gens, que ce soit pour vous une précieuse leçon! Mais qu'il m'e soit permis d'ajouter, — nous sommes ici en famille, n'est-ce pas? — que ce n'est pas la seule leçon donnée par celui que les anciens ont choisi pour parler au nom de tous. Ceux qui le connaissent comme je le connais, savent que les pieuses conférences de saint Vincent de Paul n'ont pas eu à Montréal de président plus actif, et que les pauvres n'ont pas trouvé chez nous un ami plus dévoué et plus généreux que lui. Est-ce la mise en pratique des leçons reçues jadis dans ce séminaire? J'aime à le croire, et, dans tous les cas, je suis heureux d'avoir cette occasion de lui dire publiquement ma gratitude et de rendre hommage à ceux que la Providence lui donna pour directeurs et pour maîtres.

« Constatant, en même temps, les progrès accomplis à Nicolet depuis qu'il l'avait quitté, M. Bellemare semblait regretter de n'être plus à l'âge de recommencer ses études et de revivre la douce vie de l'écolier. Les jeunes élèves d'aujourd'hui ont souri tout en battant des mains. Et moi je me rappelais ces vers du poète dont la prose classique de l'adresse rendait si parfaitement l'idée :

« Que vous ai-je donc fait, ô mes jeunes années,

« Pour m'avoir fui si vite et vous être éloignées

« Me croyant satisfait?

« Hélas! et pour m'apparaître si belles

« Quand vous ne pouvez plus me prendre sur vos ailes,

« Que vous ai-je donc fait?

« A ce propos, ne serait-ce pas le moment de poser cette question : Le temps du collège est-il vraiment le plus beau temps de la vie ? Je connais d'avance la réponse des jeunes gens. Voici la mienne, et ce sera une distinction. Je dirai oui et non, au risque peut-être de surprendre plus d'un de mes auditeurs. Si, par le plus beau temps de la vie on entend le temps le plus tranquille, le plus serein, le plus exempt d'inquiétudes et de soucis, oh ! affirmez sans crainte qu'il n'en est pas de comparable à celui du collège et du séminaire. Mais si l'on parle de ce temps vraiment beau et fécond où l'homme produit ce que le divin Maître attend de lui, non, messieurs, ce temps-là n'est pas celui où l'on ne vit en quelque sorte que pour soi-même, recevant beaucoup sans presque rien donner, se préparant et se formant en vue de l'avenir. Le vrai beau temps pour l'arbre fruitier n'est pas celui où ses branches se couvrent d'un vert feuillage, mais celui où il donne des fruits abondants. Ainsi en est-il de l'homme. Prêtres qui vous dépensez aujourd'hui au service de vos frères ; qui étendez le règne de Dieu et prêchez sa loi, qui consolez les malheureux et les pauvres, et cela tout en souffrant et portant peut-être sur vos épaules une lourde croix ; citoyens, chrétiens exemplaires, pères de famille qui, à votre foyer et au sein de la société, faites œuvre d'apôtre en servant la religion et la patrie, croyez-moi, vous êtes au vrai beau temps de votre vie, puisque c'est aujourd'hui, dans votre dévouement et vos généreux sacrifices, que vous réalisez les desseins de la Providence à votre égard. Mais vous, jeunes gens qui êtes à l'âge heureux entre tous, profitez-en avec toute l'ardeur dont votre âme est capable ; laissez-vous diriger docilement par les maîtres qui vous entourent de la sollicitude la plus tendre ; acquérez des habitudes de vertu et de piété que

vous garderez toujours ; ornez votre esprit des connaissances les plus variées et les plus utiles ; suivez en toutes choses les conseils que vous donnent l'expérience et l'affection ; soyez, en un mot, des écoliers modèles, et c'est ainsi que par les années les plus douces et les plus tranquilles, vous préparerez les années les plus belles et les plus fécondes de votre vie.

« Je m'arrête, messieurs, je sens que j'ai parlé trop longtemps, mais les circonstances m'ont entraîné. Plusieurs orateurs et plusieurs poètes doivent encore se faire entendre. Mais en finissant, je veux, en ce jour où l'on a célébré les mérites des fondateurs, des premiers maîtres, des illustres disparus de ce Sénatuaire de Nicolet, dire l'admiration que je professe pour ceux qui aujourd'hui continuent leur œuvre avec tant de zèle et de désintéressement. Éducateurs de la jeunesse, ils ont droit à la reconnaissance de l'Église et du pays tout entier. C'est une carrière de durs labeurs et de sacrifices que la leur, mais aussi comme elle est belle aux yeux du patriotisme et de la foi ! Vous connaissez, messieurs, la modeste cellule où ils consentent à vivre, vous savez que pour les grandes choses qu'ils accomplissent, ils se contentent d'un salaire qui n'en est pas un et qui paie à peine l'habit qu'ils portent ; ils prêchent le détachement comme ils prêchent l'amour de la science ; leur ambition va plus haut et plus loin que les biens de ce monde. Honneur à eux ! J'aime à proclamer ici, et je sais que je ne fais qu'exprimer les sentiments de mes vénérés collègues, qu'ils exercent un apostolat bienfaisant et méritoire entre tous, et qu'ils comptent parmi les plus précieux de nos auxiliaires. S'inspirant de nobles exemples, ils marchent fidèlement sur la trace de leurs aînés ; parmi cette généreuse phalange, comme

chez les coureurs antiques, le flambeau sacré passe de main en main et ne s'éteint jamais. »

DISCOURS DE L'HONORABLE J. BLANCHET

JUGE DE LA COUR DU BANC DU ROI

Messeigneurs, Messieurs,

« Le remarquable événement qui nous réunit, a évoqué dans l'esprit et le cœur des anciens élèves de Nicolet, des souvenirs que l'éloignement et l'absence n'ont pu nous faire oublier, des sentiments que le temps, qui détruit tout, n'a fait qu'affermir et rendre plus vivaces et plus durables.

« Aussi, au premier appel nous sommes accourus ici, de tous les points de la Province et d'ailleurs, charmés de revoir encore la maison bénie où se sont écoulés les jours les plus heureux de notre jeunesse, enchantés et ravis de profiter de cette circonstance solennelle pour déposer, une fois de plus, aux pieds de notre *Alma Mater*, de ce Séminaire vénérable et vénéré, l'hommage sincère de notre affection, de notre admiration, et pour lui exprimer en même temps notre reconnaissance pour les bienfaits nombreux et inestimables qu'il n'a cessé de nous prodiguer pendant notre trop court séjour dans ses murs maintenant séculaires.

« Nous sommes heureux de pouvoir aussi remercier ses bienveillants et éminents directeurs, de nous avoir conviés à cette fête mémorable, et de nous avoir fourni l'occasion de contempler et d'admirer à loisir, le monument superbe qui doit en perpétuer le souvenir. Nous les prions, en même temps, d'accepter les vœux ardents que nous formons, avec tous les amis dévoués du Séminaire de Nicolet, pour que cette importante et noble

institution continue de grandir et de prospérer avec notre population et notre Province, et pour que la brillante carrière qu'elle a parcourue dans le siècle qui vient de nous dire adieu, soit encore plus brillante et plus utile dans le siècle nouveau qui vient de s'ouvrir pour elle avec autant d'éclat que de solennité.

« Il nous reste encore un autre devoir agréable à remplir : c'est celui de remercier les élèves actuels du Séminaire de leur bienveillant accueil, ainsi que des éloges par trop flatteurs et des sentiments d'estime et d'affection contenus dans l'adresse qu'ils viennent de présenter aux anciens élèves de Nicolet.

« Cette marque d'attention si délicate et si précieuse pour nous, servira à rappeler, une fois de plus, un fait déjà souvent constaté : c'est que, dans le passé comme aujourd'hui, les élèves de Nicolet se sont toujours considérés comme des frères, comme les enfants d'une même maison, et cette affection vivace et traditionnelle n'est certainement pas le moindre des éloges mérités que l'on puisse adresser au collège où elle s'est développée, et à ses nombreuses générations d'élèves qui n'ont jamais négligé aucune occasion de la maintenir et de la perpétuer.

« Il m'a semblé, en écoutant l'adresse éloquente des jeunes élèves, que j'entendais la voix de l'avenir parlant au passé. En effet, nous, les anciens, nous représentons le siècle qui vient d'emporter avec lui nos joies et nos jours d'épreuve, tandis que les élèves actuels représentent le siècle nouveau, c'est-à-dire l'avenir avec ses espérances, ses aspirations et ses horizons où les orages n'ont pas encore laissé la trace de leur passage.

« Si les élèves d'aujourd'hui ont le droit de s'enorgueillir des succès de ceux qui les ont précédés dans cette enceinte, nous, les anciens élèves, nous pouvons

également espérer et affirmer que sous la direction habile et éclairée de leurs directeurs et de leurs professeurs, les élèves actuels et futurs du Séminaire, sauront conserver religieusement les souvenirs et les traditions du passé glorieux que nous leur léguons, et nous sommes convaincus qu'ils s'efforceront par leur conduite, d'augmenter encore la réputation si bien établie déjà du Séminaire de Nicolet comme institution enseignante, et ne négligeront aucune occasion dans l'avenir de toujours tenir haut et ferme le drapeau béni de notre commune *Alma Mater*.

« L'importante démonstration à laquelle nous sommes tous si heureux de prendre part, n'intéresse pas seulement la grande famille nicolétaine, c'est aussi la fête de tout un diocèse, de tout un district, je devrais même dire de toute notre province, car elle est entièrement représentée ici, et, à ce point de vue, l'immense réunion d'aujourd'hui encourage et réjouit tous ceux qui comprennent l'importance et l'utilité de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire tous les véritables amis de l'éducation et du progrès moral, intellectuel et matériel de notre population.

« Aussi, c'est avec plaisir que nous retrouvons ici Nos Seigneurs les évêques de Nicolet, de Tubana, qui président avec autant de succès que de dévouement aux destinées de ce diocèse, Sa Grandeur M^{gr} Bégin, qui nous apporte les sympathies traditionnelles du siège archiepiscopal de Québec, les évêques distingués de Montréal, de Trois-Rivières et de St-Boniface, les plus hauts dignitaires du clergé de la Province, les représentants les plus éminents des anciennes institutions enseignantes du pays, ainsi qu'un grand nombre de citoyens marquants de cette ville et des villes les plus considérables de la Province. Leur présence rehausse l'éclat de cette journée

et donne un caractère solennel à ce mémorable anniversaire. C'est en premier lieu le témoignage éclatant et spontané de l'intérêt profond que les hommes les plus distingués du pays portent au Séminaire de Nicolet, et c'est aussi la démonstration vivante de l'importance réelle de cette maison, de son utilité et de sa popularité toujours croissante.

« Nicolet a raison de se réjouir de ce concert d'éloges qui s'élève autour de lui et des nombreuses sympathies dont il est en ce moment l'objet. Il a raison d'être fier de son origine et de son passé. Cette période accidentée de son existence, vient d'être arrachée à l'oubli par un historien aussi érudit que modeste, dont le livre, aussi intéressant qu'instructif, transmettra à la postérité la mémoire vénérée des fondateurs de Nicolet : les Brassard, les Panet, les Signay, au milieu desquels brille d'un éclat sans cesse grandissant une des plus remarquables figures de notre histoire, l'illustre évêque Plessis, qui, pendant une des périodes les plus tourmentées de notre existence, a, par son énergie, son tact et son dévouement, rendu à l'Église et au pays des services qu'il nous serait impossible d'oublier, et dont nous pouvons maintenant mesurer et apprécier les conséquences importantes.

« Nicolet peut aussi se glorifier des services qu'il a rendus à la religion et à l'État, car il a fourni à l'épiscopat, au clergé, au barreau judiciaire et aux professions libérales, un grand nombre d'hommes éminents qui, pendant le cours du siècle qui vient de se terminer, ont démontré l'excellence de son enseignement, la sagesse de sa direction, et, ont rempli les différents rôles que la Providence leur a assignés en faisant honneur à leur état, à leur pays et à leur *Alma Mater*.

« L'histoire de Nicolet servira encore à démontrer une vérité maintenant indéniable : c'est que le clergé de cette Province a toujours été, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, le meilleur ami, le conseiller le plus désintéressé et le plus dévoué du peuple confié à ses soins. Mais il a encore un titre plus grand à notre reconnaissance, car il a contribué, dans une large mesure, à la conservation de notre individualité comme nation, au maintien de nos droits et de nos libertés, en répandant à profusion dans les rangs de notre population une éducation perfectionnée qui nous a permis de lutter avec succès pour la défense de notre glorieux héritage, et surtout de conserver intacts les deux caractères distinctifs de notre race : la religion de nos pères et la langue de nos aïeux.

« En disant adieu au siècle qui emporte avec lui tout ce passé glorieux, nous pouvons regarder avec confiance l'aurore du siècle nouveau, qui nous a si joyeusement accueillis ce matin par un soleil resplendissant, car nous n'avons aucune raison de craindre que l'œuvre que nous chérissons, subisse jamais de trop lourdes épreuves pendant le cours de la longue carrière dévolue à notre institution.

« Le Séminaire de Nicolet, en effet, n'a rien à redouter de l'avenir. Entouré des profondes sympathies de notre population, dirigé par des supérieurs prudents et habiles, assuré de la protection vigilante de nos évêques et du clergé de ce diocèse, il continuera sa marche progressive et ascendante à travers les temps à venir, et accomplira vaillamment et glorieusement le rôle qui lui a été assigné par ses fondateurs, en répandant à pleines mains les bienfaits de l'éducation dans les rangs d'une population de plus en plus avide de s'instruire, et dont les intérêts sont depuis longtemps unis aux siens par des

liens indissolubles. Et lorsque l'annaliste de l'avenir aura réuni à son tour les matériaux épars de l'histoire du deuxième siècle d'existence du Séminaire de Nicolet, lorsque ses élèves anciens et nouveaux seront convoqués, eux aussi, pour célébrer ce deuxième centenaire, ils pourront, après avoir mesuré la distance parcourue et les progrès réalisés, entonner, comme nous le ferons ce soir, un *Te Deum* retentissant pour remercier Dieu des succès remportés et des triomphes accomplis; et ses directeurs, en contemplant avec émotion l'arbre géant planté autrefois par M^{re} Plessis, pourront se dire, avec la même admiration et le même légitime orgueil que ceux d'aujourd'hui: Cet arbre a bravé les orages et les tempêtes pendant deux siècles, et, avec la protection divine, il vivra bien quelques siècles de plus!»

M. l'abbé Lecocq, de Montréal, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, invité à dire quelques paroles, complimente la maison sur son jubilé dans des termes qui nous font vivement regretter de n'avoir pas son discours.

Il se félicite en particulier « de l'étroite union que la divine Providence a formée entre les deux séminaires ».

« M. l'abbé Lecocq, écrit *La Patrie*, a fait un de ces bijoux de discours dont il a le secret. « Le Canada, a dit le distingué abbé, célèbre, aujourd'hui, l'une de ses gloires les plus vraies et les plus pures. La communauté de St-Sulpice conserve beaucoup d'attachement pour la vieille maison de Nicolet.

« Le Collège canadien de Rome, vieux de quinze ans seulement, est fier d'avoir donné l'évêque qui s'est fait entendre, ce matin, dans la chaire de la nouvelle chapelle. »

Poésie récitée par l'auteur, M. Louis Fréchette, de Montréal, greffier du Conseil Législatif, docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada, et lauréat de l'Académie française.

AU COLLÈGE DE NICOLET

A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE SA FONDATION

A l'âge où l'homme sent battre son cœur plus vite
Sous les souffles féconds du divin Floréal,
Où tout autour de lui le caresse et l'invite
A se laisser bercer dans un rêve idéal ;

Où tout n'est qu'espérance, enivrement, aurore ;
Où sous les purs rayons de l'horizon vermeil,
La vie ouvre son aile, et, l'âme semble éclore
Comme une fleur céleste aux baisers du soleil ;

O Nicolet ! à l'âge où l'on rit, où l'on aime,
Où l'on voit chaque jour passer devant ses yeux
Quelque lambeau doré de l'éternel poème
Qui chante aux cœurs naïfs l'avenir radieux ;

Un étranger, hélas ! sevré de toute ivresse,
Jeune encore, et déjà désireux d'oublier,
Frêle épave échappée à la vague traîtresse,
Vint baiser en pleurant ton seuil hospitalier.

Son front avait longtemps ruiselé sous l'orage ;
Ses pieds avaient rougi les cailloux du chemin ;
Un vent d'épreuve avait désarmé son courage :
Quelqu'un qui l'aperçut vint lui tendre la main.

De profonds dévouements, nature inassouvie,
Le bon ange eut pour lui des mots réconfortants ;
Et, devant ce vaincu précoce de la vie,
Ta porte, ô Nicolet ! s'ouvrit à deux battants.

Dans l'arche à la merci des flots noirs du déluge,
La colombe rentrait avec son rameau vert ;
C'était le port serein, l'asile, le refuge,
L'oasis émergeant des sables du désert.

Au lutteur épuisé la Paix offrait sa palme ;
La douce quiétude avait enfin son tour ;
Après les jours troublés, une atmosphère calme
De généreux oubli, d'indulgence et d'amour !

O sainte *Alma Mater*, j'ai revu tes portiques
A tes enfants toujours si largement ouverts,
Ton site inoublié, tes abords poétiques,
Et tes vieux pins écroulant sous l'assaut des hivers ;

J'ai revu ton doux seuil, j'ai revu ta couronne
De parterres fleuris et d'odorants buissons,
Tes grands murs aux tons clairs et joyeux qu'environne
Un réseau de bosquets pleins d'ombre et de chansons ;

J'ai revu ton clocher tout blanc que le ciel dore,
Ton antique chapelle où nous priions tout bas,
Et tes vastes préaux et ta salle sonore,
Complices journaliers de nos bruyants ébats.

Et quand de tes sentiers j'ai suivi les méandres,
Dont les échos semblaient reconnaître ma voix,
Mille chuchotements familiers et tendres
Ont redit à mon cœur ces choses d'autrefois.

Ils m'ont redit tes soins, ta bonté maternelle,
Ton noble esprit vibrant en touchants unissons,
La douce paix des jours écoulés sous ton aile,
Tes exemples pieux et tes saintes leçons.

Et pourtant, évoqué par cette voix amie,
Nul de ces souvenirs l'un à l'autre lié
En moi n'a pu surprendre une fibre endormie :
Mon cœur reconnaissant n'avait rien oublié.

Non ! et c'est là ma joie en ce beau jour de fête,
De sentir, abrité de nouveau sous ton toit,
Que si de longs hivers ont neigé sur ma tête,
Ils n'ont rien refroidi de mon amour pour toi.

O mon vieux Nicolet ! penche ton front, regarde
L'essaim de tes enfants sous tes yeux réuni ;
Toutes les lèvres n'ont qu'un seul cri : Dieu te garde !
Il n'est dans tous les cœurs qu'un seul vœu : Sois béni !

Oui, sois béni, ô mère ! Instruis, console et prie !
Que vers ton noble but rien n'entrave tes pas !
Enfante des héros pour la double Patrie :
La grande de là-haut et celle d'ici-bas !

Et moi, quand je verrai mon dernier sommeil luire,
Que la mort m'étreindra dans son cercle étouffant,
Mon grand regret sera de ne pouvoir te dire :
Le vieillard a payé la dette de l'enfant !

LA SÉANCE DU SOIR

1^{re} PARTIE

DISCOURS DE M. RODOLPHE LEMIEUX

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, A
MONTRÉAL, ET DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA

Messieurs, Messieurs,

« Vous m'avez demandé, M. le Supérieur, de parler au nom des *anciens élèves*. Je vous confierai que j'ai quelque peu hésité avant de répondre *oui* à votre paternelle invitation. Parler au nom des *anciens*, n'est-ce pas en effet faire l'aveu un peu pénible que la jeunesse s'est envolée ? Aussi bien, parler en présence des hommes distingués qui devaient me précéder et m'entendre, n'était-ce pas une tâche par trop périlleuse ? J'ai dû

toutefois céder—ayant appris depuis longtemps que tout aveu comporte un effort méritoire—ayant appris de vous, mes vieux maîtres, que plus lourd est le fardeau, plus douce et plus grande aussi la récompense.

« L'événement mémorable qui nous réunit autour de notre *Alma Mater*, évoque en notre âme des souvenirs que jamais les années n'effaceront. Il n'en est pas un parmi nous; j'en suis sûr, qui n'ait senti ce matin, en apercevant la cime des pins séculaires, en entendant la cloche qui naguère éveillait nos indolences, pas un qui n'ait senti une larme lui monter furtivement du cœur aux yeux.

« Ah! messieurs, c'est que ce nom de mère, d'*Alma Mater*, que nous donnons si tendrement à l'antique et sainte demeure dont le toit toujours hospitalier nous abrite après une longue séparation, sied bien, en vérité, à cette noble institution. Mais quel autre nom pourrions-nous mieux donner à cette maison bénie, qui dise avec plus de force et de douceur notre fidélité et notre amour? Un orateur chrétien l'a dit avec raison :
« L'homme peut devenir sourd à toute parole, insensible
« à tout nom; il y a un mot qu'il entend, une parole qui
« l'émeut toujours — ma mère — *alma mater*! L'homme
« peut tout oublier — il ne peut pas oublier sa mère, et
« dans les plus grandes ruines de son cœur cette image
« reste debout! Lorsque surtout nous l'avons perdue
« depuis des années, et que déjà notre vie s'en va vers
« son déclin, dans cette ombre que projette devant nous
« toute vie dont le soleil descend, nous croyons voir
« s'élever, couronnée d'une pure lumière, une image que
« les années embellissent à mesure qu'elle s'éloigne de
« nous; et sous le charme d'un souvenir toujours jeune,
« nous nous surprenons à nous écrier dans le secret de
« notre cœur: *ma mère, oui, c'est ma mère!* »

« Notre vieux collègue nous apparaît aujourd'hui avec un charme rajeuni. Oh ! je sais bien que l'on aime les lieux où l'on a aimé— mais ces murs semblent conserver notre cœur d'autrefois et nous le rendre intact pour mieux aimer encore.

« Puisque c'est ici que nous avons puisé la force qui nous a soutenus à travers la vie, que notre *Alma Mater* reçoive le juste hommage de notre sincère et vive gratitude ! Je ne sais vraiment en quels termes exprimer aux directeurs de cette maison, l'affectueuse reconnaissance que nous éprouvons pour eux. Si l'âme suffit pour sentir, elle ne suffit pas toujours pour dire ce qu'elle ressent. Et pour ma part, jamais je n'ai mieux apprécié qu'aujourd'hui, après vingt années d'absence, la noblesse, la bonté, le dévouement désintéressé de mes vieux professeurs ; jamais je n'ai mieux compris l'honneur incomparable qui s'attache à la droiture, au zèle, au travail de ces hommes austères, esclaves du devoir, serviteurs de la vérité, reculant sans cesse devant eux les limites de la science et de l'art, guidant les pas de la jeunesse que le rayon divin de l'espérance illumine, et dont le cœur tressaille à toutes les aspirations vers le bien, le beau et le vrai.

« Oui, ces hommes honorent leur temps, dominent leurs contemporains, et laissent après eux une trace lumineuse qui guidera la postérité.

« O mes chers vieux maîtres, vous nous avez donné le pain de la pensée ! C'est dire que vous avez pris sur nous comme un droit de famille. Il en est peu, certes, parmi nous qui ne vous doivent ce qu'il a été, ce qu'il est ou ce qu'il sera. Vous aviez deux qualités maîtresses qui faisaient votre originalité et votre force : la conviction et la simplicité. Elles pénétraient vos leçons de ce

charme subtil et profond qui distingue tout ce qui est honnête et vrai.

« La fête de ce jour est votre récompense et votre gloire. Et quant à nous, Messieurs, s'il est vrai que l'exemple de ceux qui ont fait le bien, est la sauvegarde la plus forte contre les entraînements qui nous en écartent; s'il est vrai que l'une des grandes satisfactions de la vie, c'est de mériter l'estime de ceux qui nous ont aimés, rappelons à nos maîtres que le plus bel hommage que nous puissions leur rendre, c'est de profiter de leurs enseignements, en restant fidèles à la loi du devoir, en conservant au sein de toutes les défaillances, nos convictions religieuses et l'amour de notre nationalité.

« En revoyant ce matin le vieux collègue, il m'a semblé que j'assistais au réveil des premières ivresses de ma vie d'écolier. Tout se levait de nouveau, tout rayonnait, tout chantait en moi. De chaque coin de la maison, de chaque arbre, de chaque repli du sol, j'ai cru ressaisir un bonheur, un regret, une figure. Cette vision rapide m'a fait revivre les plus pures et les plus fraîches années de ma jeunesse. C'est qu'il y a entre l'homme et les murs qu'il a jadis habités, des affinités discrètes. C'est peut-être ce que les anciens appelaient le *genius loci*. Ce génie du lieu, cette divinité du foyer, jamais nous n'avons mieux entendu sa voix que ce matin. N'est-il pas vrai qu'elle est passée dans nos cœurs, qu'elle y parle, qu'elle y pleure, qu'elle y chante? Ah! qu'il fait bon relire sa jeunesse dans le grand livre de pierre qu'est notre collège. Les joies du jeune âge, les premiers attachements, les troubles confus, les aspirations ardentes, les égarements fougueux de l'adolescence, suivis du repentir et d'un pardon paternel, l'étude obstinée, les efforts laborieux, les découragements passagers, les jeux, les succès et les triomphes, tout cela surgissant dans

nos cœurs, apporte comme la fraîcheur parfumée d'un souvenir réconfortant à notre vie d'aujourd'hui, si souvent affligée par les injustices, les ingratitude et le désenchantement.

« Mais le charme pénétrant du souvenir, ne doit-il pas envelopper aussi les tombes de nos morts, de ceux qui, confiants autant que nous dans l'avenir, sont tombés sur la route où nous nous engageons côte à côte? Les vides dans nos rangs, loin de nous décourager, doivent nous rappeler que la mort est l'appel de Dieu, l'initiation à la vie suprême. Ne survivent-ils pas si en nous ceux qui sont montés vers l'immortalité, et leur âme, en ce moment, ne communie-t-elle pas à la nôtre? Nous sommes leurs continuateurs et c'est à nous de transmettre à ceux qui nous suivront, l'héritage de vertus et de patriotisme qu'ils nous ont légué.

« Quant à vous, mes jeunes amis, sachez que vos aînés s'intéressent de cœur à vos travaux et applaudissent d'avance à vos succès! Les générations forment entre elles une vaste chaîne dont chaque anneau a sa valeur. Vous reliez, vous, le siècle que nous fermons à celui qui commence.

« Rappelez-vous que le travail est votre grand devoir; vous lui devrez avec le succès, vos joies les plus viriles. Lorsqu'en vieillissant, vous aurez mieux compris cette sainte loi du labeur quotidien, vous saurez alors combien il faut se délier des succès faciles: ils ne donnent, après tout, qu'un plaisir passager, qu'une célébrité sans lendemain.

« Les plus beaux talents demeurent stériles s'ils ne sont pas fécondés par un travail obstiné et une culture pénétrante. Qu'ils sont nombreux ceux qui auraient voulu partager avec vous le commerce des auteurs

classiques, goûter avec vous à cette substance, à ce miel divin, à ce véritable aliment qui fait les esprits d'élite!

« Ne l'oubliez pas, nous habitons avec d'autres races un vaste et beau pays où nous pouvons aspirer à tenir le premier rang. Dans cet âge essentiellement démocratique, les vrais titres de noblesse sont avec la force et la dignité du caractère, l'autorité du savoir, et le talent soutenu par la constance du travail. Or, dès maintenant et tous les jours, élever sa pensée, discipliner sa volonté, affiner son langage et ses manières, c'est développer en vous cette noble... »

« Quelle que soit la carrière que vous embrassiez, visez toujours à un but élevé; apportez à sa poursuite une constance inébranlable. « *Excelsior* » ! Plus haut toujours ! »

Poésie récitée par l'auteur, M. Nérée Beauchemin, médecin de Yamachiche, docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada.

MIL NEUF CENT TROIS

En ce jour où le Séminaire,
D'allégresse tout radieux,
Fête son premier centenaire,
Quel prestige enchante nos yeux !
Quel miracle nous environne !
Sous le siècle qui le couronne
Et qui nous le montre embelli,
Sous le siècle qui le décore,
Le vieux collège est jeune encore
Et son peuple n'a pas vieilli.

L'asile aimé de ma jeunesse
Dans ses grands traits n'a pas changé ;
Pour que chacun s'y reconnaisse,
On n'a presque rien dérangé.

Je suis chez nous, je me retrouve,
 Je ne sais quel bonheur j'éprouve,
 Mes grands parents sont devant moi :
 Proulx et Bellemare et Douville.
 Tout mon cœur frémit et jubile,
 Je ris et je pleure d'émoi.

Oui, c'est assez que je revoie
 Ce cher Nicolet familial,
 Pour que de tendresse et de joie
 Je pleure comme un écolier.
 Parmi ceux dont je suis le frère,
 Auprès de mon Auguste Mère,
 Je deviens l'enfant d'autrefois ;
 Et c'est ce naïf enfant même
 Qui s'épanche dans ce poème
 Et qui palpète dans ma voix.

C'est toi, c'est toi, noble patrie,
 D'où ce lyrisme est émané,
 Où cette flamme fut nourrie,
 Où mon cœur de poète est né.
 Ma lyre module à tes brises
 Les strophes qu'elles m'ont apprises
 Sous tes hêtres virgiliens ;
 Et pour qu'elle se fasse entendre
 Il me suffit de la suspendre
 A leurs rameaux éoliens.

Salut, légendaires ombrages,
 Où Lafèche expliquait les cieux,
 Où Ferland méditait les pages
 De l'histoire de nos aïeux !
 O bois, dans ton grave silence,
 Les voix de la jeune éloquence
 Nomment Gérin, je les entends !
 Les immortels d'une autre époque,
 Bois des muses, je les évoque
 Dans le miroir de tes étangs.

Salut, magnifique demeure,
Si helle en ton antique orgueil,
Et si gracieuse à cette heure,
Si magnifique en ton accueil !
Nicolet ! je t'aime et t'admire
Et c'est ton charme qui m'attire,
A ce triomphal rendez-vous.
Sous l'ombre de ta croix latine,
O cher clocher, mon front s'incline
Et je sens fléchir mes genoux.

Salut à toi, brillant symbole
De la sphère qui s'élargit,
Toi chapelle dont la coupole
Pour l'apothéose surgit !
Dans le ciel d'or de ton abside
C'est Plessis qui trône et préside,
Et quand le cygne du Cédron
Chante avec l'orgue dans le psaume,
L'autel brille, l'autel embaume,
Comme aux jours des Thomas Caron.

Et toi, Maison, nef illustrée,
Salut à tes vieux murs savants !
Des prélats qui t'ont consacrée
Tu gardes les reflets vivants.
Au milieu de cette assistance,
Nous avons senti la présence
Des morts, des saints que nous pleurons.
Hommes du jour, vénérés prêtres,
L'immortalité des ancêtres
Resplendit sur vos doctes fronts.

O fidèles gardiens de l'arche,
Gardiens des cahiers de la loi,
Vous dont les fronts de patriarche,
Blanchissent dans la vieille foi,
Vous, ornement des sacerdoxes,
Vous qui nous conviez aux noces

De vos plus intimes amours,
Hommes d'étude et de prière,
Par la famille tout entière,
Soyez toujours aimés, toujours !

Pour de si larges sacrifices,
Pour tant de nobles dévouements,
Pour les pardons et les justices
Des paternels et des éléments,
Pour tant de zèle et de tendresse,
Je vous rends grâce, et je m'empresse
A vous louer, à vous bénir,
Au nom du siècle qui se lève,
Au nom même de l'avenir.

Un jour, le roi des vers, Horace,
S'endormit sur le mont Vultur,
Et dans un songe qu'il retrace,
Vit tout un vol d'oiseaux d'azur.
Sur sa couche il les vit descendre
Et son oreille eut entendre
Le bruit d'ailes des bleus ramiers,
Quand leurs voltigeantes colonnes
Vinrent le couvrir de couronnes,
De myrtes verts, de verts lauriers.

De loin nous avons vu la gloire
Des portiques nicolétains,
Et — tels ces oiseaux de mémoire
Qui fréquentent les monts latins —
Frères qu'un souvenir rassemble,
Nous voici tous, offrant ensemble
Toutes les palmes de l'honneur,
A l'auguste savant qui veille,
Comme au grand défunt qui sommeille
Sur les collines du Seigneur.

Demain peut-être sera morte
La voix timide de celui

Qui sur les marches de la porte
 Chante au beau soleil d'aujourd'hui.
 Mais avant que la nuit divine
 Voile la route où je chemine,
 Pèlerin d'un culte immortel,
 Je viens redire ma louange
 Sous la grande aile de l'Archange,
 Sous le rayon de Raphaël.

Cher Séminaire, cher Collège,
 La croix et le livre à la main.
 Suis l'aile d'or qui te protège
 Et qui t'indique le chemin.
 Malgré les vents et les orages,
 Dans le cercle immense des âges,
 Soutiens ta calme ascension,
 Vers ces lumières éternelles,
 Ce chœur d'étoiles fraternelles :
 Les Arts et la Religion !

Poésie récitée par l'auteur, M. Adolphe Poisson,
 fonctionnaire civil, d'Arthabaskaville, docteur ès lettres,
 membre de la Société Royale du Canada.

LE CENTENAIRE DU SÉMINAIRE DE NICOLET

I

Lorsque nos jours s'en vont avec tant de vitesse,
 Quel doux bienfait du ciel que de se souvenir !
 Grâce à lui nous voyons sans regret ni tristesse
 S'allonger le passé quand décroît l'avenir.

Aussi moi qui n'ai vu qu'une trop courte année
 S'écouler sous ce toit de calme et de bonheur,
 J'accours pour célébrer cette grande journée,
 Car de l'*Alma Mater* c'est la fête du cœur.

Ici, tout séduit l'œil et tout charme l'oreille.
Adieu les durs travaux, adieu les noirs soucis !
Pour fêter le présent le passé se réveille
Et nomme avec orgueil le beau nom de Plessis.

La grande ombre aujourd'hui plane sur cette enceinte,
Car ce toit séculaire est toujours sa maison,
Puisqu'il en est le père et que cette œuvre sainte
Est, grâce à ses efforts, en pleine floraison.

Pour les premiers besoins de l'école naissante,
S'il prodigue son or, son temps, sa volonté,
C'est que son œil a vu la maison languissante
Porter déjà le sceau de l'immortalité.

Qui sait ce qu'il fallut de sublime courage,
De confiance en Dieu, d'espoir en l'avenir
Pour vaincre les périls et conjurer l'orage,
Pour fonder cet asile et pour le maintenir !

L'œuvre sut résister aux obstacles sans nombre
Et se développer sous un ciel orageux,
Car Plessis désirait qu'elle gaudit dans l'ombre
A l'abri des regards d'un pouvoir ombrageux.

Et pour patron prenant Raphaël, cet archange
Qui toujours veillera sur son pas chancelant,
On vit bientôt briller cette noble phalange :
Brassard, Raimbaud, Léprohon, puis Laflèche et Ferland.

Enfin le père Thos, figure qu'on vénère,
Prêtre à l'esprit si large, au cœur si bienveillant,
Dans ses colères même il était débonnaire,
Et quand il gourmandait c'était en souriant.

Tous ces éducateurs, obstinés à leur tâche,
Succombent à la peine et passent leur espoir
A d'autres qui comme eux, travailleurs sans relâche,
Se donnent tout entiers au plus noble devoir.

Aussi nous leur devons ce qu'aujourd'hui nous sommes,
 Car le présent témoigne en faveur du passé,
 Et l'avenir eneor saura faire des hommes,
 Le chemin de l'honneur se trouvant tout tracé.

Enfants de Nicolet, présentons nos hommages
 Au vaillant successeur de ces humbles héros,
 Qui dans son cœur portant leur force et leur courage,
 A droit au même honneur comme au même repos.

Il est digne de ceux qu'il fait si bien revivre
 Dans cette œuvre (1) où son cœur ne sut oublier rien.
 Mais parmi tous ces noms inscrits dans son beau livre
 Il en manque un pourtant, et ce nom c'est le sien.

II

O pins de Nicolet, vous dont la cime altière,
 De l'œuvre séculaire ombragea le berceau ;
 Arbrès géants pour qui notre vie éphémère
 Vaut à peine les jours du plus faible arbrisseau ;

O vous qui survivez à toutes les tempêtes,
 Qui déliez le ciel et qui narguez le temps,
 Vous les témoins muets de tant de belles fêtes,
 Quand nous ne serons plus, vivrez-vous dans cent ans ?

Oh ! oui, vous serez là, mais ce sont d'autres hommes
 Que vous protégerez de vos rameaux vivants,
 Tandis que notre cendre, insectes que nous sommes,
 Depuis longtemps sera jetée aux quatre vents.

Et lorsque dans cent ans, d'autres eneor à naître,
 Comme aujourd'hui viendront évoquer le passé,
 O pins qui survivez, puissiez-vous reconnaître,
 Dans les vivants d'alors tout un monde éclipsé !

(1) *L'Histoire du Séminaire de Nicolet* par M. l'abbé Douville,
 aujourd'hui M^r Douville, supérieur.

Il restait encore cinq orateurs à entendre pour remplir le programme: M. l'abbé O'Donnell, curé de Saint-Philippe de Boston, M. l'abbé C.-E. Bruneault, curé de Holyoke, M. Eugène Crépeau, C. R, avocat, d'Arthabaska-ville, M. Jacques Bureau, avocat et député aux Communes du Canada, de Trois-Rivières, et l'auteur de ces pages.

Il eut été agréable à nos lecteurs, sans doute, de lire tous ces discours. C'était aussi le désir exprès du Séminaire qu'ils fussent reproduits, ici.

N'ayant pu nous les procurer tous, nous imprimons néanmoins les deux qui suivent, destinés à terminer la dernière séance.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ PHILIPPE-J. O'DONNELL

CURÉ DE SAINT-PHILIPPE DE BOSTON

« Most Reverend, Right Reverend and Reverend Brethren of the Clergy, Mr. President and Brother Alumni,

« One hundred years in human history, is a short time to look back upon, and yet it contains the efforts and consequent success or failure of more than four generations, hence it has been the custom to celebrate centennial anniversaries in national and church affairs, such events being looked upon as so many milestones in the evolution of history.

« We are celebrating to-day the one hundredth anniversary of the foundation of this noble institution of learning. Protectors, professors, alumni and friends, old students and new, we are all gathered together to-day in these hallowed walls to honor our *Alma Mater*, to laud her with heartfelt words of praise for the glory that

she has brought to herself and to us her children, to crown her with her own golden works so nobly done in these 100 years of her history, — *Laus, Honor et Gloria!* — to lay at her feet our noblest hopes, deepest aspirations and most fervent prayers for her future, and to place deep down in her heart, all our filial love and gratitude for all that she has been to us, for all that she is to us, for all that she has done for us, and all that she is doing for us, and we say to her in the beginning of this new century: *Intende, Prospera, Procede et Regna!*

«I have listened with pleasure to the glowing words of praise bestowed by the previous speakers upon Nicolet for its work, influence and results in Canada, and would that I had their eloquence to adequately portray the influence of Nicolet on Catholic life, in many of the states of our great republic.

«Noble sons of Nicolet have gone out from its hallowed walls to evangelize as priests, to influence for good as learned laymen.

«We owe much to Canada for the preservation of the faith amongst the early Catholic immigrants to the United States, much for that great spread of the church's influence amongst all the nationalities that make up the co-called American race.

«In the early days, Catholic colleges were few, Catholics priests not numerous and the Catholic immigrant to the United States wishing to give his children Catholic education, found in the colleges and convents of your hospitable country, a place where his children might be taught and educated, and at the same time have their religion preserved to them. Among those colleges none has had a greater share in sending priests to the United States, in educating a goodly number of Catholic laymen, and thereby spreading the knowledge

of Christ and His Church, and the influence of that Church, than this Seminary, which we love to call our own. Even in our own time and generation, when colleges became numerous in the States, many of our parents still chose to send their sons here, where they might be well grounded in the sciences, and above all, in religion, and we who are the alumni of Nicolet, thank God that they did so.

« This college gave us the foundation of all that we are and all that we have. She opened up to us all the ways of learning, and solidly planted in our souls and minds, by her teaching and by the eminent example of zealous, pious and holy professors, that faith and love for Holy Church which marks in an eminent degree the life of every faithful son of Nicolet.

« On every page of the history of Lower Canada, for these 100 years, may be found the name of some son of Nicolet who has done honor to his country by some noble act of patriotism or religion, and I may be pardoned if I say, that from the beginning of the influx of american students into this sanctuary of learning and piety, they too have tried to emulate the example of their canadian *confrères* by their zeal in the cause of country and religion, and have always striven to bring greater honor to the home of their mother.

« Many have gone to their reward, but the names of such as the eloquent Barry, and the gifted and talented Howard, and many others whom I might mention, will long be remembered in New-England as men who added lustre to the glory of the church in that region.

« Among the living, there are many occupying most prominent positions in clerical and lay circles. The name of F. Murphy, of Chicago, is synonymous with

learning, zeal and hospitality, both East and West. D. Stafford, called the most eloquent of the priests of the United-States, has the most important parish south of the Mason and Dixon Line.

« Among those who hold the most honorable clerical positions and most important parishes in the New-England States, may generally be found the names of men who owe to Nicolet the education and the virtues requisite to fill those positions, such as our learned secretary, Fr. Colbert, Frs Lee Delany and a host of others. One there is in the diocese to which I have the honor to belong, who is held by many to be worthy, because of his modesty, his piety, his ability and learning, to preside over the metropolitan see of that great city in which he was born, that faithful son of Nicolet, Thomas Cusack.

« It is not well to praise the living, and yet it is but to praise our *Alma Mater* that we speak in this manner of her sons, and when we stand here on this ground so dear to us, and when we look around on this home of our happiest years, a flood of memories come rushing over us, faces long since forgotten return, and if we do so love to think of those other days, and to praise the happiness of those days, and those who made them happy, why may we not be pardoned if we feel like praising those who have ever and always been with us? The memory of those days bring back so many; they bring back the memory of that man who was first to greet me, over thirty years ago, as for the first time I came to this college, the gentle, pious, big hearted, and well beloved Joseph Blais, that man among men who drew every heart to him, who could draw order out of chaos, who did so impress himself upon the men of his time that they prayed God they might be like him in

his sincerity, his honesty, his love for others, and his love for God; and who can forget his superior, the great, admirable, learned, zealous, childlike, masterful Thomas Caron!

« Another, too, comes back, one whose young life was but all too short, whose few years added lustre to the glory of this institution; Irish by birth but Canadian in heart, Robert Walsh, who, had the Lord spared him, would have added another to the list of *littérateurs* who were proud to claim Nicolet as their mother; the gifted Maurault, the saintly Gélinas and so many others, who from the place of their reward are joined with us to-day in this happy celebration. Three there are who still remain of that noble band of thirty years ago, and the names of Douville, Bellemare and Proulx, will not only be written in letters of gold in the annals of Nicolet, but they find an abiding place in the heart of every living son of this dear old college.

« Nicolet has given illustrious names to the hierarchy, and I would fail in my duty to-day, were I to forget to compliment and to congratulate the college, and you my brother alumni, for having in our midst one who stands the equal of any, our friend and contemporary, Mgr Brunault. *Bonum est nos hic esse.*

« Yes truly it is good for us to be here, to visit these familiar places. Every inch of this ground, every stone in these walls, is dear to us; every face we see is near to us, for here we meet as brothers, sons of a common mother. It is good for us to be here; it renews our youth, it awakens memory, stimulates ambition, and opens up the wells of our affection. It brings back perhaps forgotten resolutions, it spurs us on to nobler endeavor. It is good for us to be here, where we passed our happiest days, where we drank deep from the fountain

of knowledge, and lived daily in an atmosphere of religion and truth. It is good for us to be here — Brothers — to meet once more face to face, to clasp hand to hand, to mingle our common joys and sorrows, to go back over the old days, to tell of the years of separation their success or failure, giving credit for our success to *Alma Mater* and attributing our failures to ourselves.

« It gives us pleasure to be here at the dedication of this magnificent chapel, which serves as a memorial of the past, and a sanctuary of knowledge, truth and religion for centuries to come.

« In a few hours we will take our homeward way, thanking God that we came, proud of our traditions, happy in our present glory, having an enduring faith in your greath future, and praying the all loving God to bless you, O Nicolet, and your sons until the end of time. »

DISCOURS DE M. J.-E. PRINCE.

LE SÉMINAIRE DE NICOLET ET LA FAMILLE NICOLÉTAINE

« *Monsieur le Supérieur, Messeigneurs, Messieurs,*

« Pour un pays comme le nôtre, la fête qui nous réunit, ce jour, est un événement bien rare.

« Afin qu'elle soit plus belle encore, s'il se peut, le soleil, un moment inespéré, se dégage de la brume, et c'est au milieu de rayons tout printaniers qu'elle s'ouvre, ce matin, à travers le déploiement de ses pompes si pleines d'émotions, au moment où, de toutes parts, nos bandes en foule accourent au joyeux rendez-vous.

« Quel spectacle n'avons-nous pas aujourd'hui sous les yeux! et s'il est bien propre à remuer nos cœurs, combien n'est-il pas digne aussi d'arrêter nos pensées!

« En voyant la joie qui déborde des âmes, et surtout combien l'auguste centenaire est demeurée inaltérablement jeune en dépit des années, jamais je n'ai mieux senti la vérité de l'axiome : si le temps marque la durée des hommes, ce sont les idées qui marquent celle des institutions et des œuvres.

« Que de générations tombées autour de nous, Messieurs, depuis l'époque lointaine de 1803 !

« Dans la poussière et l'oubli de ses linceuls, que d'êtres chéris ou indifférents la mort a couchés pour jamais !

« A travers l'image de tout ce qui passe et dont le temps a parfois si vite effacé l'empreinte, sur ce petit coin de terre où en ce moment je les vois réunies, deux choses, cependant, deux choses également chères à l'affection et au souvenir, toutes deux pleines de fraîcheur et de vie, sont restées debout : le Séminaire de Nicolet et la famille nicolétaine.

« Le Séminaire de Nicolet. Quelle flamme allumait donc, il y a cent ans, ce foyer dont les rayons, la chaleur et l'éclat devaient aller si loin ; quelle semence jetée en terre pour devenir ainsi l'arbre que l'on connaît, auquel l'âge paraît n'avoir ajouté que vigueur nouvelle, contre lequel en vain, soleil, vents et tempêtes semblent avoir battu ?

« Le Séminaire de Nicolet et sa famille. J'aurais voulu, Messieurs, développer devant vous ce double thème ; mais je ne puis, le temps presse et c'est d'ailleurs ce que des voix plus autorisées que la mienne viennent de faire avec une éloquence que je ne saurais avoir.

« C'est en particulier, M. le Supérieur, ce que vous avez si bien étudié vous-même dans l'ouvrage que vous venez de publier, véritable monument élevé à l'honneur de l'église du Canada et de son sacerdoce enseignant.

« Merci de nous avoir donné une telle œuvre ; merci au nom de l'éducation et du patriotisme dont j'ose en ce moment me faire l'interprète.

« C'est en feuilletant ces pages si remplies et si émouvantes, que le Séminaire de Nicolet nous apparaît dans les lumineux rayonnements de sa vie, et que l'on retrouve comme dans une archive luxueusement encadrée, les titres de noblesse et d'honneur de la famille nicolétaine.

« Invité à porter la parole, je ne puis cependant me soustraire entièrement à l'engagement que j'ai pris, et sans plus de préambule, je vous livre les quelques réflexions qui me sont venues en songeant à cette journée si pleine d'enseignements.

I

« Du plus loin que paraissent ce qu'on appelle « les humanités », il se trouve, comme vous le savez, des hommes pour en contester l'excellence.

« Quoique plus actuelles peut-être en ce moment que jamais et, au reste, de nature à préoccuper toujours gravement les esprits, ce n'est ni le lieu ni le temps, aujourd'hui, de vous entretenir au long de telles disputes.

« Ce que je désire, Messieurs, simplement rappeler ici, c'est le service éminent que nous ont rendu, à nous, Canadiens français, les humanités, depuis la Cession du pays, et particulièrement durant la période où a vécu notre maison.

« Qu'il soit entendu pourtant encore, qu'en parlant d'humanités, je n'entends pas donner à ce mot une portée rigoureuse. L'étude des langues anciennes avec leurs chefs-d'œuvre, je le crains bien, n'a pas toujours reçu chez nous une extension suffisante pour cela.

« Cette réserve faite, l'on peut dire, je crois, que loin de méconnaître la tradition, notre enseignement secondaire s'est, au contraire, sensiblement rapproché de celui des grandes écoles classiques, sur lesquelles, d'ailleurs on entendait toujours l'appuyer, et que, quel qu'il ait été, il a constitué pour notre peuple un organisme de formation dont on ne saurait trop apprécier l'importance.

« Sans parler de la tâche naturellement dévolue aux séminaires dans l'éducation du clergé,—éducation qui moins que toute autre peut-être peut se passer d'humanités,—à un moment où manquaient à peu près totalement les fortunes particulières, et où la puissance publique était tournée contre nous, que serions-nous devenus sans nos maisons d'éducation classique ?

« Comme on le sait, l'isclément de la première heure avait été complet.

« Dès le début, il s'agissait non seulement de réparer les ruines matérielles de la guerre, mais la plupart de nos citoyens aisés avaient repassé l'océan,—en dehors des gens de cléricature, c'était les plus instruits,—et leur départ avait créé un vide des plus difficiles à remplir.

« Compter encore sur la France, une France vaincue, et, d'ailleurs, emprisonnée par les traités, était assurément vain. Jamais son drapeau ne reviendrait flotter sur nos bastions, et, si son influence devait persister au milieu de nous, c'était bien autrement que par le canal de la politique ou des armes. Donc, créer et maintenir par nos seules forces une élite intellectuelle, capable au moins de faire équilibre à cette bureaucratie naissante qui menaçait de nous gouverner de si haut,—et elle n'avait pas besoin pour cela que l'immigration vint bientôt la renforcer,— tel était, dès les premières années du régime anglais, le problème qui s'imposait à notre éducation.

« Mais, à qui cette tâche d'instruire allait-elle échoir, sinon au seul corps important et désintéressé qu'une longue pratique avait, dès longtemps, assoupli à tous les dévouements, à celui auquel, d'ailleurs, la colonie devait les premiers bienfaits de l'enseignement ?

« Les religieux missionnaires, récollets et jésuites, avaient déjà bien assez largement ouvert la voie.

« Les premiers s'étaient mis à l'œuvre en arrivant au pays.

« En 1635, les jésuites fondaient ce fameux Collège de Québec où, bientôt, de simples leçons de latin allaient faire place à des classes régulièrement organisées, si loin remonte l'origine de l'enseignement secondaire parmi nous.

« Quand en 1769, ces vaillants pionniers du classicisme sont contraints d'abandonner leur maison, c'est le petit Séminaire de Québec qui leur succède et agrandit d'autant la sphère de son action dans le domaine éducatif.

« Quelle mission la Providence ne réservait-elle pas à ce vétéran de notre éducation nationale ! En succédant au Collège des Jésuites, il n'était pas nouveau dans la carrière. Au moment où les puissances négociaient le Traité de Paris, la maison de M^{gr} de Laval comptait déjà un siècle d'existence ; mais elle venait à propos recueillir cette part d'une œuvre patriotique à laquelle elle attacherait désormais son nom et sa mémoire.

« En 1773, cinq ans seulement après ce dernier et mémorable événement, le Collège de Montréal à son tour était fondé.

« Puis trente années s'écoulaient quand, en 1803, et comme pour mieux marquer l'aurore d'un siècle qui devait être si fertile en événements de toutes sortes,—je parle au point de vue de notre pays, sans doute,—Nicolet est créé.

« Les trois grandes régions des rives laurentiennes, sont enfin pourvues de collèges classiques.

« Malgré des sacrifices que la froideur et l'astuce d'un pouvoir ombrageux n'ont souvent rendu que trop pénibles, au début du nouvel ordre de choses, le pays va, maintenant, se couvrir d'établissements d'éducation nombreux, établissements parmi lesquels nos séminaires seraient l'orgueil de peuples plus anciens et plus avancés que le nôtre, si l'esprit qui a présidé à leur naissance n'en faisait déjà des monuments de patriotisme presque uniques dans l'histoire.

« Sur cette terre de la Nouvelle-France, disputée tantôt au travail, tantôt à la liberté, tantôt à la foi de ses habitants, quelle floraison de collèges somptueux partout s'étale à nos regards !

« Après Nicolet, en 1803, voici St-Hyacinthe, en 1811, Ste-Thérèse, en 1825, Ste-Anne, en 1829, l'Assomption, en 1832, Joliette, en 1846, le Collège St-Laurent et le Collège Masson, en 1847, l'Université d'Ottawa et le Collège de Ste-Marie, en 1848, le Collège Bourget et celui de Rigaud, en 1850, surtout l'Université Laval, en 1852, couronnement de tant d'autres par l'affiliation, Ste-Marie de Monnoir et Lévis, en 1853, Trois-Rivières, en 1860, Rimouski, en 1863, Chicoutimi, en 1873, Valleyfield, en 1893. (1)

« Quel épanouissement ! quelle fécondité !

* * *

« Quiconque, à présent, étudiera avec impartialité l'œuvre de notre enseignement secondaire, durant le

(1) Il faut bien songer que l'État n'est pour rien du tout dans la création de ces établissements.

C'est l'œuvre de la générosité des particuliers, à peu près celle exclusive de nos évêques et de nos prêtres.

siècle qui vient de s'éteindre, tout imparfait qu'il ait été — ne craignons pas de dire le mot — grâce à une situation dont nous n'étions pas les maîtres, sera forcé d'admettre qu'il était en somme admirablement proportionné à nos besoins et à nos aptitudes.

« A nos besoins. J'en ai déjà assez indiqué l'urgence, dès l'établissement du régime anglais, après la guerre.

« A mesure que se déroulent les événements, les efforts que les Canadiens doivent s'imposer pour ne pas perdre pied dans la colonie, démontrent jusqu'à l'évidence cette vérité historique.

« A nos aptitudes, Messieurs.

« Cette manière d'ouvrir les esprits et de façonner les âmes, tel que l'entend l'école classique, qui est la nôtre, a toujours eu et elle aura toujours le don suprême de convenir au tempérament de notre race, celui de satisfaire ses penchants idéalistes et ses aspirations. C'est là l'un des traits de notre hérédité nationale qu'à la faveur de nul autre procédé ne se sent plus à l'aise notre esprit, ni ne se développe plus librement notre pensée.

« Et pourquoi, sinon que le latin qui est à la base de notre instruction classique, « s'il n'est pour l'Anglais « ou pour l'Allemand, ainsi que l'a dit M. Ferdinand « Brunetière, qu'un art presque exotique, sans analogie « profonde ou convenance intime avec la mentalité germanique ou anglo-saxonne, il est pour nous l'expression « même de ce qu'il y a de plus secret et de plus mystérieux « dans le génie de notre race. »

« Du reste, cet enseignement, auquel devaient se vouer nos séminaires, avait déjà donné à la mère-patrie française assez de gloire littéraire pour tenter une nationalité qui s'honorait d'être issue de la France, et qui pouvait légitimement espérer que ce qui avait porté l'une

si haut dans l'estime du monde, ne saurait faire déchoir l'autre.

« Pouvait-on oublier, chez nous, ce siècle sans précédent dans l'histoire, celui qui avait marqué notre établissement en Amérique, et qui, précisément, était celui où les humanités avaient été le plus en honneur dans les écoles ?

« C'est alors, en effet, que la langue française avait atteint sa plus haute perfection, que la France, parée de toutes les séductions de la pensée et du pouvoir, marchait véritablement à l'avant-garde de la civilisation européenne.

« Plus que par la fortune de ses capitaines ou l'éclat de ses cours, pouvait-elle revendiquer un rang aussi éminent parmi les peuples, à cause de sa culture intellectuelle en pleine terre classique, où tant de chef-d'œuvres avaient poussé.

« Si ce fut là ce qui inspira nos éducateurs, depuis surtout les derniers cent ans, — et tout porte à le croire, — qui donc oserait blâmer une telle ambition, une telle fierté ?

« Le moule qui avait servi à la formation intellectuelle et morale du XVII^e siècle français, valait plus qu'une simple mention dans l'histoire de l'enseignement.

« Outre la faveur universelle que tant de grands esprits lui ont conquise, ce siècle rappellera toujours avec intérêt cette rénovation générale des études dont il a été l'un des fruits, et dont les conséquences n'ont cessé de se faire sentir chez les peuples les plus avancés.

« Pendant que nous vivions de la vie même de la France, le système qu'il préconisait avait été la base de notre première éducation, au-dessus de l'école ordinaire, et, à l'époque des dernières luttes, nous ne pouvions en connaître d'autres.



« Pourquoi l'aurions-nous changé alors ?

« Et s'il est vrai qu'il n'y a des défauts, — il n'est pas établi que ceux qu'on lui oppose soient la perfection, — ses qualités sont telles que je me demande non seulement comment nous l'aurions pu changer, dans le temps et jusqu'ici, mais comment nous pourrions encore, aujourd'hui le proscrire de nos écoles, sans nous condamner à l'infériorité, sans nous renier nous-mêmes.

« Car, outre que son esprit et ses tendances s'accordent avec notre propre mentalité, à nous, qu'il nous tient attaché à la France par tout ce que son histoire présente d'idéale grandeur, quand donc les études, à le considérer absolument, pourront-elles jamais se passer de tradition, d'ordonnance et de clarté ; de cette sage distribution qui tient compte de tout l'homme et s'adresse avec tant de mesure à ses facultés pour l'instruire ?

« Et puis, l'alliance de l'antique au moderne n'a-t-elle pas été, de tout temps, l'excitant par excellence des pensées généreuses, une source de sentiments élevés ?

« Ces trésors de philosophie, de morale et de bon sens, qui furent le partage des sociétés antiques, l'école s'en empare comme de richesses qui sont le patrimoine commun de l'humanité, et ainsi, de tout ce qui fut la justice et la vérité, le bien et le beau en tout ordre de choses, rien ne périt. Ce sont lumières lointaines ajoutées aux nôtres. Réunies, elles se prêtent une mutuelle intensité, un mutuel éclat.

« Certaine philosophie qui n'est pas neuve, — sans avoir plus de valeur pour cela, — parle beaucoup de science et de critique par opposition à ce que ses docteurs appellent « l'esthétique » de la vieille école.

« Au reste, le refrain est toujours le même : le classicisme ne tient pas assez compte de la vie pratique, il est opposé aux exigences de notre société moderne.

« Pour cette école, sans regarder s'il ne s'agit au fond de l'une des lois constitutives mêmes de notre esprit, l'expérience ne compte pas, ou si elle compte, c'est en faveur de son idéal.

« Au fond, nous sommes en présence de tendances sociales qui se disputent la possession des âmes et dans lesquelles la tradition chrétienne est en jeu.

« Certes, si les attaques contre le classicisme traditionnel sont plus vives aujourd'hui que jamais, en France, les barbares modernes ne s'y trompent pas. C'est un instinct sûr de leur part que celui d'y voir un dernier obstacle à leurs doctrines.

« C'est grâce à la tradition gréco-latine qu'est la « grande tradition humaine », disait dernièrement M. l'abbé Delfour, dans l'*Univers*, que la France pourra triompher « de la barbarie utilitaire ou socialiste. »

« Je ne peux voir sans douleur, disait, hier même, un « maître du barreau français contemporain, M. Rousse, « disparaître de nos écoles ces vieilles méthodes auxquelles, après tout, notre pays doit le meilleur de son « passé ; ces catéchismes qui faisaient des âmes et ces « humanités » qui faisaient des hommes. »

« Sans vouloir entrer loin dans ce débat, faut-il donc oublier qu'à part ce qui nous peut venir de la science pure et est proprement un produit des temps nouveaux, les vieilles langues classiques ont parlé tous les chefs-d'œuvre de la pensée humaine ?

« Que n'a-t-elle pas enseigné, la vieille antiquité classique ?

« Le sérieux de la vie, dit Brunetière encore, la discipline de la loi, la subordination de l'individu à la

« société, l'énergie militaire et civile, le courage du
« champ de bataille et celui de la tribune ou de la place
« publique, le dévouement à la patrie, l'humanité, l'éga-
« lité, voilà ce qu'enseignent les maîtres du génie latin. »

« Et, sous bien des rapports, ne pourrait-on pas dire
à peu près la même chose des maîtres du génie grec,
dont la culture latine s'est si visiblement inspirée ?

« Notre clergé a donc bien fait et son instinct était
sûr quand il gardait sous les pouvoirs nouveaux ce qu'il
avait déjà inauguré ou pratiqué sous les pouvoirs anciens.

« Il pensait avec raison que ce qui avait servi à nous
instruire dans le passé, tout en s'accommodant à cer-
taines nécessités du présent, ne pouvait manquer de
nous convenir, à quelque moment que ce fût et quelle que
pût être jamais notre situation politique ; que ce ne sont
pas les drapeaux qui changent les âmes, mais bien plutôt
les âmes qui font les drapeaux ce qu'ils sont.

« Pour nous, outre que les humanités nous ratta-
chaient aux traditions les plus hautes de l'éducation,
un avantage précieux entre tous, je l'ai déjà dit, en
découlait naturellement : celui de rappeler sans cesse
notre peuple à ses origines.

« En même temps que la langue nous y invitait, nous
ne pouvions persévérer dans ce courant d'humanisme
dont les études françaises étaient pénétrées, sans avoir
recours à la France pour son enseignement général.

« Aussi, est-ce dans les livres de France, dans les
chefs-d'œuvre de sa littérature, dans ses traités didac-
tiques ou autres, à travers les pages de son histoire, que
les Canadiens durent étudier.

« Formé à une telle école, instruit dans un tel com-
merce, notre peuple apprit ou se souvint de quel métal
il était forgé. Il prit conscience de lui-même et crut
à l'avenir, de cette foi sans laquelle les nations comme

les individus ne sauraient forcer les avenues du pouvoir ou de la fortune.

« Que fût-il advenu si, au lieu de se tenir comme soudé à ses traditions, il eût cédé aux sollicitations qui lui venaient d'ailleurs? Que fût-il advenu de sa langue, de sa foi, de sa liberté même?

« On ne manqua pas de dire qu'adhérer ainsi au passé, c'était trahir le drapeau de la nouvelle allégeance.

« Un siècle et demi de fidélité répond aujourd'hui à cette accusation.

« Oni, Dieu sait avec quelle loyauté nous l'avons servi, ce drapeau! Mais nous avions en même temps le devoir de rester fidèles à nous-mêmes sous peine de déchoir misérablement ou de périr. Loyalisme à l'Angleterre, fidélité à la France, les lieux, l'histoire l'a prouvé, se concilient, et c'est l'honneur de l'Angleterre de l'avoir, à la fin, compris.

« Aujourd'hui, du reste, s'il est une maxime de politique universellement admise dans ce grand pays de gouvernement, c'est que la liberté, la confiance et le respect mutuels, sont les seules forces capables de relier solidement entre elles les races diverses d'un grand empire.

« Les épreuves, on le sait, ne devaient pas manquer. La guerre terminée sur les Plaines d'Abraham, où le sang de deux races généreuses s'était mêlé, devait se rallumer sur un champ de bataille autrement vaste et disputé que celui de 1759. Inutile de dire avec quelle issue différente.

« Mais, je le répète, s'il fallut lutter pour conserver nos biens les plus chers,—*tantæ molis erat... condere gentem!*—c'est dans l'arsenal de maisons comme celle-ci que se forgèrent les armes de défense et de combat.

« N'est-ce pas de ces institutions, presque d'elles seules, que sont sorties nos générations instruites depuis cent ans ? »

« Quels sont les Canadiens qui, ayant joué un rôle important dans notre histoire, n'aient d'abord fait leurs classes dans l'une ou l'autre de nos vieilles maisons d'éducation ? »

« Ils nous ont donc faits ce que nous sommes, les vieux séminaires, leur enseignement traditionnel dont le but est de former « l'honnête homme » ainsi qu'on s'exprime, au XVII^e siècle, contribuant à faire de nous ce qu'on a si gracieusement appelé « un peuple de gentilshommes. » »

* * *

« Dans de telles conditions, la domination étrangère devait être ce qu'elle a été hier, ce qu'elle est aujourd'hui, et même ce qu'elle sera demain... si nous le voulons ! »

« A couvert d'un droit public très large, les Canadiens français ont pu, à force de vigilance, développer tout ce qui touche à leur vie sociale, garder l'héritage de leur langue, de leurs institutions et de leurs lois. »

« En fait, pour avoir fidèlement servi la couronne anglaise depuis cent quarante ans, ce n'en est pas moins un chapitre de l'histoire de France que nous avons vécu jusqu'à cette heure sur la terre du Canada. »

« Oh ! nous sommes bien demeurés de la grande patrie absente, nous, les vrais fils du sol, tout comme les Anglais, les vrais fils du commerce et de l'industrie, sont restés du *home*, du *home abroad*, d'où leur viennent toujours l'influence et la fortune. »

« Oui, fils de la vieille France, gâs de Normandie si vous voulez, nous sommes restés, de ces gens qui autrefois venus par la mer sur de grandes barques, avaient

déjà essaimé un peu partout dans le monde, à commencer par l'Angleterre, au temps de Guillaume, sans parler de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce.

« C'est d'eux que nous viennent la tenacité et le goût des aventures, d'aucuns même ajoutent : l'esprit de disputes. Un Normand de Normandie n'a-t-il pas dit des habitants de sa race : « ce sont des loups qui se « muent en renards ! » (1)

« Nous sommes restés encore de ces paysans des anciennes provinces du centre, ou voisins des côtes, gens fidèles et laborieux, dont le conservatisme a généralement si mal servi les révolutions.

« Si quelque dissemblance s'est produite entre nous et nos voisins d'outre-mer, — il y a si longtemps que nos fils et nos filles ne se sont fréquentés ! — des traits généraux dénoteront toujours, grâce à Dieu, une commune origine.

« L'arbre et l'arbrisseau se ressemblent encore et par le pied et par le faite.

« Par le pied : la littérature populaire de ce temps en France, où s'accomplit, ainsi que l'a constaté quelqu'un, « une renaissance du régionalisme », cette littérature m'en est témoin : qu'un écho de l'âme populaire française arrive jusqu'à nous, nous vibrons à l'unisson avec lui ! Nous revivons tout entiers dans cette littérature.

« Et j'en appelle en passant à ceux qui ont eu la honne fortune d'entendre le harde si claironnant et si chaud de la Bretagne, M. Botrel, tout dernièrement en tournée avec « sa douce », à Montréal, à Québec et jusque dans les États de l'Est de la république voisine.

(1) Ch.-T. Féret, poète.

« Partout où ils passèrent, ces liers Bretons se virent acclamés par la foule.

« Qu'est-ce donc qu'on lui apportait, à cette foule ? de simples chansons de paysans en sabots, des souvenirs de guerre, quelque parfum des laudes armoricaines, pays d'où s'étaient autrefois envolés nos pères pour venir jusqu'ici.

« Mais dans cette poésie ailée, chargée des haleines de la mer, vibrante parfois d'héroïsme, comme nous sentions que ces gens de la pieuse et fidèle Arvor, sont nos parents, nos frères !

« Nous nous ressemblons encore, du moins nous aimons à le dire, — par le *faite*, c'est-à-dire par les idées d'en haut, par le culte désintéressé de la pensée, le goût du beau, celui des arts, la sociabilité des relations, par certaine parenté intellectuelle enfin, qui tranche aussi brusquement que jamais sur notre entourage — la race supérieure ! — résultat de notre formation sociale aussi bien que des affinités de la race et du sang.

« Bénie soit donc la Providence qui en nous donnant le privilège d'une naissance aussi haute, a mis sur notre chemin, à notre portée et comme sous notre main, ces sources généreuses que nous appelons séminaires, où notre peuple est sans cesse allé puiser la force et la vie !

« C'est à nos maisons d'éducation et en grande partie à nos séminaires, que nous devons notre autonomie chrétienne et française.

**

« Voilà, Messieurs, l'œuvre patriotique à laquelle a contribué Nicolet, à laquelle il a travaillé avec tant d'ardeur pendant les cent ans qui viennent de finir.

« Dans le cours de son existence, il devait connaître et les jours de calme heureux et ceux agités de l'épreuve.

« Humble dans les uns et patient dans les autres, confiant en sa mission, il a continué sa route, Dieu lui aidant comme derrière le bon vent ou l'étoile, il aide le vaisseau qui fend la vague.

« Il laisse un sillon profond dans l'histoire de l'éducation, ce siècle-ci, des souvenirs qui vivront tant que vivra la nationalité canadienne.

« Il laisse des exemples qu'il sera toujours bon de consulter si notre société, jeune encore et qui rêve de perfectionnement, veut orienter sûrement sa marche vers l'avenir.

« Aussi bien et depuis qu'il existe, notre vieux collègue, ne résume-t-il pas, à lui seul, dans ses grandes lignes au moins, toute l'histoire de notre enseignement secondaire ?

« Cette fête que nous célébrons, aujourd'hui, n'est pas seulement une fête de famille, — l'assistance au sein de laquelle j'aperçois des représentants de toute notre société m'en est garante, — c'est une fête de la patrie tout entière.

« Je vous ai rappelé, Messieurs, les temps difficiles où Montréal et Québec avaient ouvert leurs maisons. Ces deux postes, alors comme aujourd'hui si importants, étaient pourvus ; mais il manquait garnison au centre et c'est alors que la pensée du grand évêque Plessis faisait jaillir Nicolet en guise de forteresse au milieu des deux autres, et, comme elles, au front de ses lignes de combat.

« Nicolet devenait ainsi l'un des pivots de notre défense nationale.

« Durant sa carrière si active, l'évêque de Québec ne cesse de veiller au poste qu'il a créé. C'est lui qui lui fournit ses commandants, qui veille au recrutement

de sa capitainerie, qui le fortifie, qui pourvoit jusqu'à ses magasins à même sa bourse inépuisable.

«Honneur à cet homme de Dieu, Messieurs, à ce grand patriote dont se réclame à juste titre la famille nicolétaine ! Honneur à M^{re} Plessis !

«Mais honneur aussi à ses successeurs sur le siège de Québec, lesquels ont si fidèlement continué à la maison sa paternelle sollicitude !

«Ils ont achevé ainsi de créer entre Nicolet et Québec des liens de gratitude et d'affection que rien ne pourra jamais effacer de la mémoire, liens qui, au surplus, n'ont jamais été plus forts ni plus agréables que depuis que le siège de la métropole est occupée par le titulaire actuel, Sa Grandeur M^{re} Bégin, que nous sommes si heureux de posséder au milieu de nous, dans cette circonstance.

II

«Mais si notre Séminaire a travaillé avec intelligence et zèle ; s'il a été, comme nous le pensons, fidèle à sa double mission religieuse et patriotique, ne faut-il pas que la famille nicolétaine, elle, disséminée un peu partout, ait répondu, au moins dans une certaine mesure, à ses efforts ?

«La famille nicolétaine a toujours frappé par certains traits qui, pour lui appartenir aujourd'hui moins que jamais sans doute à l'exclusion de toute autre, ne laissent pas d'en déterminer encore le type original.

«D'où vient-elle donc et quels seraient ses titres de noblesse et d'honneur dont j'ai parlé en commençant ?

«D'où elle vient ?

«Quels sont en 1803, Messieurs, ces colons industriels dont j'aperçois les établissements échelonnés sur

les rives de notre Saint-Laurent, particulièrement aux abords du Lac Saint-Pierre?

« Saluez, Messieurs !

« Ce sont les descendants de ces « habitants » qui, après avoir ouvert le pays, sous la Domination française, en soumettant la barbarie, puis sauvé, presque à eux seuls, l'honneur des armes, en 1759 et en 1760, sont retournés fidèles à leurs foyers et à leurs terres.

« Ce sont les fils de ces défricheurs qui, déjà, dès 1803, avaient arraché à l'ennemi les premiers lambeaux de la liberté civile, et devaient faire encore si tôt le coup de feu, — celui de 1812, à Châteauguay : — manière à eux de se venger des oppresseurs de leur temps.

« Ce sont les fils de ces humbles héros, qui, en s'emparant de la terre, ont fait notre pays ce qu'il est, c'est-à-dire un pays bien à nous, où notre établissement est si solide et vient de si loin, qu'il suffit de nous désigner sous le nom de « Canadiens » simplement — tant la langue a de sincérité ! — pour que l'on nous reconnaisse.

« A ces populations industrielles et fécondes, essaimant dans la région trois-riviéraise, d'un côté s'est mêlé l'Acadien au type jovial et doux, autrefois si fortement teinté d'archaïsme, quand d'un autre, et comme pour ajouter un élément de pittoresque exquis, s'est joint l'Indien bronzé, toujours ami des Français.

« Or, Messieurs, c'est parmi la jeunesse saine de cette contrée opulente que devait se recruter presque exclusivement la clientèle du Séminaire.

« Ses quartiers de noblesse, vous les chercheriez vainement ailleurs. Malgré quelques apports étrangers de bonne souche, ils sont essentiellement d'origine terrienne.

« C'est de plein sol que l'arbre a poussé, pendant tout le siècle, dans ce terroir splendide et pur, aux

environnements poétiques ; dans ce pays savoureux et fermé, qui nourrit ensemble et le chêne et l'érable, et fait pousser les pins si haut, si haut, qu'en symbolisant la vieille terre qui les porte, ils figurent en même temps la noble maison qui les avoisine.

« Oui, c'est de la terre surtout que nous tenons nos parchemins. De conditions sociales où régnait l'égalité, loin des centres populeux, devaient naître des affections fortes, des coutumes simples, des habitudes enracinées d'où est sorti le type si fraternel des Nicolétains.

« Sous une écorce parfois un peu rude, que de nobles âmes, Messieurs ; que de cœurs sensibles, d'esprits affinis et originaux !

« Et y eut-il ailleurs que chez eux, religion plus sincère, dévouement plus constant, patriotisme plus pur et plus élevé, foi plus ardente dans les destinées du pays ?

« Paraissez les Brassard, les Provencher, les Dumoullins, les Gaulin, les Dion, les Harper, les Laflèche, les Désaulniers, les Caron, vous tous qui avez honoré l'Église et porté si haut la renommée de la maison !

« Paraissez les Monclét, les Fournier, les Polette, les Dorion, vous tous qui avez été des modèles d'intégrité et de science dans l'ordre judiciaire !

« Paraissez les Rainbaud, les Léprohon, les Ferland, les Parent, les Turcotte, les Lajoie, les Gélinas, les Provencher, les Maurault, vous tous qui avez contribué si largement, soit au grand jour de la publicité, soit dans l'obscurité volontaire de l'enseignement, à rehausser l'éclat des lettres françaises parmi nous !

« Paraissez évêques et missionnaires des lointains pays, bienfaiteurs insignes, nobles prêtres, vous tous qui avez été l'honneur du sacerdoce et l'appui de nos compatriotes dans tous les temps !

« Paraissez enfin vous tous qui, dans quelque état où vous ayez été, avez contribué à l'honneur et au lustre de votre Séminaire !

« Oh ! sans doute vous êtes au milieu de nous en ce moment. Vos âmes invisibles habitent cette salle pour partager la joie commune. Eh bien soyez fiers de vous-mêmes ! C'est sur vos tombes, ô vaillants citoyens, que tant de lauriers ont poussé. Vous avez semé, nous récoltons. Soyez des nôtres aujourd'hui, car la moisson doit être commune.

« Une étroite solidarité, ô morts illustres, vous mêle aux vivants, confondant l'*Alma Mater* et sa famille dans un même honneur, une même gloire et une même renommée.

« C'est dans cet esprit et ces pensées, Messieurs, que le Séminaire a bien voulu nous associer à l'érection de cette chapelle commémorative, de ce monument aux proportions si vastes, où chantent divinement le marbre et la pierre, où l'œil admire tour à tour des colonnes élégantes et des voûtes finement arquées, où, dans l'éclat d'ors lumineux et chauds, baignent des autels au pur dessin, tous ces reliefs et ces lignes d'une si attrayante décoration.

« Si, ensemble, nous avons choisi le temple comme symbole, c'est que la maison de prière résume admirablement les souvenirs qu'elle est destinée à perpétuer.

« On y voit mieux qu'ailleurs l'image de Celui qui est la source de toute bonté, de toute beauté, la présence de Celui qui conduit avec bénignité les événements et les hommes, les institutions et les œuvres. »

CANTATE

POUR CHŒURS, SOLI, DUOS, QUATUOR ET ORCHESTRE

I

CHŒUR

O Nicolet ! réunis sous ton aile,
Vois en ce jour groupés autour du nid,
Tes fils aimés en troupe fraternelle
A deux genoux baiser ton seuil béni.

Solo de Baryton

Hélas ! ils sont passés les beaux jours du jeune âge,
Ces jours déjà lointains écoulés sous ton toit ;
Mais nous aimons toujours, pieux pèlerinage,
A remonter leur cours en souvenir de toi.

Duo : Soprano et Ténor

Nous, les derniers venus, nous la folle jeunesse
Au cœur libre et joyeux,
Nous n'avons pas connu les heures d'allégresse
Dont nous parlent les vieux ;
Mais nous t'enveloppons dans la même tendresse
Des souvenirs pieux.

Chœur : O Nicolet ! etc.

II

CHŒUR

Sonnez, fanfares solennelles !
Sonnez, et que vos fiers accents
Par mille accords retentissants,
Jusques aux voûtes éternelles
Portent nos cris reconnaissants !
Sonnez ! Sonnez ! Sonnez ! Sonnez !

SÉMINAIRE DE NICOLET

Solo de Soprano

On nous enseigne ici la divine parole
En exemples constants.

Solo de Ténor

Leur souvenir nous suit et nous sert de boussole
Sur les vagues du temps.

Solo de Basse

Il se mêle et se fond dans la douce auréole
De nos printemps.

Quatuor

On nous enseigne ici la divine parole
En exemples constants.

Chœur: Sonnez } etc.

III

Solo de Soprano

Charmants rivages,
Riants bocages,
Verts paysages,
Heureux séjours ;
Ombre discrète,
Douce retraite,
Que l'on regrette
Toujours, toujours.

Solo de Ténor

Bancs où l'enfance
Avec vaillance
A l'ignorance
Livre combats ;
Salle attrayante
Où s'oriente
L'aile bruyante
De nos ébats.

Duo : Sop. et Ténor : Charmants rivages, etc.

Solo de Ténor

Parvis antiques,
Échos mystiques
De nos cantiques;
Et vous enfin,
Chapelle sainte,
Pieuse enceinte,
Vous dont l'empreinte
Désormais en nos cœurs devra vivre sans fin.

Duo : Sop. et Ténor : Charmants rivages, etc.

IV

Solo de Ténor

Que du Très-Haut la droite bienfaitrice

CHŒUR

Que du Très-Haut la droite bienfaitrice

Solo de Ténor

Plane sur vous, lieux chers et vénérés,

CHŒUR

Plane sur vous, lieux chers et vénérés.

Solo de Ténor

Qu'elle nous verse à flots son ombre protectrice,
Et qu'à jamais du ciel la grâce inspiratrice
Eclaire, asile saint, tes portiques sacrés!

Chœur : Qu'elle nous verse à flots, etc..

Solo de Ténor et CHŒUR

Qu'elle nous verse à flots son ombre protectrice,
Et qu'à jamais du ciel la grâce inspiratrice
Eclaire, asile saint, tes portiques sacrés!

Les paroles sont de M. Louis Fréchette, la musique de M. Alphonse Lavallée-Smith, tous deux de Montréal, et anciens élèves de la maison.

La manière du poète, l'inspiration dont il a fait preuve en tant de productions, sont trop connues pour qu'il soit utile d'en parler ici.

Mais c'est la première fois que le talent du musicien, M. Lavallée-Smith, se révélait à la plupart d'entre nous avec autant d'éclat.

C'est un morceau vraiment intéressant que cette cantate et qui sort absolument de l'ordinaire.

La tâche du jeune compositeur était difficile si l'on songe à la variété du rythme littéraire auquel il devait s'astreindre.

Malgré l'embarras du thème, l'idée se tient, les chœurs sont beaux, et certains motifs sont des plus agréables à entendre. Le *leitmotiv* en particulier a beaucoup de charme.

Cette composition canadienne fait présumer hautement du talent de M. Lavallée-Smith.

Quelques chanteurs, M. Paul Dufaut, de New-York, M. Édouard Dufresne, de Nicolet, et plusieurs autres dont nous oublions les noms, figuraient avec beaucoup d'avantage dans les chœurs.

M. Dufaut a dit à ravir le solo de la 4^e partie : « *Que du Très-Haut la droite bienfaitrice, etc.* »

Un solo de baryton par M. Édouard Dufresne a aussi été agréablement rendu. Quel velours ce chanteur a dans la voix !

Remarqués à l'orchestre: MM. O.-H. de Châtillon, J.-E. Prince et A.-E. Courchesne, au premier violon, L. D'Amour, à la clarinette, A. Perreault, au premier cornet, P. Duquette et L. Duguay, au violoncelle, l'abbé M.-R. Crochetière, au trombone, Gustave Duguay, à la contre-basse, l'abbé M.-T. Melançon, au piano d'accompagnement.

La musique du chant, habilement accompagnée par un ecclésiastique, M. l'abbé Melançon, avait été parfaitement exercée, aussi, par le chef de la fanfare nicolétaine, M. l'abbé Désilets.

L'heure du départ approche. « Il n'est si bonne société qui ne se quitte enfin », a dit quelqu'un.

M^{re} Douville monte sur l'estrade et adresse ses remerciements à l'auditoire :

« Messieurs et Messieurs,

« Avant de clore cette journée si glorieuse pour le Séminaire de Nicolet, par une dernière action de grâces au Très-Haut, vous me permettrez de vous offrir à tous l'expression de notre plus profonde reconnaissance.

« Je l'avoue en toute sincérité, je me sens impuissant à le faire de manière à répondre tant soit peu aux faveurs reçues et à vous dire combien nous les apprécions. Il est des sentiments que l'on ressent bien plus facilement qu'il n'est possible de les exprimer, surtout quand le cœur déborde autant de bonheur que de reconnaissance, et c'est le cas pour nous aujourd'hui. Ce jour mémorable sera à jamais gravé dans notre mémoire et restera comme un des plus beaux, sinon le plus beau, de l'existence de notre maison qui voit ses cent années couronnées si brillamment par cette fête.

« Nous voudrions dire à chacun de vous en particulier un merci aussi cordial que sincère et affectueux. Nous le disons à tous du plus profond de notre âme.

« Nous ne pouvons manquer d'offrir spécialement l'expression de notre plus vive gratitude à M^{re} de Nicolet qui, fidèle à la promesse faite avant son départ pour la ville éternelle, en dépit d'une santé chancelante, s'est hâté de revenir au milieu de nous pour partager la joie de son Séminaire et lui apporter une bénédiction toute spéciale de notre très-saint père le pape à l'occasion de la fête jubilaire que nous célébrons ;

« A M^{re} l'archevêque de Québec, le très digne successeur des Plessis, des Panet et des Signay, nos fondateurs et bienfaiteurs insignes, pour le grand honneur qu'il nous a fait en venant prendre une si large part à la célébration de cette fête et rendre grâce à Dieu avec nous des innombrables bienfaits que notre maison a reçus par l'intermédiaire de ses illustres prédécesseurs, ainsi que pour les sympathiques paroles qu'il a bien voulu nous adresser ;

« A Nos Seigneurs les archevêques de Saint-Boniface et de Montréal, qui ont eu l'extrême complaisance, comme M^{re} l'archevêque de Québec, de quitter leurs visites pastorales pour venir honorer le Séminaire de Nicolet au jour de son centenaire, et répondre si gracieusement à nos désirs en rappelant avec éloge la mémoire vénérée de leurs prédécesseurs nicolétains sur les sièges qu'ils occupent.

« Nous offrons également nos plus sincères remerciements à Nos Seigneurs l'archevêque de Kingston et les évêques de Sherbrooke et des Trois-Rivières, pour leur grande bienveillance à l'égard de notre maison, en venant assister à cette grande réunion de la famille nicolétaine, après avoir, eux aussi, interrompu leurs

courses pastorales afin de nous accorder l'honneur de leur présence en cette solennelle circonstance :

« A M^r de Tubana, notre très cher et très vénéré ex-confrère, dont la parole éloquente a su, ce matin, réveiller les plus douces émotions dans tous les cœurs nicolétains, en redisant avec bonheur les gloires de son *Alma Mater* et les bienfaits du Seigneur à son égard pendant le siècle écoulé.

« Que tous les autres orateurs du jour, qui ont répondu si noblement à l'adresse des élèves et célébré avec tant d'enthousiasme nos gloires nicolétaines, veuillent bien recevoir aussi nos meilleurs remerciements. A chacun d'eux nous disons de tout cœur : merci de vos bonnes et sympathiques paroles.

« Et à nos poètes donc, que de reconnaissance nous leur devons pour avoir si bien chanté la chère maison de Nicolet, son passé, son présent, et je dirai même son futur, puisque les poètes sont prophètes parfois ! Merci à ces privilégiés des muses dont les poétiques accents nous ont réjouis si agréablement.

« A la poésie se joint volontiers la musique, et les beaux vers de M. Fréchette, à l'occasion de cette fête du centenaire de notre chère maison, ont reçu de M. Lavallée-Smith un accompagnement musical digne de la poésie ; vous en avez goûté les charmes avec plaisir. Merci à notre jeune musicien nicolétain d'un talent si élevé, qui a déjà fait sa marque parmi les meilleurs artistes du pays.

« Nous disons aussi merci à un autre virtuose nicolétain, à M. Paul Dufaut, qui a quitté les chœurs de New-York pour venir nous prêter le concours de sa belle voix de ténor, dans le chant que vous venez d'applaudir avec tant d'entrain.

« Merci encore à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans l'exécution de cette cantate vraiment nicolétaine et par la poésie et par la musique, je puis ajouter aussi par le chant, puisqu'il a été soutenu et rehaussé par des voix comme celles de messieurs Henri et Édouard Dufresne, qui ne sont pas étrangers à Nicolet et que nous entendons toujours avec plaisir.

« Merci en particulier à messieurs Prince et Courchesne, deux autres artistes nicolétains par origine, que Québec est fier aujourd'hui de compter au nombre des siens, pour leur précieux concours dans l'accompagnement de cette même pièce.

« Nous ne pouvons pas non plus, dans cette effusion de notre reconnaissance, oublier de remercier chaleureusement tous les comités et sous-comités des anciens élèves qui ont travaillé à l'organisation de cette fête et qui nous ont rendu de signalés services, surtout en recueillant les souscriptions, le véritable *nerf de la guerre* dans l'entreprise en vue.

« Messieurs les secrétaires des différents comités voudront bien prendre une large part de nos remerciements, puisque sur eux a reposé la plus forte partie du travail d'organisation et de correspondance.

« Pour preuve que les comités n'ont pas agi en vain, et, aussi, comme renseignement qui ne manquera pas d'intérêt pour tous, je vous ferai connaître les chiffres suivants de la souscription et des autres dons en faveur du monument du centenaire.

« Ce monument, tel que vous le voyez, coûte \$70,000. Le montant des souscriptions inscrites par les divers comités jusqu'à ce jour, est de \$40,000; le montant des souscriptions payées est de \$36,000, laissant \$4,000 à recevoir.

« Dans ces sommes n'est pas compris le coût des autels et des statues de la chapelle. (1)

« Il y aura huit autels en marbre, du prix de \$500 chacun, huit autels en bois doré valant chacun aussi \$200, et douze statues en marbre, du prix de \$100 chacune. Les huit autels en marbre sont déjà donnés et six même sont posés, comme vous avez pu le voir. Sur les huit autels en bois, cinq sont donnés; des douze statues, cinq le sont aussi. Il reste donc trois autels en bois et sept statues en marbre à attendre encore de la bienveillante générosité de quelques-uns de nos amis, pour que tout soit au complet dans l'ameublement et l'ornementation de la chapelle-souvenir du siècle écoulé.

« La somme des dons pour les autels et les statues, jusqu'à présent, est de \$400 qui, ajoutées à la souscription générale, donne un montant de \$11,400 comme offrande en faveur du monument du centenaire, telle que bien et dûment reçues à cette date.

« En résumé, quand tous les autels et les statues seront reçus, et à leur place, le coût de tout le monument, salle et chapelle au complet, sera de \$77,000. Puis, si toutes les souscriptions promises rentrent, comme nous devons l'espérer, les offrandes s'élèveront à la somme de \$46,600 (quarante-six mille six cents piastres).

« Nous disons de nouveau et de grand cœur, merci à tous ceux qui ont contribué à ce magnifique don offert à l'*Alma Mater*, qui en conservera religieusement le souvenir, et, d'avance à ceux aussi qui voudraient joindre leurs offrandes à celles déjà reçues, pour compléter l'œuvre qui restera comme le plus beau témoignage d'affection et de reconnaissance des fils du Séminaire de Nicolet pendant le premier siècle de son existence.

(1) Voir le dernier état dans l'Introduction.

« Enfin, un dernier merci à tous nos anciens élèves ainsi qu'à tous nos hôtes distingués qui ont bien voulu se rendre à notre invitation et nous honorer de leur présence en ce grand jour jubilaire de notre chère maison, pour la féliciter d'avoir traversé heureusement son premier siècle et lui souhaiter, aussi, paix, bonheur, prospérité dans le second, où elle entre résolument et avec les meilleures espérances, grâce à la divine Providence qui a toujours veillé sur elle depuis son origine et qui lui continuera dans l'avenir sa toute puissance protection. »

A ce moment, M^{re} Bruneault se lève et émet le vœu que le 10 juin, tout comme le 24 mai, depuis 1866, soit désormais jour de congé pour les élèves en mémoire de la fête.

Cette proposition, à laquelle les élèves actuels ne pouvaient être insensibles, est acclamée.

Il est 10½ hrs. On entend au loin tinter la locomotive.

Grand nombre passeront la nuit à Nicolet, mais ceux venus par les convois de Montréal et de Québec, quittent déjà la salle.

Vite nous serrons la main aux directeurs, à quelques camarades, et, en voiture !

Quelle journée !

Dès le matin, les portes du Séminaire s'étaient ouvertes toutes grandes à l'hospitalité.

Ce jour-là, la maison n'était plus à ses habitants mais bien à tout le monde.

Il semble que les anciens eux-mêmes, ce jour, avaient à peine vieilli, tant la joie mettait de rayons sur tous les visages.

Quiconque éprouve du bonheur, participe de cette sérénité qui ressemble à la jeunesse et fait oublier les années.

Sans doute, le temps avait fait son œuvre en nous et, aussi, autour de nous.

Au Collège, bien des changements, ici et là, s'étaient opérés, surtout depuis la création du diocèse de Nicolet.

L'intérieur du Séminaire avait été en partie renouvelé. A l'extérieur, l'aile sud-est notablement agrandie et un chemin de fer qui coupe maintenant le sentier si joli conduisant du jardin au bois de « Versailles ». En avant, les dépendances si admirables de la maison, hélas ! entamées de chaque côté de l'avenue. Elles n'avaient autrefois pour bornes que des pins et les ruines du vieux séminaire.

Du temps où l'abbé Laflèche, — plus tard M^{re} des Trois-Rivières, — enseignait, l'ingénieur professeur avait fait construire un très élégant appareil planétaire dans le jardin des élèves.

Le « système » constituait un ornement original qu'on aimait à voir : c'était une leçon vivante d'astronomie pour les élèves.

Parti avec les neiges d'antan le petit monde sidéral du jardin ; disparu, aussi, le fameux ruisselet qui coulait ses eaux mystérieuses du côté de l'aile nord, le « Styx », (puisqu'il faut l'appeler par son nom . . .), au demeurant, incapable, celui-là, d'enrichir l'Achéron

Retourné, sans doute, dans l'empire des morts. (1)

Enfin, la chapelle du jubilé vient d'être élevée précisément sur les lieux où, hier encore, existait un grand trottoir circulaire, éclairé, le soir, par de nombreux fanaux. Après souper principalement, marchaient là les élèves, durant la récréation.

Autant de souvenirs que tout cela aujourd'hui !

Mais qui ne comprend cette marche du temps à travers les choses ?

Seule la mémoire d'êtres aimés et disparus, pouvait peut-être dans une fête comme celle-ci, jeter quelque ombre.

Comment oublier, par exemple, cet homme qui, quoique au déclin de sa carrière, de mon temps, avait néanmoins joué un rôle si grand, tenu une place si importante parmi les directeurs de la maison ?

Il avait étudié dans le vieux séminaire, lui, c'est-à-dire avant 1830, et avait été par conséquent contemporain des premiers élèves. Il n'en parlait jamais sans attendrissement.

La piété angélique de cet homme, ses vertus sacerdotales, sa charité ardente, faisaient l'édification générale.

Une bonté extrême formait le fond de son caractère. Sa sollicitude pour les élèves en faisait le conseiller, le père aimé et vénéré de tous. Aucune vocation ne se décidait sans lui.

(1) « Tu es le prince du Styx », dit un jour à l'un de nos homonymes, l'ami Ernest P., entouré de rieurs.—« Oui, et vous êtes tous mes sujets ! », lui répond ce prince.....

Oh ! si le bon père Thomas Caron eût été de la fête !
Mais il n'était plus là.

En passant devant certaine chambre, je songeai encore au prêtre distingué et souriant qui, autrefois, nous accueillait avec tant de politesse aimable.

Sa carrière de préfet est inoubliable au Collège. Il savait à merveille distinguer le talent. Que de tact, de finesse il déployait dans les circonstances difficiles ! Plein de réserve et de dignité, d'une sensibilité exquise, M^{re} Gélinas était une nature d'élite. A une rare culture de l'esprit, il joignait les plus nobles qualités du cœur.

Il n'était plus là, non plus, lui.

En faisant certaine partie du bois de « Versailles », comment ne pas songer au professeur aimé, si aimant, si délicat et si doux qui venait, là, dans cette solitude, nous faire réciter des discours ?

A la fois philosophe, théologien, linguiste, littérateur, poète, musicien, naturaliste, et que sais-je encore, cet homme unique avait tout appris et tout retenu. On eût pu dire de lui ce qu'on disait de l'admirable évêque d'Angers : « c'est un spécialiste universel » (1).

Son âme, faite de lumière et de sympathie, embrassait tout.

« L'amour de la science, disait l'abbé Thomas Mauraull, dans les derniers jours de sa vie, m'a tué. »

Que ses leçons avaient de charme !

Je le vois encore dans sa chambre encombrée d'instruments et de livres de toutes sortes.

(1) M^{re} Frappel, qu'on a aussi appelé « une tête encyclopédique. »

Il me semble que j'entends encore sa voix, que je vois son visage, mais on est l'ami délicat, le maître puissant et doux ?

Et que de camarades partis, eux aussi, tous invisibles et, cependant, présents à l'esprit !

Tels sont les souvenirs qui durent parfois agiter l'âme de tant d'élèves venus revoir ces lieux chers.

Mais l'homme n'étant queique chose que par « l'éternelle mélancolie de sa pensée », si regretter est humain il est des regrets qui n'ont rien de lugubre, des mélancolies qui n'ont rien d'amer.

Ces vieux maîtres d'autrefois, ces amis disparus, étaient vertueux et bons et, ainsi, leur souvenir, loin d'attrister la fête, lui prêtait au contraire une physionomie plus pieuse et plus attendrie, une douceur plus grande.

**

L'heure du départ, nous l'avons dit, était sonnée. Nous partions. Trois heures après, notre convoi rentrait en gare à Lévis. Il était une heure et quarante du matin.

Deux cents milles en chemin de fer, vingt-deux heures debout, et au milieu de quelle agitation !

Bien des voyageurs nous ont abandonnés en route.

Nos amis du char-dortoir dorment du sommeil des sages. L'honorable juge Blanchet, M. le docteur Verge, M. le docteur Martineau, M. Félix Turcotte, de Québec, sont du nombre.

La brume du départ est déjà bien loin : une pluie, une pluie froide, tombe fine et drue. Au milieu des

ténèbres, quelques mâts électriques çà et là nous éclairent et guident nos pas vers le bateau.

La gare de Lévis est horrible à voir avec ses vieilles masures par une pareille lumière.

Les Lévisiens, nos amis, n'ont pas plutôt quitté le char, qu'ils disparaissent.

— Le bateau, où est le bateau ? Point de bateau ?— Si, si, de l'autre côté. — Pourquoi pas ici, Monsieur, le bateau ? — Parce que, parce que... de l'autre côté Monsieur. — Excellente raison. Nous attendons, assez longtemps. Enfin, le bateau arrive. Il est deux heures et demie. — Nous ne retraversons que dans une heure, dit placidement le capitaine...

— Ah ! ça, nous disons en chœur, on se moque de nous par exemple ! — M. le curé Chahot nous croit *flambés* pour la nuit, à Lévis. A force de parlementer, le bon capitaine finit par démarrer son bateau.

Mais en touchant le quai du nord, nous ne sommes pourtant pas encore chez nous. Il reste la Côte de la Montagne à gravir. Une voiture n'est-elle pas accourue au-devant du docteur Laurin ? — Cinq milles pour gagner son logis à la Petite-Rivière. Il ne couche pas en ville, le docteur Laurin, un malade l'attend ! Ce patient avait empiré, la veille, mais c'est sans doute un de ces malades trop honnêtes pour oser guérir ou rendre l'âme ailleurs que dans les bras de la médecine.

Trois heures ! — Un dernier adieu au brave Laurin qui me traîne un hout dans sa voiture et puis vole vers son cher malade, pendant que j'enfile par la petite rue

Dambourgès.—Pas un Américain, ici, c'est entendu, depuis que le brave colonel les en a délogés!—Les remparts sont déserts et la nuit dort sur l'affût des vieux canons.

A travers la demie obscurité qui enveloppe toutes choses, le calme profond des rues, la solitude, à ce moment l'oreille entend plus vifs les mille bourdonnements du jour qui reviennent et dont l'écho se prolonge....

APPENDICE

A TRAVERS JOURNAUX, LETTRES, ETC.

Pendant que la famille nicolétaine se réjouit, la presse française du pays, nombre de personnages en vue à l'extérieur, adressent de toutes parts des félicitations à la maison.

L'historique des fêtes serait donc incomplet s'il n'était accompagné au moins de quelques témoignages (il serait impossible de les mettre tous dans ce livre) de cette sympathie universelle si touchante.

Du reste, quelques écrits de nos principaux journaux se trouvent à combler heureusement certaines lacunes de notre récit, en décrivant « la fameuse journée » sous des aspects et avec des détails quelquefois nouveaux qui ont échappé au narrateur.

Cela suppose aussi naturellement des écrits composés pendant ou après la solennité en question. *La Presse* du 6 juin, néanmoins, contient un article qui, par la façon dont il est conçu, celle dont le grand organe canadien l'accueille dans une page spéciale tout ornée de portraits, mérite d'être conservé. Il émane, du reste, de la plume de l'un des anciens élèves les plus distingués de la maison nicolétaine.

LE CENTENAIRE DU SÉMINAIRE DE NICOLET

A l'occasion du centenaire du Collège-Séminaire de Nicolet, messieurs les directeurs de cette maison ont convoqué une réunion générale des anciens élèves et des amis de l'éducation.

Le conventum est fixé au 10 du courant.

L'*Alma Mater* veut rassembler ses fils, dispersés un peu partout par les hasards de la vie, pour célébrer en famille, les fêtes de son glorieux jubilé. L'appel maternel ne manquera pas d'être entendu.

Nous irons tous à Nicolet !

C'est un devoir de reconnaissance pour les amis de l'éducation, envers les instituteurs de la jeunesse.

Le bienfait de l'éducation chrétienne ne s'estime pas.

Il est la plus solide, comme aussi la plus brillante portion de la fortune des peuples.

Malheur à la nation qui ne saurait pas l'apprécier ! On pourrait sûrement prédire d'elle qu'elle est vouée d'avance à la ruine morale, à la décadence et à l'asservissement.

L'instruction et l'éducation chrétiennes sont, en effet, les seules forces génératrices de la grandeur morale des peuples, et, en même temps, le boulevard le plus inviolable de leurs libertés.

Cette puissance merveilleuse de l'éducation sur les destinées des sociétés, s'est manifestée d'une manière trop évidente en faveur des Canadiens-Français, au cours du dernier siècle, pour qu'il me soit nécessaire, ici, d'en faire la démonstration.

C'est une vérité historique ouvertement connue, et appréciée de tous.

Les faits parlent d'eux-mêmes.

Cependant, il me sera bien permis de faire, à ce sujet, une mention spéciale pour la maison de Nicolet.

Puisqu'elle a pris sa large part de travail dans le développement des lettres et des sciences, depuis les jours de sa fondation, il convient, en cette occasion, de lui donner sa part des mérites dans les succès réalisés, de faire la revue de ses titres de gloire, de la citer à son rang, sur le tableau d'honneur.

L'événement prend ainsi le caractère glorieux d'un véritable jubilé national.

* * *

Ce mouvement patriotique et chrétien se faisait sous la direction de l'illustre évêque Plessis.

Avec son génie pénétrant, le grand évêque, dont le ferme *non liwet* avait déjà sauvé les libertés de l'Église au Canada, comprit de suite que la petite école de Nicolet n'était pas tout ce qu'il fallait pour répondre aux besoins de l'avenir. En effet, les deux rives du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, étaient déjà à cette époque densément peuplées. Et, malgré la tenure seigneuriale, la colonisation se répandait rapidement par de là les côtes, au nord et au sud du fleuve. Les communications entre ces deux rives étaient difficiles et dispendieuses. (Elles ne sont guère meilleures aujourd'hui encore pour la rive sud). Et comme il n'y avait alors que deux collèges dans le pays (celui de Québec et celui de Montréal), les habitants du centre de la province se trouvaient, pour ainsi dire, absolument privés des avantages de ces institutions pour l'éducation de leurs enfants.

Telles furent les raisons qui déterminèrent l'établissement d'un troisième collège. Et, sur les fondations de la modeste école du curé Brassard, l'archevêque de Québec jeta les bases du Collège de Nicolet, dont on célébrera, le 10 courant, le premier centenaire.



L'œuvre de Plessis n'a pas été stérile.

C'est, en effet, de cette maison, à la naissance si humble, que sortirent ces générations d'athlètes du sacerdoce, de la politique et des professions civiles, qui se signalèrent toujours au premier rang, dans les diverses carrières ouvertes à l'activité humaine.

Pour ne mentionner que quelques-uns de ceux qui ne sont plus, je cite : les évêques Cook, Provencher, Prince, Bourget, Baillargeon, Gaulin, Moreau et Laflèche ; les juges Bédard, Polette, Fournier, Thomas Loranger, A.-A. Dorion, Olivier, Charles Gill, etc. Dans les professions et la politique : Joseph-Édouard Turcotte, J.-C. Chapais, Bellerose, F.-X.-A. Trudel, Étienne Parent, Valère Guillet, P.-B. Dumolin, Édouard et Philippe Pacaud, Antoine et Elzéar Gérin-Lajoie, Evariste Gélinas, Norbert Provencher, Sévère Rivard, les docteurs Beaubien, Léprohon, E.-H. Trudel, etc., etc.

Ces princes de l'Église, ces chefs de la magistrature, de la politique et des professions, sont tous comptés au premier rang de ceux qui ont illustré le pays, par leurs talents, leur travail et leurs succès, dans les positions qu'ils ont occupées.

Voilà l'œuvre des éducateurs de notre jeunesse.

Ils sont des façonneurs d'âmes, des défricheurs d'intelligence. Et tout ce labeur, ils le donnent gratuitement, pour Dieu et pour la patrie.

Je dis qu'il n'y a rien de plus grand sur terre que les dévouements de ces humbles apôtres de l'enseignement.

Ne leur ménégeons pas notre admiration. Aussi, est-ce bien pour ce devoir de reconnaissance que les nombreux amis de l'éducation se rendront à Nicolet, le 10 juin courant, pour présenter leurs hommages aux dignes supérieurs de cette maison, qui ont su maintenir dans toute leur pureté, les traditions de zèle, de dévouement, de patriotisme et de bonté, que leurs devanciers avaient reçues de l'illustre évêque Plessis lui-même.

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS

Nous irons aussi à Nicolet par besoin du cœur, nous surtout qui sommes de la famille.

Il nous sera bon de revoir les lieux où nous avons vécu les plus belles années de notre vie, sous la direction de cœurs affectueux et au milieu de condisciples qui s'aiment toujours comme des frères, malgré les séparations prolongées, la diversité des carrières poursuivies, et même malgré la divergence des opinions politiques, d'ordinaire si mesquines et si égoïstes.

Si nous aimons Nicolet pour son « air tempéré » et son « horizon sans nuage », pour les charmes de sa nature toujours ravissante,

Sous les frimas comme sous la verdure,

nous l'aimons surtout à cause des sympathies quasi maternelles qui nous y ont toujours accueillis; nous l'aimons encore pour les souvenirs que ce *home* chéri conserve de nos bonheurs de jeunesse: les plus doux et les plus suaves au cœur.

**

Amis de l'éducation et élèves de la maison, seront les bienvenus à la fête.

C'est pour eux qu'on la prépare. Chacun y apportera l'hommage de sa reconnaissance, de ses succès et de ses couronnes, de sa fidélité inviolable à l'honneur du Nicolétain, dans les revers et les désastres qu'il a pu rencontrer sur la scène périlleuse de la vie.

C'est l'*abeamus* général qui se fait entendre par l'invitation de MM. les directeurs.

Allons tous à Nicolet pour le solennel *Deo gratias* du banquet du 10 juin!

« Allons nous-en chez nous », comme dirait notre illustre aïné, le regretté Thomas-Jean-Jacques Loranger.

**

Ce sera la deuxième fois, depuis trente-sept ans, que les Nicolétains auront le plaisir de se rencontrer tous ensemble, sous ce toit béni,

Où le bonheur, un jour, près de nous vint s'asseoir.

Le premier *conventum* eut lieu le 24 mai 1866. J'étais alors élève. Je me rappelle la fête comme d'aujourd'hui.

Parmi les plus âgés des aînés, ceux qui n'avaient pas revu le collège depuis longtemps, des évêques, des magistrats, des prêtres, des hommes d'État occupant les positions les plus élevées de la société, j'en ai vu plus d'un pleurer de bonheur en franchissant le seuil de la maison, où ils se souvenaient d'avoir été si jeunes et si heureux.

Les élèves de mon cours étaient alors les Benjamins de la famille nicolétaine.

Mon Dieu que le temps passe vite! Quel travail actif ont fait les années sur nous, depuis 1866! Et, si je regarde aujourd'hui autour de moi, si je repasse dans ma mémoire les noms de ceux qui furent mes camarades de Nicolet, hélas! j'en trouve un grand nombre de couchés pour le long sommeil. Ceux qui sont restés debout ont fait un peu comme moi, ils n'ont pas oublié de vieillir....

La leçon, c'est que les Benjamins de 1866 sont devenus les aînés de la famille, en 1903.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE NATIONALE

La fondation de Nicolet coïncide avec les jours les plus difficiles de notre existence nationale: l'époque des menées séduisantes de la bureaucratie politique, civile et religieuse qui régnait alors au *Château* de Québec, souveraine et méchante.

Il serait cependant injuste de tenir le peuple anglais responsable des misères que nous avons endurées de la part des fanatiques de ces temps éloignés. Leurs menées odieuses ne donnaient pas la vraie mesure des sentiments de cette nation à notre égard.

Pour atteindre son but, la clique du *Château* avait successivement employé l'intimidation, les artifices de la ruse, et le miroitage des honneurs civils. Mais l'habitant était resté aussi indifférent aux offres des faveurs qu'aux menaces du *Family compact*. Et cependant, toutes ces vexations du favoritisme ne l'avaient pas empêché, à l'occasion, de combattre sans arrière-pensée sous les étendards anglais.

Après plus de trente ans de tentatives infructueuses, les *anglifieurs* changent subitement de tactique. Ils se

font les amis, les protecteurs de *Jean-Baptiste*. Et dans leur beau zèle, ils lui offrent en pur don, pour l'avantage de ses enfants, tout un système d'instruction publique *gratuite*. L'Institution Royale est immédiatement fondée en Angleterre, pour subvenir aux besoins des loyaux sujets canadiens de Sa Majesté. A Québec, le *Château* fait grand zèle pour activer l'organisation de la machine. Bref, les choses allèrent si bien que, dès 1800, il y avait déjà dans presque tous les centres de la province, des *écoles neutres gratuites*, richement outillées et dirigées par des instituteurs suisses du calvinisme le plus pur.

**

La tactique était habile. L'offre des écoles gratuites était séduisante; la « bourse » approuvait et « Baptiste » ne inclinait. » Le danger était réel. Mais « Josette » ne l'entendait pas du tout de la même oreille. Confier l'éducation de ses dix garçons et de ses huit fillettes à des écoles sans Dieu, lui semblait une proposition infernale. Il ne fallait pas lui parler de cela. A la fin, pour calmer les angoisses de la mère, et faire taire les avarices de sa « bourse », « Jean-Baptiste » alla consulter son curé, et . . . la question des écoles neutres dans Québec était réglée pour toujours.

**

Le clergé catholique rencontra cette nouvelle manœuvre de la bureaucratie en ouvrant lui-même des écoles gratuites par toutes les campagnes; et chaque curé, au besoin, se fit instituteur des enfants de sa paroisse.

Ce fut sous l'inspiration de ce sentiment religieux et patriotique, que le vénérable curé Brassard (Oh ! le

grand homme !) ouvrit, en 1800, la petite école gratuite de Nicolet pour les enfants de sa paroisse, et ceux de la Baie-du-Febvre.

Telle est l'origine de notre système d'enseignement primaire. Les modifications qu'il a subies depuis, n'ont pas changé les principes sur lesquels il a été établi, il y a aujourd'hui cent ans.

Et, les fêtes du 10 courant, à Nicolet, ne seront pas seulement celles du centenaire du collège, mais elles seront encore les fêtes du jubilé de l'instruction publique dans notre pays.

NOS DISPARUS

La fête nicolétaine de 1866 était la première du genre en Amérique. Plus de huit cents élèves y prirent part. Elle fut belle, superbe de bonheur. Quand sonna l'heure de la séparation, les frères se dispersèrent en se disant non pas adieu, mais au revoir en 1903, pour les fêtes jubilaires de l'*Alma Mater*.

C'est pour ce rendez-vous de famille que l'on prépare les solennités du 10 courant.

Ah! mes chers amis, comme nous avons marché par les sentiers rocailleux de la vie! Autrefois, nous courions dans les grands chemins verts du printemps, — sous un ciel plein de bleu ensoleillé, — maintenant, la route est étroite, tortueuse, mauvaise; le ciel bleu d'autrefois est devenu sombre; le soleil rase l'horizon du couchant.

« Nous passons comme une ombre vaine. »

Vous vous le rappellerez, on chantait cela au collège, dans la chapelle, à la messe des morts. Mais alors on ne comprenait pas, comme aujourd'hui, la vérité de cette sentence du prophète.

Ces pensées de l'âme sont comme les fruits du jardin : elles ne mûrissent bien qu'au soleil d'automne.

« Nous passons comme une ombre vaine. . . »

Mais pourquoi philosopher et nous désoler sur le rapide voyage du temps vers l'éternité? C'est peu chrétien; et c'est jeter une note par trop mélancolique dans la musique d'une fête de famille.

Lamartine a dit quelque part : « Il faut suivre ceux qui nous précèdent, poussés par ceux qui nous suivent, dans un lit social déjà creusé devant nous. »

Le cygne de Mâcon ne dit ici rien de neuf. C'est la vie depuis les jours du paradis terrestre, et il en sera de même jusqu'à la grande convention de la vallée de Josaphat.

Le plus sage et le plus digne d'un chrétien, c'est de faire son devoir, tout son devoir, et d'accepter la vie à cœur ouvert, avec ses joies et ses peines : le bon Dieu fera le reste.

Hélas ! les absences seront très nombreuses, bien regrettées.

Abondante a été la moisson de la mort parmi nous depuis 1866.

Mais la mémoire des disparus est toujours vivante et elle nous survivra.

Ils ne seront pas à leur place, à la table d'honneur du banquet, mais leurs noms seront sur toutes les lèvres, et leur souvenir occupera la place d'honneur dans nos âmes.

On acclamera avec enthousiasme les noms des évêques Cooke, Bourget, Baillargeon, Gaulin, Moreau et Lafèche; celui du vénéré Thomas Caron, — le bon père Thomas, — celui de Thomas-Jean-Jacques Loranger,

le fondateur de nos fêtes de famille ; ceux de Dorion, Fournier, Parent, Désaulniers, Walsh, Thomas Maurault, Isaac Gélinas, E. Carter, Gérin-Lajoie, Norbert Provencher, Frédéric Houde, et de tant d'autres dont les talents et les succès ont jeté un si beau lustre sur la maison de Nicolet.

Ces chers absents ne répondront pas à l'appel, mais leurs âmes seront au milieu de nous. Elles nous accompagneront sous les bocages, dans les jardins, à la cour des jeux, au bois de *Versailles*, à l'*Académie*, dans les salles d'étude et de récréation, et au *Temple du Jubilé*. Elles seront avec nous surtout dans notre chère vieille chapelle,

Image des cieux,
Témoin des premiers vœux,
Et du bonheur de l'innocence.»

Je crois à la communion des âmes des défunts avec les vivants. Et pourquoi Dieu, qui est tout amour, leur refuserait-il de communiquer avec les êtres aimés qu'elles ont laissés sur la route de la vie ?

Et cette vision sublime, embellie par les purs rayons de l'immortalité bienheureuse, rend cette communion des âmes plus sensible, plus touchante et plus affectueuse.

Le Nicolétain n'oublie pas. *Je me souviens toujours*, c'est sa devise. *Il se souvient* des jours heureux de sa jeunesse au foyer de l'*Alma Mater*, sous la direction de ses pieux et savants supérieurs.

Il se souvient toujours des fortes liaisons d'amitié et de confraternité qu'il a formées à ce centre de tous les bonheurs.

Ils se souvient toujours, en un mot, de son cher « Nicolet qu'e embellit la nature », que charme la science et que le Seigneur habite.

Le fait a été constaté depuis longtemps : les fils de Nicolet conservent une affection indéfectible pour l'institution qui les a formés. C'est pour eux un second foyer paternel agrandi. Aussi, le 10 juin, réunira-t-il plus de douze cents enfants de la famille nicolétaine, dans une même pensée d'amour et de reconnaissance, sous le toit béni qui abrita leurs jeunes années, et où ils seront encore les bienvenus.

Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum!

FABIEN VANASSE.

Montréal, 6 juin 1903.

On ne saurait dire plus sincèrement.

Il est un autre article, celui-ci de la *Revue Canadienne*, qui a coïncidé avec le jubilé et est dû à la plume de l'honorable Thomas Chapais.

Les considérations dont cet écrit est semé aussi bien que les sentiments qui l'animent, justifient bien l'insertion entière de ces lignes consacrées à la maison de Nicolet :

Le Séminaire de Nicolet doit célébrer, le 10 juin prochain, le centième anniversaire de sa fondation. Centenaire ! C'est un titre vénérable et glorieux pour une maison d'éducation, surtout dans un jeune pays comme le nôtre. Et ce titre, le Séminaire de Nicolet pourra le porter avec une fierté légitime ; car, durant le siècle qui vient de s'écouler, il a accompli de grandes choses pour la religion et la patrie. A une époque où notre nationalité, où nos libertés religieuses et politiques

étaient menacées, il nous a donné de nombreuses générations de prêtres pieux et éclairés, de laïques instruits et armés pour les combats de la vie publique. Des prélats illustres, des hommes politiques éminents, des savants et des écrivains distingués, sont sortis de son sein, et lui forment une couronne d'honneur.

Le supérieur de Nicolet, M. l'abbé Douville, a pensé avec raison qu'il convenait, à l'occasion d'un si mémorable anniversaire, de rappeler dans une œuvre historique les origines, les développements, les épreuves et les succès de cette belle institution. Les deux volumes de *l'Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, qu'il vient de publier, seront accueillis avec joie, non-seulement par les anciens élèves de cette maison, mais aussi par tous ceux qui s'intéressent au progrès intellectuel de leur pays.

Le nom d'un humble curé de campagne et celui d'un grand évêque, brillent au frontispice de ce livre. M. l'abbé Brassard, curé de Nicolet, et M^{gr} Plessis, évêque de Québec, voilà les deux fondateurs de Nicolet. Au premier l'honneur d'avoir jeté en terre la semence ; au second la gloire de l'avoir arrosée, protégée, de l'avoir fait grandir et fructifier par ses soins vigilants et son dévouement inlassable. Comme beaucoup de grandes œuvres, le Collège de Nicolet est né dans l'obscurité, dans la faiblesse, dans le dénûment. C'est ce que fait ressortir l'auteur, après avoir montré combien précaire paraissait tout d'abord la fondation nouvelle : « Tel fut, dit-il, le début, bien humble, et on pourrait même dire « assez risqué, du Séminaire de Nicolet, qui compte « vaillamment aujourd'hui son siècle d'existence.

« Une simple école paroissiale, à laquelle vint se « joindre une classe latine d'une vingtaine d'élèves, sous « la direction d'un séminariste sous-diacre, dans une

« maison de 40 pieds et à un seul étage, sans autre res-
« source qu'une maigre pension de 36 piastres payée par
« chaque écolier et un subside de 8 piastres par élève
« latiniste fourni par la caisse ecclésiastique : voilà la
« première origine de cette institution. »

Rien de plus attachant que de suivre, dans le récit de M. Douville, la croissance de cette œuvre si faible au début. En dépit de tous les obstacles, de tous les revers, sous la forte impulsion de M^r Plessis, on la voit grandir et prendre l'essor. Des apôtres et des éducateurs remarquables viennent lui apporter leur concours et lui consacrer la flamme de leur zèle et la fleur de leur intelligence. Voici M. Raimbault, voici M. Léprohon, voici MM. Désaulniers, Ferland, Caron, Laflèche, Maurault, pour ne parler que des disparus. Cette succession d'hommes éminents assure le succès de l'institution, et l'entoure d'un éclatant prestige, noblement maintenu par les hommes dévoués qui la dirigent aujourd'hui.

En parcourant ces pages, écrites d'un style facile, élégant et parfaitement approprié au sujet, on se sent pénétré d'une émotion salutaire et d'une généreuse fierté. Voilà donc ce qu'ont fait pour leur pays, pour notre chère patrie catholique et française, ceux qui nous ont précédés dans la carrière. Noble exemple, enseignement précieux ! A nous de marcher sur les traces de ces devanciers glorieux et de ne rien négliger pour conserver, développer, fortifier et perfectionner l'œuvre nationale qu'ils ont accomplie.

En publiant son *Histoire du Séminaire de Nicolet*, M. le chanoine Douville a fait un beau livre et une bonne action. Et, en même temps, il a élevé à la gloire de l'illustre maison à laquelle il a consacré sa vie, un monument non moins durable que le monument de

granit dont la gratitude des anciens élèves va faire hommage à l'*Alma Mater*.

De son côté, l'*Événement* du 10 juin, par la plume de son jeune et brillant rédacteur, M. Dumont, qui assistait à la fête, publiait un premier-Québec qui a naturellement sa place ici :

QUÉBEC-NICOLET

Plusieurs de nos citoyens, et des plus éminents, sont aujourd'hui à Nicolet groupés autour de leur *Alma Mater* pour en célébrer le centenaire. La fête sera belle. Cent ans de sacrifices, de dévouement et de mérites constituent une étape importante dans la vie d'une institution, et, supérieur, professeurs et élèves semblent avoir rivalisé de zèle pour en marquer le couronnement par un témoignage mémorable de reconnaissance et d'hommage. Nicolet verra des représentants de la fine fleur de notre race. Archevêques, évêques, prélats, juges, avocats de distinction, médecins éminents, financiers, hommes politiques, professeurs, littérateurs : la société canadienne-française y figurera à tous les degrés.

Québec est de la fête, non-seulement par le concours des anciens élèves qui sont devenus ses citoyens, mais aussi par le souvenir. Québec est de toutes les réjouissances, a-t-on dit. Certes oui, et c'est parce que Québec fut toujours comme aujourd'hui encore de tous les dévouements qu'elle est nécessairement de toutes les commémorations. Longtemps le seul siège de l'église catholique du Canada, elle fut, surtout dans le domaine religieux, le centre d'où rayonna par tous les pays, l'esprit de clairvoyance, de dévouement et de générosité qui sauva notre nationalité.

Le Collège de Nicolet en particulier lui dut autrefois la vie intellectuelle et matérielle. Et quand M^{re} Bégin, digne successeur des Denault, des Plessis, des Panet, officiera, ce matin, à la messe du centennaire, il nous semble que les vieilles voûtes du premier séminaire bâti par M^{re} Plessis et qui existent encore, alterneront avec les nouvelles que rêvait déjà pour son œuvre de prédilection le grand évêque, lorsque la mort l'enleva à l'admiration de son pays, — pour répercuter jusqu'au ciel l'hymne de reconnaissance chanté par son successeur.

Quel que soit le fondateur véritable du Séminaire de Nicolet, M. le curé Brassard, qui fonda l'École latine, germe de la grande institution qui compte maintenant comme l'une des plus fortes de notre province, soit M^{re} Plessis, dont l'ardeur enthousiaste eut vite fait d'élargir l'œuvre du curé de Nicolet, l'un et l'autre sont de Québec par le plus intime de leur vie : M. Brassard par la naissance, — car la famille Brassard était originaire de Québec, — M^{re} Plessis par son glorieux épiscopat. Et si l'école-embryon du Séminaire fut sauvée de la disparition dont la menaçait une informalité légale, ne le doit-on pas encore à la générosité admirable de la famille Brassard, qui abandonna à Monseigneur de Québec tous les droits qu'elle pouvait avoir à la succession ?

Tous ces faits, que nous ne rappelons pas dans un esprit d'orgueil de clocher, vont à démontrer combien Québec fut intimement lié à la naissance de Nicolet et combien aussi la vieille cité doit se réjouir du magnifique développement qu'a pris, avec le temps, l'institution qui fut l'œuvre d'un de ses plus illustres évêques. Car si Nicolet doit la naissance à un enfant de Québec, il doit sa vie ensuite à M^{re} Plessis, évêque de Québec ; et pour le comprendre, il ne suffit pas de savoir que M^{re} Plessis s'intéressa au progrès de cette maison, il faut reconnaître

que cet intérêt fut constant, de chaque jour, de chaque minute, passionné. Saisissant d'un coup d'œil l'importance capitale d'avoir au centre de la province une grande institution, capable à un moment d'appuyer celles de Québec et de Montréal, il vint au succès de cette œuvre l'énergie, l'entrain, l'enthousiasme que sa belle nature apportait à toutes les conceptions de son esprit si patriotique. Avec quel soin il choisissait les prêtres qu'il destinait à seconder ses desseins ! Avec quelle attention il les suivait dans leur tâche ! S'ils craignaient, il les rassurait, s'ils hésitaient, il les poussait d'un cri de son enthousiasme. Et le Collège s'agrandissait avec son argent. Il voyait à tout, fournissait presque tout, se préoccupait jusque de la table de ses enfants, leur achetait du blé, prévoyait toute les anxiétés que pouvait lui faire pressentir la moindre influence devinée par son génie sans cesse aux aguets. Il n'y eut jamais de père plus attentif, plus prévoyant pour ses enfants. Et sa générosité ! Non seulement il paya les frais de construction, mais il maintint encore huit à dix élèves au Collège à même sa bourse. Quand il mourut, après avoir eu le bonheur d'obtenir la reconnaissance civile de l'institution, songeant toujours à la reconstruction devenue nécessaire, dont il parlait depuis longtemps dans ses lettres aux directeurs de la maison, il laissa encore à Nicolet tout ce qu'il possédait.

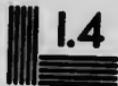
Sa mort causa un vif chagrin en même temps qu'une profonde anxiété parmi le personnel de Nicolet. Le progrès matériel du Séminaire n'était pas encore assez sûr pour lui permettre de voguer seul, à travers l'avenir chargé d'incertitudes de toutes sortes.

Mais l'influence de M^{re} Plessis était de celles que la mort n'emporte point avec sa victime. De l'âme de M^{re} Plessis pour Nicolet avait passé dans celle de ses



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

collaborateurs, et l'œuvre continua à grandir et à prospérer sous la protection de Québec.

Glorieux témoignage du dévouement de notre clergé pour la cause de l'éducation, Nicolet a coûté au clergé soixante mille piastres en argent, outre l'incalculable somme de dévouement intellectuel et moral dont nous avons parlé.

Et l'histoire de Nicolet est en abrégé l'histoire de toute la formation intellectuelle de la nationalité canadienne française. Devant ces monuments de sacrifices continuels, d'abnégation, de lutttes et d'héroïsme où se sont conservées avec une étonnante pureté les traditions de notre race, arrêtons-nous avec respect et saluons avec fierté!

Nous leur devons nos succès, notre influence, notre rôle; nous leur devons d'être un peuple!

Etrange contradiction! Quand nous nous sommes bien glorifiés d'être les égaux de nos compatriotes anglais, oubliant aussitôt nos bienfaiteurs, nous demandons à changer, réformer, détruire même tout ce système sur lequel nous nous appuyons précisément pour nous élever au niveau de ceux qui, pour avoir le front plus dur, n'ont pas le cerveau mieux outillé que nous!

Avant donc de céder à la vanité trop commune qui se croit de taille à tout réformer et à tout changer, chaque printemps, comme la mode, apprenons ce qu'ont coûté les œuvres d'éducation qui ont donné de si beaux résultats; pensons aux sacrifices qu'elles s'imposent constamment, pénétrons-nous de l'esprit qui les anime et demandons-nous si les échecs dont nous nous lamentons quelquefois, ne sont pas plutôt que le fruit de l'éducation, celui de nos faiblesses et de notre excès du bien-être que nous voudrions substituer à ce qui est encore et qui doit rester, pour notre salut, l'enseignement de nos maisons d'éducation.

Le lendemain, le même journal publiait encore l'article suivant :

L'HOSANNA NICOLÉTAÏN

Si la nature embellit Nicolet, le télégraphe ne l'accorde pas. Un rapport sommaire des fêtes adressé à l'*Événement*, déposé à midi, hier, au bureau de l'Inter-colonial, après avoir été en vain offert au bureau régulier de la *Great North Western*, est encore accroché quelque part au fil de la compagnie.

Nous ne dirons pas aujourd'hui tout ce que l'hosanna Nicolétaïn a produit dans la journée d'hier. Il a été chanté sur tous les tons, en musique, en poésie, en éloquence; et les milliers de cœurs si profondément remués par ses accents, en garderont longtemps, toujours un souvenir rafraîchissant.

La revue des gloires nicolétaïnes passée par ce vétéran qui, à lui seul, est une couronne pour la maison qui l'a formé, M. Bellemare; la réponse si pleine d'émotions de M. le supérieur Douville, aujourd'hui M^{gr} Douville, la messe pontificale dans cette chapelle— presque une cathédrale— qui chantera pendant des siècles la reconnaissance des enfants de Nicolet; le *Magnificat* religieux et patriotique de l'orateur, M^{gr} Bruneault; ce banquet servi avec un succès que pourraient envier les meilleurs hôtels; ce concours d'éloquence épiscopale où la palme serait difficile à décerner; ces chants poétiques vibrant d'admiration; cette cantate aux paroles si douces et d'une musique si pénétrante, ont produit des émotions dont les âmes nicolétaïnes longtemps encore aimeront à savourer les frémissements.

Les moments du vrai bonheur s'écoulaient vite, hélas! et, quoi qu'ils aient été si bien employés hier,

il a fallu retrancher du programme le *Te Deum* que devait sonner l'adieu de cette mémorable fête. Nous aurions pourtant aimé entendre les accents de cette hymne d'incomparable envolée!

Nicolet est aujourd'hui dans son deuxième siècle d'existence, entouré de tous les vœux de ses enfants et chargé des bénédictions pontificales et épiscopales. Nous ne verrons pas ce deuxième centenaire, mais il sera difficile de le faire plus beau, plus grand, plus solennel que celui-ci.

Pour le succès d'hier, qui a été, disons-le encore une fois, grandiose, MM. les supérieurs, anciens élèves et élèves actuels, méritent les plus vives félicitations. Mentionnons en particulier l'un des secrétaires, M. J.-E. Prince, qui a été jusqu'à la fin d'un dévouement et d'une attention admirables.

Un autre organe de la presse française à Québec, le *Soleil*, écrivait ce qui suit le même jour :

LE CENTENAIRE DE NICOLET

UNE FÊTE SANS PRÉCÉDENT

Discours éloquents — Enthousiasme de la foule — Le Supérieur de cette admirable institution est nommé Prélat de la maison du Pape

(De l'envoyé spécial du *Soleil*)

Nicolet, 11 juin.

Il faudrait une page complète de votre journal pour donner un compte-rendu fidèle de la fête d'hier.

La messe à laquelle assistaient tous les étrangers et les élèves, commença à 10 heures et fut chantée par M^{re} Bégin, assisté de M. le supérieur Douville, de M. Lecocq (1), comme diacre d'honneur, M. le chanoine Ferdinand Béland, sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Pierre Arpin, diacre d'office.

Le sermon fut prononcé par M^{re} Brunault, qui avait pris pour texte : « *Magnificat annua mea dominum quia fecit mihi magna qui potens est.* »

J'ai pu me procurer ce magnifique sermon, que j'enverrai aux lecteurs du *Soleil* pour le numéro de samedi.

A l'Offertoire, M. Dufaut, de New-York, chanta le vieux cantique *Béniisons à jamais*, le refrain étant répété par plus d'un millier de personnes présentes. L'effet en était saisissant et j'ai vu plus d'un assistant pleurer de joie. Ce chant dans la chapelle neuve et brillamment décorée, tout cela était émouvant au dernier point.

Le repas se donna dans les parterres du Collège, sous trois tentes. Un millier de convives y prirent part. Pendant le repas, M. l'abbé Proulx, procureur, ayant fait son apparition, ce fut un tonnerre d'applaudissements à ébranler les tentes. Pendant tout le repas, la plus grande gaieté n'a cessé de régner.

Inutile de parler des joies éprouvées par les anciens confrères en se retrouvant réunis, après de nombreuses années d'absence.

Les convives, autant que possible, étaient placés par ordre d'ancienneté, sans autre préséance. (2)

(1) Ce n'est pas M. l'abbé Lecocq mais M. l'abbé Fidèle Morissette, curé de St-Anselme, qui était diacre d'honneur.

Cette erreur qui s'était glissée dans notre récit, se trouve déjà corrigée dans les *errata*.

(2) Le journal fait erreur ici. C'est par ordre de classes, suivant qu'il avait été réglé. Voir l'*Introduction*.

A quatre heures, les Nicolétains étaient réunis dans l'immense et splendide nouvelle salle, sous la chapelle, sous la présidence de M. le supérieur Douville, avec les archevêques plus haut nommés et tous les dignitaires religieux et civils à ses côtés. Quelques minutes avant la séance, le vénérable M. Narcisse Bellemare fit son apparition et alla prendre une humble place dans la foule. Sa vue fut le signal des plus vifs applaudissements. Les assistants frappaient des mains avec une véritable frénésie. Cette ovation n'a eu d'égale que celle faite à M^{sr} Laffèche, à la grande fête de 1866. Un élève des philosophie, M. Paul Lavigne, fit la lecture d'une adresse et les discours commencèrent de suite. M^{sr} Gravel parla le premier et rappela que ses souvenirs nicolétains datent depuis 52 ans, alors qu'il n'était qu'élève au Collège de Saint-Hyacinthe, lorsque M^{sr} Taché venait d'être nommé coadjuteur de M^{sr} Provencher, un ancien Nicolétain.

M^{sr} Gravel a donné la grande et heureuse nouvelle de l'élévation du supérieur, M. l'abbé Douville, au grade de prélat de la maison du pape.

L'annonce de cette nouvelle fut le signal d'applaudissements frénétiques. La foule agitait chapeaux et mouchoirs; plusieurs même se hissèrent sur les chaises pour mieux voir M^{sr} Gravel décorant M. Douville. Pour moi, j'ai vu déjà bien des scènes imposantes mais je n'en ai jamais vues d'aussi spontanées.

M^{sr} Bégin parla ensuite et annonça que la fête coïncidait heureusement avec le 38^e anniversaire de son ordination. Inutile de faire une analyse de ce superbe discours. Les anciens évêques de Québec sont les fondateurs du collège de Nicolet et M^{sr} Bégin a payé un beau tribut d'éloges à M. Douville, pour avoir si bien exprimé à Québec les sentiments de reconnaissance des Nicolétains.

M^{re} Langevin, M^{re} Bruchési, M. l'abbé Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, de Montréal, parlèrent ensuite ; puis la séance fut ajournée à 8 heures du soir. Au début de la séance, l'Harmonie du Séminaire exécuta les chants canadiens harmonisés par M. le Dr Édouard Desjardins, de Montréal. Lorsque les jeunes musiciens en vinrent à jouer « O Nicolet », « Un Canadien errant », (1) le « Drapeau de Carillon » ce fut une série d'applaudissements frénétiques.

Les strophes déclamées par notre poète, M. Louis Fréchette, ont aussi été très applaudies.

À 8 heures du soir, M. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé, prononça son discours. M. Lemieux est un Nicolétain de cœur et d'âme, et il a recueilli justement une large part des applaudissements de ses amis.

Je vous envoie son discours ; vos lecteurs jageront eux-mêmes de cette pièce d'éloquence superbe. M. Beauchemin a ensuite lu une poésie de sa composition. J'espère que le *Soleil* la publiera.

Le 13, le même journal reproduisait encore les lignes suivantes :

LES FÊTES

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal* d'hier matin :
Les fêtes du centenaire du Collège-Séminaire de Nicolet se sont terminées mercredi soir.

Elles ont été brillantes, triomphales, à souhait pour les nombreux enfants de cette célèbre maison d'éducation.

Les archevêques de Québec, de Montréal, de Kingston, et de St-Boniface ; les évêques de Nicolet, de Tubuna

(1) Ce dernier chant est de la composition d'Ant. Gérin-Lajoie, un Nicolétain, l'auteur du roman de « Jean Rivard », etc.

et des Trois-Rivières, et une foule d'autres dignitaires ecclésiastiques et civils ont pris part, et une part active, à cette grande manifestation de piété filiale et de reconnaissance.

Au cours des séances de ces assises nicolétaines, il y a eu une brillante joute oratoire et littéraire entre les représentants de l'Église et de l'État, et il est vraiment difficile de dire auquel des athlètes de l'éloquence et de la poésie appartient la palme de la victoire.

Les orateurs et les poètes nicolétains ont fait tour à tour la revue des titres de gloire de leur illustre maison.

L'attaque donnée par M^r de Tubana, dans son allocution du matin, a été superbement soutenue dans l'après-midi par M^r Gravel, qui s'éleva jusqu'aux plus hauts sommets de l'éloquence dans le magnifique tribut d'hommage qu'il sut tirer de son cœur d'évêque,—lui un fils de Saint-Hyacinthe, et, par conséquent, le petit-fils de Nicolet.

Leurs Grandeurs Nos Seigneurs Bégis, Langevin et Bruchési; le juge Blanchet et l'abbé Lecocq, M. R. Lemieux, M. P., nos poètes Fréchette, Beauchemin et Poisson, continuèrent la lutte si brillamment commencée le matin par M^r Bruneault.

Ce fut un véritable tournois d'éloquence et de poésie.

Nous espérons, pour l'honneur des lettres canadiennes, que l'on recueillera les belles et bonnes choses qui ont été si bien dites à ces fêtes jubilaires. Il serait malheureux de laisser perdre des perles qui ornent si bien l'écrin de la littérature nationale.

Les fêtes de mercredi ont été le digne couronnement d'un siècle de travail et de succès pour cette maison de Nicolet, dont la carrière a été si laborieuse et si féconde pour la religion et pour la patrie.

L'Église lui doit neuf de ses évêques les plus distingués depuis un siècle, et au-delà de mille prêtres des plus dévoués. Dans les autres fonctions de l'État, dans la magistrature, les arts et l'industrie, les fils de Nicolet ont toujours pris leur bonne part de travail, et ils se sont acquittés de leurs devoirs avec avantage pour le public et avec honneur pour eux-mêmes.

Nous sommes heureux, à cette occasion, d'offrir à tous les Nicolétains et aux dévoués et savants professeurs en particulier, nos félicitations les plus sincères pour le brillant passé de leur *Alma Mater*; et qu'ils veuillent bien accepter les vœux de succès que nous formons pour cette maison, au début du siècle qui se lève plein de promesses et d'espérances.

Nous souhaitons que l'on publie *in extenso* les remarquables discours qui ont été prononcés en cette circonstance, ainsi que les délicieux poèmes de MM. Fréchette, Beauchemin et Poisson.

La Patrie de Montréal écrit, le 10, ce qui suit :

La nouvelle chapelle du centenaire a été bénite, ce matin, à cinq h^{rs} et demie, par M^{re} Elphège Gravel.

Le personnel du Séminaire et les élèves y assistaient. La cérémonie fut suivie d'une messe basse dite par l'évêque de Nicolet. Il y eut ensuite procession dans les corridors, au cours de laquelle on chanta les prières du rituel. A neuf heures, M. Raphaël Bellemare lit l'adresse des anciens élèves du comité d'organisation. Tous les professeurs du collège viennent prendre place sur le théâtre en face des organisateurs. Aux côtés de M. le

Supérieur (1), on remarquait Nos Seigneurs L.-N. Bégin, archevêque de Québec, Paul Bruchési, archevêque de Montréal, A. Langevin, archevêque de St-Boniface; les évêques Gravel et Brunault de Nicolet, Cloutier de Trois-Rivières, Paul Larocque de Sherbrooke.

La devise du Collège: « *Concordia et labore, religioni et bonis artibus* », apparaît sur la scène. Elle est écrite en lettres d'or. On remarque aussi plusieurs écussons, les portraits à l'huile des anciens supérieurs, des principaux bienfaiteurs de la maison. La messe pontificale est dite par M^r l'archevêque de Québec.

En un autre endroit du même journal et d'une manière parfaite:

Nicolet, 10

Il est huit heures. La cloche du vieux collège fait entendre sa note joyeuse. Elle annonce le centenaire de la fondation d'une maison chère à tout Nicolétain.

Des centaines d'anciens élèves, accourus de toutes les parties du pays et de la république voisine, saluent avec amour l'*Alma Mater*, où ils ont passé les beaux jours de leur enfance.

Quel imposant spectacle offre cette réunion familiale de 1903!

Princes de l'Église, prêtres réguliers et séculiers, représentants de toutes les classes de la société,—la plupart enfants de Nicolet,—sont venus célébrer un événement presque unique dans les annales religieuses du pays.

C'est aujourd'hui la grande fête de la religion et de la patrie; c'est la glorification de l'enseignement classique en ce pays depuis un siècle; c'est aussi une

(1) Avant qu'il ne monte sur l'estrade, sans doute, pour la lecture des adresses.

approbation éloquente de l'œuvre patriotique et religieuse que poursuit notre clergé.

1803 — 1903 ! Un siècle d'existence ! Le grain de sénévé, jeté en terre par M^r Plessis, est devenu un arbre à puissante et solide ramure.

Le Séminaire de Nicolet a fourni à l'Église un grand nombre de personnages distingués, et à l'État une foule d'hommes éminents.

Ses débuts furent difficiles, modestes, comme toutes les institutions destinées à vivre, à répandre la semence du bien autour d'elles. Il a pu triompher des obstacles semés sur la route, grâce au dévouement de ses illustres supérieurs, à la générosité de ses insignes bienfaiteurs.

La fête qui réunit la grande famille nicolétaine, en ce jour mémorable, devra laisser dans tous les cœurs de vives et de douces impressions. Elle honore l'institution qui en est l'objet ; elle est une preuve éclatante de l'estime et de l'affection que ses fils lui ont toujours conservées.

Quelle erreur ce serait, si on allait oublier, voire même méconnaître, les services précieux que notre clergé rend à la grande cause de l'éducation !

C'est lui qui a fondé et soutenu ces établissements classiques d'où sont sortis la plupart de ceux qui font l'honneur et l'orgueil de notre race. Aux jours sombres de notre histoire, le clergé a vaillamment combattu pour le maintien de notre langue, de nos lois et de nos institutions. Donc respect et reconnaissance à ce vénérable corps ! »

La Presse, à la même date, publie la dépêche suivante :

Nicolet 10.

Jusqu'à ce moment, la fête du centenaire de Nicolet a obtenu un succès immense. Outre les personnes qui se sont rendues dans cette ville depuis deux à trois jours, hier soir, un grand nombre des anciens élèves choisis parmi toutes les classes de la société, ont pris le train de 4.30 heures pour venir assister au centenaire de leur *Alma Mater*. Les principaux personnages à bord de ce train, étaient : Sa Grandeur M^{gr} Bruchési, archevêque de Montréal, Sa Grandeur M^{gr} Bégin, archevêque de Québec, Sa Grandeur M^{gr} Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Sa Grandeur M^{gr} Gauthier, évêque de Kingston ; de Québec, M^{gr} Mnthien et nombre d'autres personnages distingués. A l'arrivée du train, hier soir, ainsi que ce matin, la gare était bondée de monde. Jamais Nicolet ne vit une si belle affluence de peuple. Les hôtels sont bondés tellement que les gens sont obligés de coucher deux et jusqu'à trois dans la même chambre, et cela sans compter le grand nombre de parents et d'amis qui hébergent chez leurs connaissances. Il n'est pas une maison dans tout Nicolet qui n'ait sous son toit un fils et sa famille, un frère, un cousin, un ami d'enfance. Avec cela qu'il fait un temps splendide. La joie rayonne sur toutes les figures.

Nicolet est une des plus pittoresques petites villes de la province de Québec. Le Séminaire de Nicolet, immense édifice en pierre, est situé sur un site enchanteur, entouré de grands pins chantés par notre poète national M. Louis Fréchette. A l'entrée du Séminaire, on remarque plusieurs drapeaux et, au-dessus de la grande porte d'honneur, une banderolle avec inscription.

BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE

A 5.30 heures, ce matin, Sa Grandeur M^{gr} Gravel a béni la nouvelle chapelle, et il y a eu messe de communauté.

Avant la messe, on a parcouru processionnellement les corridors du Collège en chantant les prières du rituel.

A l'arrivée des visiteurs, les élèves du Séminaire s'étaient placés en ligne tout autour de la pelouse qui égale l'entrée principale du Séminaire. La fanfare qui, soit dit en passant, nous a joué, à différents moments de la journée, de forts jolis morceaux, s'était groupée sur le gazon, à la droite de l'escalier principal menant à la grande porte d'entrée. Toutes les cloches étaient en branle et de joyeuses chansons, toujours nouvelles, saluaient les anciens, leur souhaitant une heureuse fête.

La Patrie du lendemain, 11 juin, dit :

« L'exécution du programme de la fête du Collège-Séminaire s'est continuée, hier après-midi, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. »

Après avoir donné un court aperçu des discours prononcés par les orateurs, le journal ajoute :

« En somme, la fête a été grandiose. Elle fera époque dans les annales religieuses du pays. »

Ce numéro de la *Patrie* contenait aussi le portrait des évêques et de plusieurs assistants qui ont porté la parole.

La Presse du même jour termine sa narration de la fête par ces paroles :

« Le centenaire du Collège de Nicolet a été un succès, un grand succès, et nous nous en réjouissons autant

que ceux qui ont contribué par un zèle constant et un travail de géant à en assurer la réussite. »

Tels sont les principaux écrits que nous avons pu recueillir dans les journaux français les plus importants de la province.

Les lettres qui suivent, maintenant, n'étaient pas sans doute destinées à la publicité.

Le Séminaire a cru néanmoins pouvoir en autoriser la reproduction dans ce livre.

Tout notre regret c'est que l'espace ne nous permette pas d'en donner un plus grand nombre.

J'ai déjà eu l'honneur de dire, quelque part, que la maison conserve précieusement tous ces documents dans ses archives.

Pour plus de clarté, aussi, nous rangeons toute cette correspondance par ordre de date.

Saint-Boniface, 10 février 1903.

Au Révd M. J.-A.-Ir. Douville,
Supérieur.

Cher monsieur le Supérieur,

Je vous félicite de votre bel ouvrage sur le « Collège-Séminaire de Nicolet », et je vous remercie des deux volumes que vous m'avez envoyés.

Comme archevêque, comme Canadien-Français et comme grand-oncle de vos charmants élèves, je suis fier de votre célèbre maison.

J'accepte volontiers votre gracieuse invitation d'assister à vos fêtes et même de dire quelques mots. La délicatesse de ce procédé me touche beaucoup.

N'oubliez pas, je vous prie, ma bibliothèque canadienne, fondée en quelque sorte par M^{re} Provencher, et mettez-moi dans vos litanies quand vous rencontrerez des doubles d'ouvrages canadiens, surtout des plus anciens, livres ou brochures. Plus je vais, plus je me passionne pour tout ce qui est de mon pays et des nôtres.

Veillez bien croire, cher monsieur, à ma vénération et à mon affectueux souvenir. « *Benedico omnes et te amplius.* »

† ADÉLARD, O. M. I.
Arch. St-Boniface.

Monastère de Woodleigh,
par Mounts, South-Devon, S. R. O.,
Angleterre, 23 fév. 1903.

Révérend et cher Supérieur,

Votre invitation m'est parvenue toute séduisante, je vous en suis très reconnaissant. Elle me reporte à de bien doux souvenirs, mes supérieurs, professeurs et amis de Nicolet, et ce cher Séminaire inoubliable. Dieu sait comme je serais heureux d'aller partager le bonheur de cette grande famille à votre fête du 10 juin prochain.

Je puis penser un instant à la possibilité d'une visite, mais m'y arrêter, c'est difficile. Pour toute réponse, je remets la chose entre les mains de la divine Providence, qui, quelquefois, ménage à ses enfants des exceptions aux règles, des surprises. :

Dans le cas où je manquerais à l'appel, vous m'excuserez de votre mieux, j'en suis sûr ; et vous direz

à mes amis, comme dans le « Canadien errant », que je me souviens d'eux ; que je serai au milieu d'eux de cœur et d'esprit.

Ma santé est parfaite. Je me plais beaucoup dans ma nouvelle solitude. Le pays est très accidenté, pittoresque : c'est presque la Suisse, moins ses neiges et ses glaciers, mais avec quelques brouillards en plus. L'hiver est très doux, cette année : deux ou trois petites gelées blanches, c'est tout le froid que nous avons eu.

La propriété est limitée par une charmante petite rivière, et le chemin de fer et un petit ruisseau et des points de vue magnifiques l'agrémentent. Le sol est riche ; nous le cultivons nous-mêmes, n'ayant qu'un domestique. Et nous commençons un monastère. Ainsi l'ouvrage ne manque pas et, Dieu merci, les santés non plus.

Veillez, monsieur le Supérieur, agréer l'hommage de mon profond respect, ainsi que les autres Messieurs du Séminaire.

Votre tout dévoué en N.-S.,

F. JÉRÔME, p^{tre}, trappiste,
Sous-prieur.

Les Trois-Rivières, P. Q., 1^{er} mars 1903.

Révd Mons. J.-A.-Ir. Douville,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Monsieur le Supérieur,

Je vous remercie de l'invitation que vous me faites d'assister à votre grande fête du 10 juin prochain. Je me ferai un devoir d'interrompre ma visite pastorale pour aller célébrer avec vous le glorieux centenaire de

la fondation de votre maison. Que d'événements remarquables cette fête va rappeler ! Que de services rendus à la religion et à la patrie vont être présentés à l'admiration du pays entier ! Le diocèse des Trois-Rivières a eu sa large part des bienfaits que le Séminaire de Nicolet a répandus de tous côtés : ce sera pour moi une grande satisfaction d'être là pour lui témoigner par ma présence ma reconnaissance personnelle et celle de tous mes diocésains, et pour lui souhaiter un succès toujours croissant.

Agréez, monsieur le Supérieur, l'expression de tout mon respect et de mon entier dévouement en N.-S.,

† F.-X.,
Év. des Trois-Rivières.

Antigonish, 4th March 1903.

Dear Fr. Douville,

I thank you very much for your kind invitation of the 28th ult. I need not tell you that it would afford me much pleasure to be with you the 10th of June next; for, to save the Seminary of Nicolet was the chief reason why I felt it my duty to recommend the establishment of your diocese, in the face of serious difficulties. But, although my estimate of your Seminary's merits has ever since waxed stronger, I am obliged to decline accepting the invitation owing to pressing duties.

Yours devotedly in X^t,

† JOHN CAMERON,
Bp of Antigonish.

Chicoutimi, 5 mars 1903.

Révd M. Douville, p^r.,

Sup. Sém. de Nicolet.

Monsieur le Supérieur,

Je viens vous remercier pour la gracieuse invitation que vous me faites, au nom des directeurs du Collège de Nicolet, d'assister à la fête du centenaire de votre illustre institution, le 10 juin prochain.

Je regrette de vous informer, en réponse, qu'il me sera impossible de me procurer cette satisfaction. Je serai alors en pleine visite pastorale, et, pour des circonstances incontrôlables, il m'est impossible de modifier mon itinéraire. Je n'en serai pas moins avec vous d'esprit et de cœur, en cette fête mémorable, pour remercier Dieu des grâces qu'il a répandues sur cette sainte maison de Nicolet pendant un long siècle.

Permettez-moi d'exprimer, M. le Supérieur, mes félicitations sincères et les vœux que je forme pour la prospérité de votre Collège. Comptez en ce jour sur les prières de celui qui a le plaisir de se souscrire :

Votre dévoué et reconnaissant serviteur,

† M.-T.

Év. de Chicoutimi.

Rimouski, ce 5 mars 1903.

Au Très-Révérend Monsieur J.-A.-Ir. Douville,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Mon cher monsieur le Supérieur,

J'ai reçu votre bienveillante lettre du 28 février dernier, dans laquelle vous m'invitez au nom de Messieurs vos dignes collègues, à assister à la belle et

grande fête que vous allez célébrer, le 10 juin prochain, en mémoire du centenaire de la fondation du vénérable et illustre Séminaire de Nicolet. L'itinéraire de ma prochaine visite pastorale était déjà arrêté, mais non encore publiée. Je me suis donc empressé de le modifier et ainsi je viens vous informer aujourd'hui que j'aurai le très sensible plaisir de partager l'honneur et le bonheur de votre joyeux et glorieux anniversaire. Dans un concert unanime de louanges, de bénédictions et d'actions de grâces, nous éprouverons alors le doux et bienfaisant effet de ces paroles inspirées du Psalmiste : *Beatus populus qui scit jubilationem, in nomine Domini exaltabitur cornu ejus.*

En attendant, je demeure avec haute considération,

Mon cher monsieur le Supérieur.

Votre tout dévoué serviteur en N.-S.,

† ANDRÉ ALBERT,

Év. de Saint-Germain de Rimouski.

Évêché de Sherbrooke, 6 mars 1903.

Au Révérend J.-A.-I. Douville,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Monsieur le Supérieur,

Je n'ai pas l'honneur de pouvoir me dire l'un des fils de votre glorieuse *Alma Mater*, le Séminaire de Nicolet. Aussi, suis-je bien touché de la délicatesse qui vous fait m'inviter à la grande fête du centenaire de votre maison. Je me ferai un devoir, en union d'esprit et de cœur avec vous, d'aller, au jour dit, remercier Dieu des innombrables faveurs qu'il a daigné

accorder à ce vieux Séminaire de Nicolet, qui a donné à la patrie canadienne et à l'Église tant d'hommes distingués.

Agréer, monsieur le Supérieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† PAUL,
Év. de Sherbrooke.

Sherbrooke, 2 mai 1901.

A monsieur le Supérieur
du Séminaire de Nicolet.

Monsieur le Supérieur,

J'ai reçu, hier, votre gracieuse invitation d'assister aux fêtes du centenaire de votre maison. Je vous remercie, en regrettant que mon état de santé ne me permette pas de prendre part à cette belle fête de l'*Alma Mater*.

Veillez, monsieur le Supérieur, agréer mes hommages de profond respect.

F. BEAUDET, p^{tre}

Monsieur J.-A.-I. Douville,
Supérieur du Séminaire,
Nicolet.

Monsieur le Supérieur,

Je vous remercie de la gracieuse invitation que vous me faites d'assister aux fêtes du centenaire du Séminaire de Nicolet.

Je regrette que mon état de santé ne me permette pas d'y prendre part; mais de ma solitude je m'unis à vous, et je forme des vœux bien sincères pour un établissement religieux qui a déjà procuré tant de bien à la religion, et qui est destiné à en faire beaucoup plus dans l'avenir. Le but des fondateurs est atteint et ils doivent sourire du haut du ciel aux efforts de votre piété filiale envers votre *Alma Mater*.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Supérieur, les respectueux hommages de

Votre tout dévoué en N.-S.,

L.-SÉV. RHEAULT. p^{re}, V. G.

Trois-Rivières, 6 mai 1903.

Hôpital Général de Québec,
8 mai 1903.

Révd M. J.-A.-I. Douville,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Monsieur le Supérieur,

Je regrette que l'état de ma santé ne me permette pas d'assister à vos belles fêtes du centenaire. D'ici je m'unirai à vous tous pour remercier le Seigneur de tout ce qu'il a fait en faveur de votre si utile maison.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,

Votre très humble serviteur,

J.-R.-L. HAMELIN, p^{re}

Monsieur le Supérieur et messieurs les Directeurs du Collège de Nicolet.

Messieurs,

Je regrette que ma cécité m'empêche d'accepter l'invitation que vous me faites. J'éprouve beaucoup de plaisir à voir le Séminaire de Nicolet continuer, avec tant de succès, la grande œuvre de ses fondateurs. Veuillez accepter, Messieurs, l'assurance du profond respect de

Votre très-obéissant serviteur,

H.-G. MAILHIOT,
juge C. S.

St-Pierre les Beequets, 8 mai 1903.

Cranbrook, B. C., le 2 juin 1903.

Mon cher Douville,

Il y a quelque temps je t'écrivais pour répondre à l'invitation d'assister à la grande fête nicolétaine du 10 courant, et je te disais que je ne pourrais y assister qu'en esprit.

Ma : il m'est venu à l'idée de m'y trouver en image et c'est pourquoi je t'envoie aujourd'hui ma photographie en double, l'une me représentant comme j'étais en l'automne de 1896, et l'autre comme vous m'avez vu l'automne dernier. Je sais bien que ça ne vous fera pas une *grosse bosse* ; mais je veux, moi, par là, donner une nouvelle preuve de mon attachement à mon *Alma Mater* et prouver aussi que je tiens à être présent à la grande fête du Séminaire de la meilleure manière qu'il m'est possible. J'espère que ma lettre et mes photographies arriveront à temps.

Que je serais heureux d'être présent en personne au milieu de tous les anciens et nouveaux enfants de Nicolet, au jour de cette célébration du centenaire de la fondation du Séminaire, où j'ai eu le bonheur de faire mon cours classique et *mes études théologiques!* Mais le bon Dieu en a décidé autrement. Que sa sainte volonté soit faite!

Quand tu recevras cette lettre, j'aurai commencé ma 67^e année, car, c'est dimanche prochain que je compterai ma 66^e. Je ne suis donc plus une *jeunesse*; et, cependant, quoique toujours maladif et miséreux, je me sens encore aussi jeune que quand j'ai quitté le Collège, et il me semble que je suis bon encore pour 15 à 20 ans.

Tu voudras bien faire mes amitiés aux Messieurs du Collège et me rappeler au bon souvenir de tous les anciens amis qui se rendront à la fête, et à la *vénérable mère* Youville.

Ton confrère ami tout dévoué,

en N.-S. & M. I.,

C.-V. O., o. m. i.

Seattle 4 juin 1903.

Révd J.-A.-Ir. Douville,
Nicolet, P. Q.

Révérénd et très cher confrère,

J'ai reçu le programme de la fête du centenaire de la fondation du Collège de Nicolet, ainsi que votre présente invitation à y assister.

Depuis plus de trois ans, je m'étais promis ce plaisir, et voilà que depuis trois ou quatre mois les

difficultés se sont amoncelées à ce point qu'aujourd'hui les bras me tombent et je me déclare vaincu, et dois me soumettre à faire le sacrifice de tous les plaisirs anticipés. Tout ce qu'il me reste à faire, c'est de vous remercier de votre cordiale invitation et vous assurer que si je ne suis pas présent de corps à vos belles fêtes, j'y serai en esprit; et si je ne puis pas saluer de vive voix mes anciens professeurs et tous mes confrères de collège, j'ai la confiance que vous serez assez bon de les saluer pour moi. Soyez certain que de la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique, il y a un cœur qui n'a jamais oublié son *Alma Mater* et qui forme en ce jour les meilleurs souhaits pour la prospérité et la durée à perpétuité d'un des plus beaux établissements d'éducation du Canada. D'aussi loin donc où je me trouve, j'applaudis à tout ce qui sera dit à votre louange et à la gloire du Collège de Nicolet.

Je suis bien sincèrement

Votre tout dévoué confrère,

F.-X. PRÉFONTAINE, p^{tre}

Immaculée-Conception, le 8 juin 1903.

A monsieur I. Douville,

Supérieur.

Monsieur le Supérieur,

Grand merci pour votre aimable invitation. Hélas! je ne pourrai pas prendre part à votre belle fête. Je pars demain pour Massey, Ontario, pour raison de ministère. Soyez assuré que je serai à Nicolet, le dix juin,.... par la pensée. Veuillez recevoir, monsieur le

Supérieur, à l'occasion du centenaire de Nicolet, mes plus sincères félicitations. Assurez mes anciens maîtres de ma profonde reconnaissance. Honneur à Nicolet! Honneur aux prêtres savants et dévoués qui le dirigent! Bonne fête et toujours à tous! *Ad multos annos!*

Veillez me croire, monsieur le Supérieur, votre très dévoué en Notre-Seigneur.

F.-X.-M. DESCOTEAUX, S. J.

Massey, Ontario.

Saint-Hyacinthe, le 9 juin 1903.

Très-révérend J.-A.-Ir. Douville,

Supérieur du Séminaire.

Monsieur le Supérieur,

Vous m'avez fait un grand honneur, en me conviant aux fêtes dont le centième anniversaire de la fondation de votre séminaire va être l'occasion. Les liens d'affection qui unissent Saint-Hyacinthe à Nicolet, me faisaient vivement désirer de me rendre à votre gracieuse invitation. Jusqu'au dernier moment, j'ai espéré de n'y pas manquer. Mais l'épreuve que je subis dans ma santé, depuis plusieurs mois, continuant toujours, m'interdit même ce bonheur. Je suis obligé de rester au logis avec tous mes regrets.

Oui, certes, j'aurais été heureux de pouvoir assister au spectacle si émouvant de la réunion générale de vos élèves. De toutes les parties du Canada et des États-Unis, les anciens vont venir, nombreux; se joindre aux élèves actuels pour saluer avec joie leur *Alma Mater*.

Tous vont lui offrir les témoignages sincères de leur reconnaissance, de leur dévouement et de leur affection. D'esprit et de cœur je me joins à eux, car je suis toujours fier du titre d'*ancien élève honoraire* que vous avez eu, un jour, la gracieuseté de me décerner.

Avec tous ces condisciples, rangés en phalange *in circuitu mensæ læ*, je salue avec un légitime orgueil la noble maison de Nicolet. Depuis cent ans, elle offre à la jeunesse de cette partie du pays, une éducation classique de premier ordre. Mère féconde, elle a vu sortir de son sein une nombreuse génération d'évêques, de prêtres, de magistrats, de membres des professions libérales, industrielles et agricoles. Il n'y a pas un poste, dans l'Église et dans l'État, qui n'ait été illustré par quelqu'un de ses enfants. C'est assez dire que la bénédiction du ciel est tombée en abondance sur son œuvre. Aussi, le pays tout entier lui doit un vif sentiment de reconnaissance.

Le diocèse de St-Hyacinthe, en particulier, lui est reconnaissant. Il se rappelle que le Séminaire de Nicolet lui a donné son premier évêque, dans la personne distinguée de M^{sr} Jean-Charles Prince, le type du vrai pasteur. Il se rappelle encore que M. l'abbé Isaac Désaulniers, qui a été, par sa science et ses vertus, l'ornement de son séminaire diocésain, est un autre enfant de Nicolet. Il se rappellera toujours que votre séminaire lui a aussi donné un autre évêque bien-aimé, le bon, le saint, le toujours regretté M^{sr} Louis-Zéphirin Moreau.

M^{sr} Moreau, combien son grand cœur aimait son *Alma Mater*! Sensible à toutes ses épreuves, glorieux de tous ses succès, il n'a pas manqué une occasion de lui prouver son affection. Avec quel bonheur il a donné, pour premier évêque de Nicolet et soutien de son cher

séminaire, un chanoine éminent de sa cathédrale! Avec quelle générosité aussi il n'a voulu se priver des services d'un jeune prêtre, tout souriant d'avenir, pour lui permettre de devenir un des membres brillants de votre séminaire. On eût dit, en voyant son élan à procurer le bien de l'Église, qu'il savait que ce jeune prêtre deviendrait, un jour, un évêque plein de promesses, le coadjuteur de celui qu'il entourait des délicatesses de son amitié. C'est que son cœur était satisfait. En donnant M^{re} Gravel et M^{re} Brunault, il voulait cimenter pour toujours les liens d'affection qui unissent S^t-Hyacinthe et Nicolet.

Héritier de M^{re} Moreau, cet attachement pour Nicolet n'est pas la portion la moins précieuse et la moins chère qu'il m'a léguée. Au cours des années que j'eus l'honneur de passer dans son intimité, c'est lui qui m'apprit à connaître, à vénérer et à aimer votre institution. C'est à lui, sans doute, que je dois l'honneur d'avoir été invité à vos grandes fêtes du centenaire. Combien j'aurais été heureux de pouvoir vous traduire ses sentiments, de prendre part à vos joies, de remercier Dieu avec vous! Si j'en suis privé, à mon grand chagrin, je me fais cependant un devoir de formuler les vœux les plus sincères pour la prospérité croissante de votre vénérable Séminaire de Nicolet.

En vous priant, monsieur le Supérieur, d'agréer cette expression de mes sentiments.

Je demeure,

Votre tout affectionné en Notre-Seigneur.

† MAXIME,
Év. de Saint-Hyacinthe.

(Dépêche)

Percé, 9 juin 1903.

M. le Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Je n'ai pas pu partir, bien que joyeusement décidé de le faire. Daignez agréer mes souhaits ardents et ma profonde gratitude pour l'*Alma Mater*. Mes hommages respectueux à vous, monsieur le Supérieur et à messieurs les Directeurs. Sincère reconnaissance aux anciens professeurs et maîtres. Souvenir affectueux aux compagnons d'étude. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi: in donum domini ibinius.*

AUGUSTE BEAUDRY.

(Dépêche)

Stanford, 9 juin 1903.

*M. l'abbé J.-A.-I. Douville,**Supérieur.*

A mon grand regret, il m'est impossible d'assister à votre belle fête d'aujourd'hui.

J.-A. HÉBERT, notaire.

(Dépêche)

Winnipeg, Man., 10 juin 1903.

M. le Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Totum Sancti-Bonifacii Collegium, a vestro primo alumno fondatum, Edwardus Proulx, alumnus, in primis Drummond et Arcand, alumnorum filii, vobis congratulantur.

H.-N.-P. HUDON, S.-J.,
Rector

(Dépêche)

Meriden, Conn., 10 juin 1903.

*Rev. J.-A.-I. Douville,**Nicolet.*

Amicis faventibus, laus crescat domui?

Rev. VAN OPPEN.

*(Dépêche)*Tomahawk, Wisconsin, 10th juin 1903.*Rev. J.-A.-I. Douville,**Nicolet.*Regret forced absence from *Alumnies*. Long live famous *Alma Mater*!

Rev. CHAS. CARON.

(Dépêche)

Québec, 10 juin 1903.

*M. l'abbé Douville,**Nicolet.*

Veuillez accepter félicitations cordiales et vœux sympathiques en ce glorieux centenaire.

THOS. CHAPAIS.

(Dépêche)

Arthabaska, 10 juin 1903.

*Monseigneur J.-A.-I. Douville,**Séminaire de Nicolet.*

Je regrette infiniment d'être empêché par la maladie de fêter avec les Nicolétains le centenaire de notre cher

vieux Collège. Vous présenterez mes excuses et mes compliments de circonstance et souhaits de longue vie et prospérité à notre *Alma Mater*. *Ad multos annos!*

EUGÈNE CRÉPEAU,
Avocat.

(Dépêche)

Fox-River, 10 juin 1902

M. le Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Très peiné que des circonstances incontrôlables me retiennent. Mes meilleurs souhaits!

S.-T. DARGY, M. D.

(Dépêche)

Portland, Maine, 10th june.

M. Rev. G. Proulx,

Nicolet.

Hearty greetings to classmates and teachers! Long live Nicolet!

ERNEST DE B. LÉPROHON.

—
Québec, 11 juin 1903.

M^{re} Douville,

Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Monseigneur,

J'arrive à Québec encore sous le coup de la forte émotion qu'a produite en moi votre grandiose fête du centenaire. C'était bien une fête du cœur et je vous

renouvelle mes remerciements pour m'avoir fourni l'occasion d'y assister et de participer à la joie des Nicolétains.

Vous recevrez avec la présente, à l'occasion du centenaire, une médaille d'or que vous décernerez, le jour de la distribution des prix, à l'élève qui l'aura méritée. Veuillez l'agréer comme un faible témoignage de ma vénération pour votre illustre maison.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant de l'Instruction publique.

Séminaire de Sainte-Thérèse, le 11 juin 1903.

Monsieur le Supérieur,

Les fils ont présenté, hier, leurs hommages à l'*Alma Mater*. J'aime à croire que c'est, aujourd'hui, le tour des amis qui se réjouissent, aussi, de votre glorieux centenaire et ne sont pas moins heureux d'offrir leurs félicitations à la vieille maison de Nicolet, plus riche encore de mérites que d'années. Elle est notre doyenne et notre modèle. En lui présentant nos hommages en cette fête de son centenaire, et en lui souhaitant un avenir pareil à son passé, nous ne pouvons nous faire un meilleur souhait à nous-mêmes que d'égaliser sa glorieuse existence.

Agréez pour vous, M. le Supérieur, mes hommages particuliers et mes meilleurs saluts, et veuillez me croire

Votre très-humble serviteur,

S. NANTEL, p^{re}

Évêché de Nicolet, 11 juin 1903.

A M^r Douville, prot. ap.,

Digne et cher Seigneur,

Voici des notes écrites, le soir de la fête, afin de guider celui qui rédigera la brochure des fêtes.

Enchanté de mon voyage à Nicolet. Je reste embaumé du parfum des souvenirs du passé, surtout de l'héroïque M^r Provencher. *Je tiens, surtout, à ce que l'on cite les paroles de Mgr Plessis et celles de Sir G. Simpson à son adresse.*

Vous vous rappelez, Monseigneur, la promesse contenue dans votre honorée lettre du 18 nov. 1902, au sujet des *doubles* de livres canadiens pour *notre bibliothèque nationale*. J'espère que vous tiendrez, par là, à aider l'œuvre si belle de votre illustre fils nicolétain, M^r Provencher.

Avec mes félicitations et mes remerciements.

Je demeure votre bien affectueusement dévoué,
en J.-C., et M. Im.,

† ADÉLARD, O. M. I.,
Arch. de Saint-Boniface.

Québec, 12 juin 1903.

Mon cher Seigneur,

Pardonnez-moi de m'adresser à vous sans attendre que les émotions de votre belle fête se soient un peu calmées.

.....

M^{re} Mathieu est enthousiasmé de vos fêtes. Il en a plein la tête et plein le cœur. Je vous félicite bien cordialement. Votre grand succès était bien mérité. Gloire à Nicolet, surtout à son digne Supérieur, qui a tout prévu et tout organisé!

Bien cordialement à vous, comme toujours, si votre Prélature me le permet,

J.-C.-K. LAFLAMME, p^{re}

Séminaire de Québec, 12 juin 1903.

M^{re} Ir. Douville,

Sup. du Séminaire de Nicolet.

Monseigneur,

Je n'ai qu'un instant à moi. Permettez que je le saisisse pour vous féliciter sur l'honneur que M^{re} Gravel vous a apporté de Rome, à l'occasion du Centenaire de votre maison.

M^{re} Mathieu, arrivé hier soir, nous en a raconté les merveilles.

Félicitations pour le tout.

Votre tout dévoué,

THOS.-E. HAMEL, p^{re}

Sacred-Heart Church,

Rock Island, Ill., June 15th 1903.

M^{re} Douville,

Very Dear Mgr,

Allow me to tender my congratulations on the signal favor bestowed upon you by The Holy Father Leo

XIIIth. *Ad Multos Annos!* Also to congratulate yourself and the R^{ev} Fathers of the College for the grand celebration just held. All I could do was to read it in *La Presse*. As you know, I just finished a church, here, and could not have my post to go to the jubilee although, I should have been pleased to do so. I am glad you had such a gathering of Bishops and dignitaries at large.

Some time I hope to visit you all again in dear old Nicolet. If any of the R^{ev} Fathers come out to the West, Rock-Island is a fine place to stop over.

Wishing you all much happiness in your nice new chapel,

I am,

Very sincerely in *Domino*,

JOHN-F. LOCKNEY.

N.-B.— My best regards to all the R^{ev}. Fathers.

Montréal, 16 juin 1903.

M^{gr} J.-A.-Ir. Douville, p^{re}

Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre du 12, un jour après avoir mis la mienne à votre adresse à la malle. Je pense vous avoir donné, à peu près, les informations que vous désirez sur notre disparition mystérieuse de Nicolet pour Sainte-Monique, dans l'après-midi.

J'ajouterai que ma femme avait oublié l'arrangement fait pour elle à l'Hôtel-Dieu, et s'est laissé conduire au Couvent de l'Assomption par deux de mes nièces qui l'attendaient, quand nous sommes arrivés. C'est là que je suis allé prendre une petite tisane et quelques minutes

de repos, avant de monter en voiture. Je suis allé veiller avec mon *petit frère* (1), qui n'est pas morose mais a bien besoin de distraction et de soins. Il me semble qu'un repos complet et un traitement intelligent le guériraient avec très peu de médecines.

Je lui ai laissé copie imprimée de mon adresse, et voici ce qu'il m'a dit après l'avoir lue : « Je suis content de n'avoir pu être présent, ça m'a épargné la honte d'entendre mon frère débiter de pareilles choses devant un public respectable, etc., etc. » De sa part, ce goblet d'eau froide était une grande amabilité ! Je vous cite ces paroles originales, parce que vous savez, vous, que rien n'est blessant dans la bouche de Pierre.

Ce que j'avais entendu de vous, le matin, ne m'avait pas préparé à la pensée ni à l'expression de cette courte boutade. Vous m'aviez dit très-délicatement des choses si agréables et si bienveillantes que je regrette fort de n'en être pas digne. Et vos bonnes paroles ont été répercutées par des *Grandeurs Éminentissimes* ! Je vous en remercie, Monseigneur, à la condition que vous voudrez bien vous souvenir que toute surface à ses dessous qu'on ne voit pas, mais qui n'échappent pas à l'œil de Dieu ; et ses jugements seront peut-être bien différents des nôtres.

En tous cas, j'espère que tout cela n'empêchera pas mes amis de demander pardon à Dieu pour moi et avec moi, pour toutes les fautes et péchés de ma vie, avant même que ma dernière heure arrive, et, aussi, plus tard.

De vous, Monseigneur, j'attendrai une messe pour tout le bien que vous avez dit de moi.

Je demeure votre bien dévoué serviteur et ami,

R. BELLEMARE.

(1) Curé de la paroisse de Sainte-Monique.

QUESTION

P. S.—Suis-je un Nicolétain renforcé ?

Quelqu'un a dit que j'étais le plus Nicolétain des Nicolétains, je ne sais pourquoi et à propos de quoi.

Je méditais ces paroles flatteuses quand je reçus votre lettre, et les faits suivants s'étaient présentés à ma pensée, en guise de réponse, et en une suite non interrompue qui m'a frappé pour la première fois.

—Le doyen ⁽¹⁾ de la réunion du centenaire, à Nicolet, fut baptisé à Yamachiche, le 22 févr. 1821, par le premier élève sur la liste du premier cours du vieux Séminaire de Nicolet, Monseigneur Provencher, alors curé de cette paroisse.

—Il fut nommé *Raphaël*, nom du patron du Séminaire de Nicolet.

—En 1832, il fut préparé et admis à sa première communion par un autre Nicolétain distingué, M. N.-S. Dumoulin, alors curé d'Yamachiche.

Il fut confirmé, l'année suivante, par Monseigneur Signay, bienfaiteur insigne du Séminaire de Nicolet.

—Ce désir d'aller au collège m'étant venu, en grandissant, M. Dumoulin facilita mon entrée à Nicolet, en 1837, et, en y entrant, je fus béni par M. Léprohon.

—J'ai toujours aimé mes directeurs et professeurs, et n'ai reçu d'eux que des marques de bonté et d'estime.

(1) Nous croyons que notre excellent président commet une légère erreur, ici. Si la liste que nous publions, à la fin du volume, est véridique,—et nous avons lieu de le croire,—c'est M. Étienne Hébert, architecte, de Québec, qui était le doyen des anciens élèves présents à la fête.

M. Hébert est entré au Séminaire en 1833, M. Belcmare en 1837. Au reste, ce n'est qu'affaire de précision. A la distance où nous sommes de ces temps éloignés, entre 66 et 70 ans, il ne saurait y avoir d'intervalle bien sensible.

—La seule peine que je crois leur avoir causée a été d'avoir manqué de persévérer dans mon intention de recevoir les ordres sacrés, et cette peine je l'éprouvais moi-même plus qu'eux.

—En arrivant à Montréal, après ma sortie de Nicolet, en 1837, je me mis sous la direction spirituelle des Sulpiciens, tous amis de Nicolet, leur collège portant aussi le nom de St-Raphaël.

S'il y a de la mysticité dans les faits comme dans les écritures, n'ai-je pas le droit de croire que l'influence nicolétaine m'a saisi dans mes premiers langes, et ne m'a pas abandonné.

Pour toutes ces causes, j'accepte le titre de *Nicolétain renforcé*.

R. B.

Hudson, June 16th, 1903.

R^t Rev M^{re} J.-A.-Ir. Douville,
Nicolet.

Right Reverend dear Friend,

I am glad to be able, at last, to address you by the title you have long deserved. It was a great and lasting pleasure to all to see you honored, as was fitting, on the great day of the College. *Ad multos annos!*

Everything went off finely at the celebration, but the journey proves, what I knew before, that I am no traveller, and, for the future, I will stick to my own fireside. So, don't send me any invitations to make the journey again: think I have looked on foreign countries for the last time.

If you print any account of the proceedings, let me have a copy. I saw the *Presse* and the *Patrie*, but the accounts were not satisfactory. The hall and chapel are magnificent and the boys can certainly desire nothing more perfect.

It was a great pleasure to see the old plan again. I went all over the house and town and grounds, even to the end of the woods, and over the brigd. you built to rival Caesar's.

We got home, Friday night, and I am laid up now with a terrible cold. It was only very extended. When you have your public investiture with the people, send me the account also.

You have done a great work for the College, certainly as great as any who were instrumental in building it, and your name will be perpetuated in it, in the front rank with the great ones of the other days. I sincerely congratulate you on the great things you have done.

With best wishes for the future, I remain,

Very truly yours,

THOS.-F. CUSACK.

St. Joseph's church, New York, juin 22 1903.

Monsignor J.-A.-Ir. Douville, P. A.

Supérieur du Collège
de Nicolet.

Monseigneur,

Je regrette que des circonstances *impossibles* m'aient privé d'assister aux fêtes grandioses du centenaire, dont les échos sont venus jusqu'ici. Je sais que l'on ne voit ces choses-là qu'une fois dans sa vie. Toutefois, j'espère qu'un de ces jours vous mettrez en brochure le compte-rendu, du moins, discours, vues, etc. Ce qui me réjouit et me console, en même temps, c'est de voir que l'Autorité a reconnu vos mérites et couronné, encore en pleine activité, une vie de pensée et qui se dépense encore au service de la jeunesse. Je n'oublierai jamais la bonté

que vous avez eue pour moi quand j'étais professeur chez vous. En vous nous avons un ami et un défenseur. Félicitations et longue vie, Monseigneur, et priez parfois pour

Votre tout dévoué,

L.-P. GRAVEL p^{re}.

Québec, 10 juin 1903.

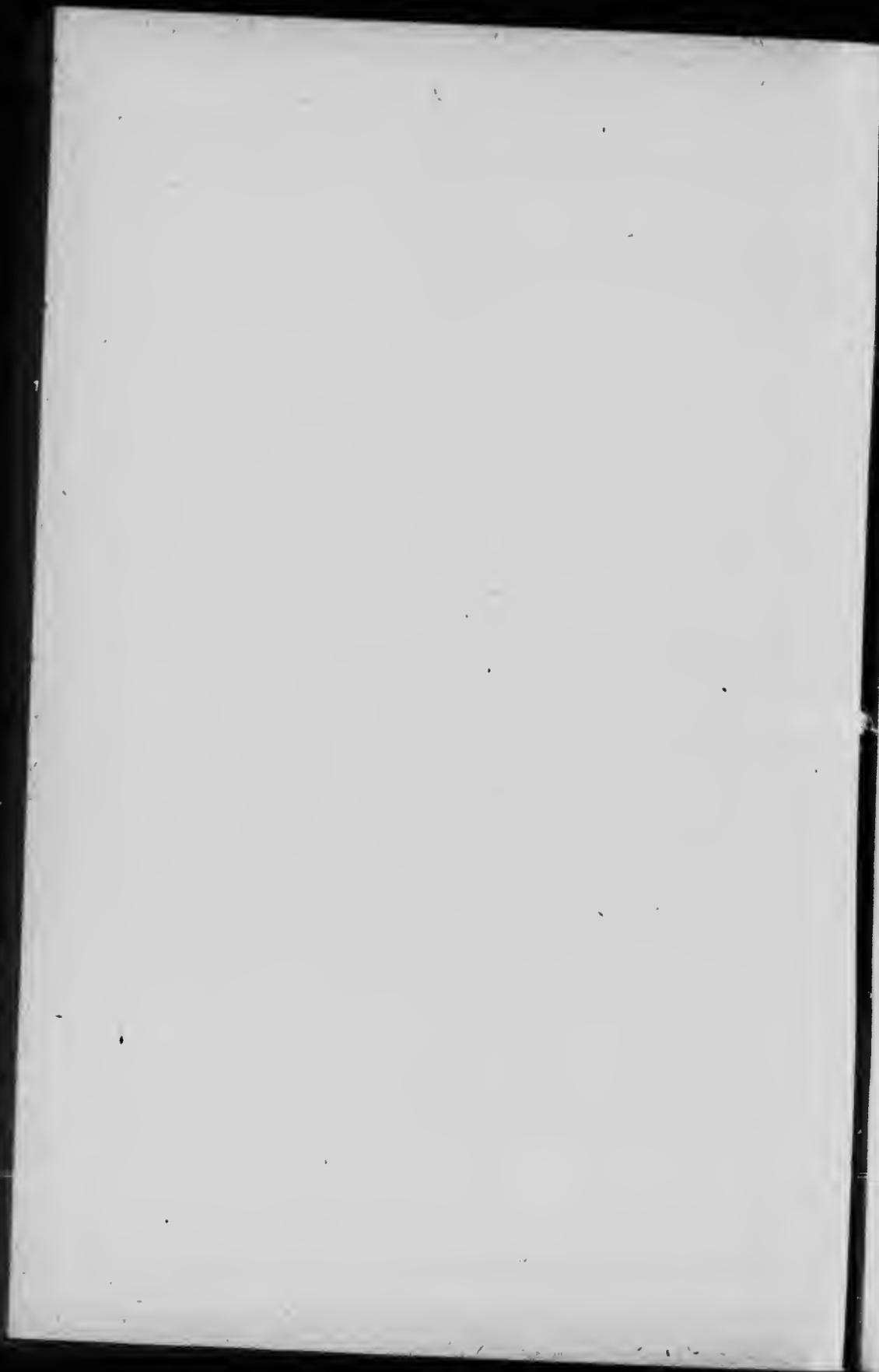
Mon cher monsieur Douville,

Permettez-moi de venir vous féliciter encore une fois, bien sincèrement, du titre si mérité qui vous a été décerné à l'occasion des magnifiques fêtes de votre centenaire; aussi, du grand succès que ces dernières ont remporté, grâce particulièrement, j'en suis sûr, à vos efforts. Tous les Québecquois qui, comme moi, ont eu l'avantage et le plaisir d'y prendre part, en sont revenus enchantés, emportant le meilleur souvenir de l'hospitalité vraiment royale de leur *Alma Mater*. Vous avez su donner à vos fêtes un cachet tout particulier, un air de famille qui ne se retrouve pas, que je sache, ailleurs au Canada et c'est pourquoi, de tous ceux qui y étaient présents, pas un ne pourra s'empêcher d'en garder un souvenir ineffaçable. Je suis sûr que vous devez tous être bien fatigués et que vous allez maintenant prendre un repos bien mérité. Si vous venez de notre côté, soyez sûr de venir passer quelques jours au « Côteau » de St-Michel, où nous serons tous heureux de vous recevoir.

« Encore une fois, merci, pour mon humble part, de vos belles et intéressantes fêtes, et mille félicitations de

Votre ami dévoué et élève reconnaissant,

D^r CHARLES VERGE.



PERSONNEL DU SÉMINAIRE

- M. Joseph-Antoine-Irénée Douville, p^{lre}, supérieur et préfet des études,
M. Antoine-Narcisse Bellemare, p^{lre},
M. Moïse-George Proulx, p^{lre}, procureur,
M. Joseph-Édouard Bourret, p^{lre}, économe,
M. Sévérin Poirier, p^{lre}, directeur des élèves,
M. Geo. Désilets, p^{lre}, professeur de musique et d'histoire naturelle,
M. Joseph-Arthur MacDonald, p^{lre}, professeur de mathématiques,
M. George Labissonnière, p^{lre}, professeur de belles-lettres,
M. Calixte Arseneau, p^{lre}, professeur d'éléments,
M. Antonio Camirand, p^{lre}, professeur de physique et de chimie,
M. C^h Clerk, p^{lre}, professeur de théologie dogmatique et d'anglais,
M. Jos. Bourgeois, p^{lre}, professeur de philosophie,
M. George Courchesne, eccl., et Albert Clair, d^{lre}, professeurs de rhétorique,
M. Eugène Pepin, eccl., assistant-professeur de belles-lettres,
M. Ulric Leblanc et Adolphe Demers, eccl., professeurs de troisième,
M. Théop. Melançon, p^{lre} et Art. Nollet, eccl., professeurs de méthode,
M. A. Brulé et R. Crochetière, eccl., professeurs de syntaxe,

- M. P. Allard, eccl., assistant-professeur d'éléments,
M. A. Lahranche, d^{re}, professeur en classe préparatoire
latine et préposé à l'infirmierie,
M. H. Belcourt, eccl., professeur en classe préparatoire
française,
M. J. Farley, eccl., professeur d'anglais,
M. A. Leblanc, diacre, et A. Baril, eccl., H. Denon-
court, diacre et A. Tétréau, eccl., maîtres de salle,
M. Agénor Langlais, eccl. :— sacristie et infirmerie,
M. Alfred Bernier, eccl., sous-économe,
M. Edmond-Octave Hardy-Chatillon, professeur de
musique,
M. D.-B. Désautniers, médecin du Séminaire.

INVITÉS ET ÉLÈVES PRÉSENTS A LA FÊTE

INVITÉS SPÉCIAUX

- M^{gr} L.-N. Bégin, archevêque de Québec,
M^{gr} L.-P.-Ad. Langevin, archevêque de Saint-Boniface,
M^{gr} Paul Bruchési, archevêque de Montréal,
M^{gr} C.-H. Gauthier, archevêque de Kingston,
M^{gr} Elphège Gravel, évêque de Nicolet,
M^{gr} Paul Larueque, évêque de Sherbrooke,
M^{gr} F.-X. Clautier, évêque des Trois-Rivières,
M^{gr} J.-S.-H. Brunault, évêque de Tuluma, coadjuteur
de M^{gr} de Nicolet,
M^{gr} O. Mathieu, P. A., Supérieur du Séminaire de Québec,
M^{gr} P.-H. Suzor, P. A., Nicolet,
R^{vd} Ch^m Lecoq, P. S. S., Supérieur du Séminaire de Saint-
Sulpice,
R^{vd} R.-N. Ouellet, Supérieur du Séminaire de Saint-
Hyacinthe,
Très-Révérend V. Thilaudier, V. G., Nicolet,
R^{vd} Eug. Laflamme, secr. de l'Archevêque de Québec,
R^{vd} A.-H. Gignac, curé, Sherbrooke,
R^{vd} Louis Denoncourt, procureur à l'évêché des Trois-
Rivières,
R^{vd} Urgel Demers, secrétaire de l'archevêque de Montréal,
R^{vd} A. Béliveau, secr. de l'archevêque de Saint-Boniface,
R^{vd} J.-E. Panneton, directeur, Séminaire Trois-Rivières,
R^{vd} Martial Manseau, curé de St-Joseph, Moose-Park,
R^{vd} Eug. Leblanc, vicaire, Saint-Zéphirin,
R^{vd} Eug. Moulin, vicaire, Saint-Ephrem, d'Upton,

R^{vd} Alb. Désilets, curé, Saint-Louis de Blandford,
 R^{vd} Édouard Grenier, Curé, Saint-Grégoire,
 R^{vd} Gustave Bourbeau, vicaire, Bécancour,
 R^{vd} J.-U. Tessier, curé, Victoriaville,
 R^{vd} F.-X. Lessard, cure, Saint-Guillaume d'Upton,
 R^{vd} P.-A. Hénault, O. M. I., Ottawa,
 R^{vd} Ed. Brunelle, curé, Saint-Célestin,
 R^{vd} J.-L. Tourigny, curé, Saint-Valère de Bulstrade,
 R^{vd} G. Brunelle, curé, Sainte-Sophie de Lévrard,
 M. le chanoine Bolduc, Cacouna.
 M. Georges Ball, M. P., et maire de Nicolet,
 Hon. P.-B. de La Bruère, surintendant de l'Instruction
 publique, Québec,
 Hon. E.-J. Flynn, M. P. P., Québec,
 M. J.-B. Dumont, rédacteur de *l'Événement*,
 M. Louis Caron, père, architecte, Nicolet,
 M. Louis Caron, fils, architecte, Nicolet,
 M. O.-D. Beauchemin, libraire, Montréal,

ÉLÈVES

LE CHIFFRE AVANT LES NOMS, MARQUE L'ANNÉE DE L'ENTRÉE AU SÉMINAIRE

1833

M. Étienne Hébert, architecte, Québec.

1837

M. Raphaël Bellemare, D. L., Montréal,
 R^{vd} Basile Robin, ancien curé, Bienville.

1840

M. Félix Gouin, cultivateur, Pierreville.

1841

M. Adolphe Bissonnette, grand connétable, Montréal.

1842

M. Philippe Gravel, Trois-Rivières.

1843

M. Téléphore Normand, notaire, Montréal.

1844

M. Georges Beaudoin, Nicolet,
R^{vd} Fidèle Morisset, curé, Saint-Anselme,
M. Horace Proulx, cultivateur Yamachiche.

1845

M. Pierre Prince, huissier, Nicolet,
M. A.-O. Désilets, notaire, Bécancour,
M. Théophile Roy, Nicolet,
M. Henri Vassal, négociant, Drummondville.

1846

M. Évariste Lecomte, négociant, Nicolet.

1847

Hon. juge Adolphe de Billy, New-Carlisle,
M. Odilon Lacoursière, négociant, St-Tite,
R^{vd} Hyacinthe Trahan, ch. hon., curé, Saint-Sévère.

1848

M. Cyrille Prince, Saint-Grégoire, Nicolet,
M. Narcisse Trahan, négociant, Nicolet.

1850

M. Hilaire Béliveau, Montréal,
M. Philippe Bourgeois, Montréal,

- M. Naz. Denoncourt, avocat, Trois-Rivières,
 M. Antoine Garceau, cultivateur, Pointe-du-Lac,
 M. Hercule Garceau, cultivateur, Pointe-du-Lac,
 R^{vd} Désiré Gélinas, Yamachiche,
 M. Godefroy Rousseau, notaire, St-Zéphirin de Courval.

1851

- M. Ulric Arcand, médecin, Bécancour,
 M. Évariste Gérin-Lajoie, cultivateur, Yamachiche,
 M. Pierre Grenier, médecin, M. P. P., Saint-Maurice,
 M. Antoine Lami, cultivateur, Yamachiche,
 R^{vd} Nestor Larue, ancien curé, Hôpital des Trois-Rivières,
 R^{vd} Majorique Marchand. v. f., curé de Gentilly,
 M. Oscar Rousseau, Nicolet,
 R.^d Alfred Smith, curé, Saint-Michel d'Yamaska,
 M. William Smith, médecin, La Baie,
 R^{vd} Joseph Tessier, curé, Warwick,
 M. Ovide Toupin, boulanger, Nicolet.

1852

- M. Onésime Dumont, avocat, Trois-Rivières,
 M. Odilon Houle, notaire, Nicolet,
 M. J.-L. Belcourt, notaire, La Baie,
 Hon. Juge Jean Blanchet, Québec,
 R^{vd} Alexis Désaulniers, curé, Stanfold,
 M. Jules Milot, notaire, Yamachiche,
 R^{vd} Patrick Grenier, curé, Richmond,
 R^{vd} Thomas Grenier, ancien curé, Nicolet,
 M. Alfred Sainclair, Trois-Rivières,
 M. Honoré Thérien, médecin, Trois-Rivières.

1853

- M. Calixte Bourgeois, notaire, Montréal,
 M. Ls.-Nap. Carrier, notaire et régistrateur, Lévis,

M. D.-B. Désaulniers, médecin, Nicolet,
M. Hercule Giroux, négociant, Nicolet,
M. Pierre Lahaye, médecin, La Baie,
R^{vd} Luc Rouleau, chan. hon. et curé, Sandy-Bay.

1954

R^{vd} J.-Théop. Allard, curé, Caraquet, N. B.,
M. Onésime Boisvert, négociant, Montréal,
R^{vd} Edmond Buisson, curé, Saint-François-du-Lac,
R^{vd} O.-S. de Carnfel, chan. hon., Trois-Rivières,
R^{vd} Alexis Contu, aumônier des Carmélites, Montréal,
M. L.-Éd. Desjardins, médecin oculiste, Montréal,
M. L.-H. Dufresne, notaire, Nicolet,
M. Narcisse Lacerte, médecin, Lévis,
R^{vd} Agapit Legris, curé, Webster, Mass.,
M. J.-F. Léonard, avocat, Sweetsburg,
M. Sévère Lottinville, avocat, Trois-Rivières,
M^{gr} Louis Richard, p. a., Sup. du Séminaire des Trois-
Rivières.

1855

R^{vd} Philémond Brassard, curé, Wotton,
M. Louis Martin, négociant, Nicolet,
R^{vd} François-Xavier Vanasse, curé, Saint-Marc,
M. Joseph Pepin, notaire, Saint-David.

1856

M. Edmond Béliveau, négociant, Saint-Léonard,
R^{vd} Félix Connolly, curé, Saint-Cyrille,
M. Évariste Courtois, Saint-Germain de Grantham,
R^{vd} Henry Alexander, aumônier des Sœurs de l'Assomp-
tion, Nicolet.

1857

- M. Joseph Beaubien, Nicolet,
 M. Louis Blondin, notaire, Saint-François,
 Hon. Alphonse Desjardins, Montréal,
 M. Louis Paquin, avocat, Trois-Rivières,
 M. Wenceslas Smith, médecin, Nicolet.

1858

- R^{vd} Bellemare, chan. curé, Sainte-Geneviève de Batiscan,
 M. François Bellemare, notaire, Saint-Barnabé,
 M. Noël Bouchard, cultivateur, Batiscan,
 M. Amédée Brassrd, cultivateur, Saint-Grégoire,
 M. Nestor Duguay, négociant, La Baie,
 M. Adolphe Dupuis, cultivateur, Maskinongé,
 M. Wilbrod Ferron, médecin, Sainte-Flore,
 R^{vd} Denis Gérin-Lajoie, curé, Saint-Justin,
 R^{vd} Éd. Laflèche, ancien curé, Sainte-Anne de la Pérade,
 R^{vd} L.-Ed. Raiche, curé, Bécancour,
 M. Arthur Rousseau, Nicolet.

1859

- M. Noël Florent, cultivateur, Nicolet,
 M. Louis Fréchette, homme de lettres, Montréal,
 M. Hormidas Gauvreau, Montréal,
 M. Edmond Houle, cultivateur, Nicolet,
 M. Louis Lemire, cultivateur, La Baie,
 M. Phidime Levasseur, Saint-Grégoire,
 M. Adolphe Lor, notaire, Trois-Rivières,
 M. Honoré Pepin, négociant, Warwick,
 R^{vd} L.-H. Thibodeau, ancien curé, Trois-Rivières.

1860

- M. Antoine Beaubien, Nicolet,
 R^{vd} Alexandre Beauchesne, Vergennes, V^t,

- M. Joseph Beauchesne, cultivateur, Bécancour,
 R^{vd} Elzéar Bellemare, curé, La Baie,
 M. Pierre Bergeron, médecin, Yamaska,
 M. Éd.-S. de Carufel, libraire, Trois-Rivières,
 R^{vd} V.-S. de Carufel, curé, Sainte-Angèle-de-Laval,
 R^{vd} Laurent Chabot, ancien curé, Québec,
 M. James Chillas, inspecteur des Postes, Montréal,
 M. J.-B^{te} Comeau, médecin, Farnham,
 R^{vd} Alfred Lebrun, p^{tre}, Joliette,
 R^{vd} N.-D. Saint-Cyr, curé, Stoney Point, Ont.

1861

- M. Calixte Beaubien, cultivateur, Nicolet,
 M. Nap. Brassard, cultivateur, Saint-Grégoire,
 M. Ulric Gill, médecin, Drummondville,
 M. Joseph Élie, cultivateur, La Baie,
 M. Hector Houde, notaire, Nicolet,
 M. C^{hn} Legris, médecin, Sainte-Monique,
 M. Fahien Vanasse, avocat, Montréal.

1862

- M. Victor Laurin, médecin, Ancienne Lorette,
 M. Onésime Mazurette, médecin, L'Avenir,
 M. Léandre Proulx, Sherbrooke,
 M. Ed. Rouleau, médecin, Calgary, Alberta,
 M. A. Beauchemin, négociant, S^t-Germain de Grantham,
 M. Nérée Beauchemin, médecin et homme de lettres,
 Yamachiche,
 R^{vd} Élie Blais, p^{tre}, ancien curé, Trois-Rivières,
 M. Téléphore Carrier, Lévis,
 R^{vd} Eug. Duguay, p^{tre}, curé, Saint-Barnabé,
 M. Éd. Ferron, médecin, Sainte-Flore,
 M. Esdras Lami, cultivateur, Yamachiche,

- M. Pierre Larivière, Trout Brook,
 M. Eug. Marchand, médecin, Champlain,
 M. P.-A. Valais, médecin, Lachine.

1864

- R^{vd} H. Bellemare, curé, Saint-Zéphirin,
 R^{vd} P.-Moïse Blais, O. M. Im., Nord-Ouest,
 M. F.-L. Désaulniers, avocat et ex-m. p., Montréal,
 R^{vd} Marcel Gill, curé, Granby,
 M. Léop. Poirier, négociant, Drummondville,
 M. David Porter, négociant, N. B.,
 M. Provencher, Nicolet,
 M. Ferdinand Trudel, médecin, Saint-Stanislas.

1865

- M. Edm. Belcourt, médecin, Argyle, Minn.,
 M. Éphrem Belcourt, médecin, Argyle, Minn.,
 M. Éphrem Belcourt, instituteur, Nicolet,
 R^{vd} Ad. Blondin, curé, Saint-Bonaventure,
 M. John Bourgeois, ingénieur, Trois-Rivières,
 M. Lindor Éthier, avocat, Sorel,
 M. Eug. Ferron, médecin, Bastiscan,
 R^{vd} J.-B. Grenier, curé, Saint-Tite,
 R^{vd} M. Laplante, curé, Berlin, N.-H.,
 R^{vd} Médéric Roy, curé, Saint-Thomas de Pierreville,
 R^{vd} Frédéric Tétreau, curé, Drummondville.

1866

- M. Joseph Beauchemin, instituteur,
 M. Isaïe Bergeron, industriel, Saint-Grégoire,
 M. Aug. Bourgeois, hôtelier, Montréal,
 R^{vd} Joseph Forcier, curé, Saint-Eugène de Grantham,
 M. Alexandre Fortier, médecin, Saint-David,

R^{vd} Pierre Fortier, curé, Aurora, Kansas,
M. Philippe Gaillardet, médecin, Léominster, Mass.,
R^{vd} Zéphirin Lahaye, curé, Saint-Jean de Wickam,
M. Orphir Poirier, comptable, Sainte-Marié de Beauce,
R^{vd} Norbert Proulx, curé, Rutland, Vermont,
M. Pierre Raiche, Nicolet,
M. Richard-W. Williams, pharmacien, Trois-Rivières.

1867

R^{vd} Georges Béliveau, curé, Ste-Elizabeth de Warwick,
M. Louis Boucher, médecin, Saint-Valérien,
M. Alexandre Fréchette, négociant, Québec,
R^{vd} Joseph Hamel, curé, d'Israëli,
M. Ernest Lacerte, négociant, Yamachiche,
R^{vd} Antoine Lamy, curé, Spencer, Mass.,
M. Moïse Lemire, cultivateur, La Baie,
R^{vd} George McCrea, curé, Saint-Casimir, Co. de Portneuf,
M. Nap. Pellerin, négociant, Yamachiche,
M. M.-J.-A. Poisson, registrateur, Arthabaskaville.

1868

M. J.-Évariste Prince, avocat, Québec,
M. Yves Proulx, cultivateur, Nicolet,
M. Henri Trudel, médecin, Saint-Grégoire,
R^{vd} Philippe Bourassa, curé, Saint-Elphège,
M. Anatole Comiré, médecin, Saint-François-du-Lac,
R^{vd} Moïse Denoncourt, curé, Saint-François, Mégantic,
R^{vd} Aug. Dion, O. S. C., St-Laurent, des P. P. Ste-Croix,
R^{vd} Israël Hamel, curé, Saint-Rémi de Tingwick.

1868

R^{vd} M.-E. Janelle, ancien curé, Saint-Tite,
R^{vd} Pierre Jutras, curé, St-Patrice de Tingwick,

- M. David Lebrun, notaire, Saint-Wenceslas,
 M. J.-Ad. Lessard, fonctionnaire civil, Montréal,
 M. Antoni MacDonald, comptable, Saint-Grégoire,
 M. Émile Poirier, médecin, Salem, Mass.,
 R^{vd} Basile Prince, curé, Saint-Léonard,
 M. Philippe Rouleau, médecin, Victoriaville.

1869

- M. Félix Baril, négociant, Warwick,
 M. Wilfrid Camirand, avocat, Nicolet,
 R^{vd} John Colbert, curé, Wakefield, Mass.,
 M. Nérée Duplessis, avocat, Trois-Rivières,
 M. Michel Élie, médecin, Newport, R. I.,
 R^{vd} Norbert Jutras, curé, L. tellier, Manitoba,
 R^{vd} Joseph Paradis, curé, Roberval,
 M. Arthur Renaud, fonctionnaire civil, Montréal,
 M. Joseph Saint-Cyr, mécanicien, Nicolet,
 M. Henri Veilleux, médecin, Sainte-Gertrude

1870

- M. Noël Baril, médecin, Montréal,
 M. Edmond Beauchemin, comptable, La-Baie-du-Febvre,
 R^{vd} P.-Albert Bellemare, S. J., Montréal,
 M. J.-N.-Edm. Bergeron, médecin, Plessisville,
 M. Léopold Comiré, médecin, Yamaska,
 M. Victor Côté, Saint-François-du-Lac,
 M. Arsène Courchesne, avocat, Québec,
 R^{vd} Nestor Descoteaux, Saint-Sylvère,
 M. Hercule Dorion, avocat et cultivateur, Yamachiche,
 M. Stanislas Doucet, avocat, Arthabaskaville,
 R^{vd} Philippe Hébert, Saint-Bonaventure,
 M. Maxime Bellemare, médecin, Yamachiche,
 M. Henri Houde, cultivateur, La-Baie-du-Febvre,

- M. Omer Lacerte, médecin, Saint-Flavien,
M. Émile Lacoursière, médecin, Saint-Tite,
M. J.-E. Maurault, avocat, Montréal,
R^{vd} Onil Milot, curé, Saint-Germain de Grantham,
R^{vd} Alphonse Rainville, curé, Brockton, Mass.,
M. Eusébe René, sellier, Nicolet.

1871

- M. Théodale Beaudet, Victoriaville,
M. Gédéon Béland, avocat, Louiseville,
R^{vd} Arsène Béliveau, Saint-Tite,
R^{vd} Ad. Bellemare, curé, Batiscan,
M. Joseph Brisebois, médecin, Pierreville,
R^{vd} Thomas Cusack, curé, Hudson, Mass.,
R^{vd} Michael Delaney, curé, Natick, Mass.,
M. Évariste Labarre, instituteur, Victoriaville,
M. Ernest Legris, médecin, Arctick, R. I.,
R^{vd} Arsène Longval, curé, Sainte-Eulalie,
M. Calixte Nourry, La Baie,
M. John O'Shaughnessey, industriel, Shawinigan Falls,
M. Stephen Proulx, Yamachiche,
M. Ovide Richer, médecin, Montréal,
R^{vd} Eug. Roberge, curé, Kingsey,
M. J.-A. Rochette, négociant, Nicolet,
M. Arthur Saucier, Maskinongé,
M. Siméon Tourigny, avocat, Trois-Rivières.

1872

- M. Jules Allard, avocat et M. P. P., Saint-François-du-Lac,
R^{vd} Denis Bellemare, curé, Saint-François-Xavier-de-Brompton,
M. Jacques Bureau, avocat, M. P., Trois-Rivières,

- M. Hermann Comenn, avocat, Nicolet,
 M. Alfred Côté, voyengeur de commerce, Gentilly,
 M. Ignace Courchesne, cultivateur, La-Baie-du-Febvre,
 M. Joseph Crépault, négociant, Wotton,
 M. Évariste Duval, hôtelier, Nicolet,
 R^{vd} Joseph Désaulniers, curé, Bridgeport, Conn.,
 R^{vd} Guillaume Landry, vicaire, Gentilly,
 R^{vd} Majorique Laperrière, curé, Sainte-Hélène de Chester,
 R^{vd} Lucien Lavallée, curé, Nicolet,
 R^{vd} John Lee, curé, Jefferson, Mass.,
 M. Médéric Marchand, industriel, Nicolet,
 R^{vd} Philippe O'Donnell, curé, Boston, Mass.,
 M. Louis Schiller, médecin, Lowell, Mass.,
 R^{vd} Édouard Tessier, curé, Sainte-Perpétue,
 R^{vd} Onésime Triganne, curé, Adams, Mass.

1873

- R^{vd} Ferdinand Béland, chan. curé, Maskinongé,
 M. Gaspard Bellemare, négociant, Ymachiehe,
 R^{vd} Ch^s-É^d. Brunault, curé, Holyoke, Mass.,
 M^{sr}. J.-S. Hermann Brunault, évêque de Tubuna et
 coadjuteur de Nicolet,
 M. Oscar Clontier, médecin, Nicolet,
 R^{vd} Alfred Côté, curé, Arthabaskaville,
 R^{vd} P.-Thomas Gill, O. P. Ottawa,
 M. Alma Gouin, cultivateur, La-Baie,
 R^{vd} Ed. Hardy de Châtillon, p^{tre}, maître de chapelle à
 la cathédrale de Nicolet,
 M. Antonio Hélie, médecin, Island Pond,
 R^{vd} Cléomène Lafond, vic., St-Germain de Grantham,
 R^{vd} Edward Murphy, curé, Chicago, Ill.,
 R^{vd} R. Plamondon, curé, Westbury et East Angus,
 M. N. Poirier, notaire, Victoriaville,
 M. Ludger Vincent, cultivateur, Nicolet.

1874

- R^{vd} Sylvio Béliveau, curé, Kingsey-Falls,
 M. Auguste Brussard, cultivateur, Gentilly,
 Frère Théophile, C. S. C., Collège Saint-Laurent,
 R^{vd} P.-D. Champagne, S. J., Québec,
 M. Ludger Côté, cultivateur, Nicolet,
 R^{vd} John Donnelly, curé, Boston, Mass.,
 M. Auguste Dubuc, boulanger, Nicolet,
 M. Ed. Hardy de Châtillon, organiste, Nicolet,
 M. Omer Hélie, médecin, Saint-Grégoire,
 M. Jacques Trudel, médecin, Rutland, Vermont.

1875

- R^{vd} Willie Alexander, p^{re}, Springfield, Mass.,
 M. Évariste Boisclair, avocat, Trois-Rivières,
 M. Alber. Bourque, négociant, Worcester, Mass.,
 M. Antonio Brassard, médecin, Princeville de Stamford,
 M. Omer Caya, médecin, New-Hartford, Conn.,
 M. Pierre Dubé, Nicolet,
 M. Arthur Dufresne, négociant, Shawinigan-Falls,
 M. Noé Dumont, médecin, Little-Falls, Minn.,
 R^{vd} Antonio Gonin, curé, Saint-Pierre-les-Beequets,
 M. Wilfrid Joyal, médecin, Saint David,
 M. C^{he} de Lanau dière, avocat, Montréal,
 M. Ad. Landry, notaire, Montréal,
 M. Arsène Lavallée, médecin, Berlin,
 R^{vd} Denis Ling, curé, Hinsdale, N. H.,
 R^{vd} P.-B. Murphy, curé, Saxonville, Mass.,
 R^{vd} Exilia Boisvert, curé de Notre-Dame de Pierreville,
 M. Omer Saint-Cyr, cultivateur, Nicolet.

1876

- M. Désiré Auger, fonctionnaire civil, Québec,
 M. Cyprien Beaumier, oculiste, Montréal,

- M. Rodolphe Boudreau, fonctionnaire civil, Ottawa,
 M. C^h Bourgois, restaurateur, Montréal,
 M. Clovis Caron, fonctionnaire civil, Louiseville,
 M. Sévère Caron, charron, Nicolet,
 R^{vd} C^h Carufel, chez les Sœurs de la Providence, Trois-
 Rivières,
 R^{vd} Alphonse Clément, curé, Tisdale,
 M. Josaphat Désaulniers, sténographe, Shawinigan Falls,
 R^{vd} Ernest Devoy, curé, Greenville, N. H.,
 M. Sévérin Girard, médecin, Montréal,
 M. Joseph Janelle, négociant, Saint-Sylvère,
 M. C^h Lemaire, médecin, Sainte-Clotilde de Horton,
 M. Albert Marcotte, médecin, S^t-Michel de Bellechasse,
 M. Aquila Pichette, médecin, Trois-Rivières,
 M. Jean Prince, Saint-Grégoire,
 M. Louis Roy, négociant,
 R^{vd} Jean Tétreau, curé, Washingtonville, N. Y.,
 M. Pierre Trudel, médecin, Saint-Zéphirin de Courval.

1877

- M. C^h Beaubien, courtier, Nicolet,
 M. Albéric Bellerose, médecin, Rutland, Vt.,
 M. Ernest Jutras, cultivateur, La Baie,
 R^{vd} Philippe Lajoie, P. S. S., Montréal,
 R^{vd} Arthur-V. Papillon, curé, Sainte-Gertrude,
 M. Alphonse Rouleau, cultivateur, Saint-Grégoire,
 R^{vd} Albert Saint-Germain, à l'évêché de Nicolet,
 M. J.-Edm. Prince, cultivateur, Saint-Grégoire,
 M. Félix Turcotte, négociant, Québec,
 M. Charles Verge, médecin, Québec.

1878

- M. Joseph Bourque, négociant, Nicolet,
 R^{vd} Calixte Côté, curé, Sainte-Christine,

- M. Hector Désaulniers, notaire, Sainte-Flore,
 M. Freddy Gélinas, fonctionnaire civil, Ottawa,
 M. Octave Hébert, chef de gare, Daveluyville,
 M. Rodolphe Lemieux, avocat, m. p., Montréal,
 M. Éphrem L'Heureux, Saint-Guillaume d'Upton,
 M. Napoléon Manseau, cultivateur, La Baie,
 R^{vd} Jean Papillon, Dayville, Conn.,
 M. Napoléon Perrault, médecin,....
 M. F.-X. Roy, avocat, Montréal.

1879

- M. C.-Ed. Auger, médecin,....
 R^{vd} Henri Boivert, p^{tre}, Saint-Guillaume,
 R^{vd} Pierre Cardin, curé, Saint-Albert,
 M. William Edge, notaire, Montréal,
 M. Alfred Gaudet, négociant, Gentilly,
 M. Léon Gélinas, boulanger, Sainte-Clotilde,
 R^{vd} Rock Joyal, curé, La Visitation,
 M. Olivier Laflèche, cultivateur, Louiseville,
 M. Adrien Lavallée, négociant, Montréal,
 M. Élie Martineau, médecin, Québec,
 R^{vd} Omer Melançon, curé, Saint-Rosaire,
 R^{vd} Arthur Savoie, Fall River, Mass.,
 R^{vd} Michael Shine, Port Jervis, N. Y.

1880

- R^{vd} Léopold Comeau, aumônier, Arthabaskaville,
 R^{vd} Joseph De Gonzague, missionnaire des Abénakis,
 R^{vd} Louis Doucet, curé, Epping, N. H.,
 M. Ph. Lévesque, cultivateur, La Baie,
 M. Omer Pichette, dentiste, Sorel,
 M. Napoléon Proulx, cultivateur, L'Avenir,
 M. Ém. Saint-Germain, médecin, Saint-Bonaventure,
 R^{vd} Venant Saint-Germain, curé, S^{te}-Marie de Blandford.

1881

M. Achille Bériau, notaire, Farnham,
 M. Origène Bournival, médecin, Saint-Barnabé,
 R^{vd} Ferdinand Cantin, aumônier, Arthabaskaville,
 M. Majorique Foucault, Montréal,
 R^{vd} Albert Gladu, vic., Saint-Cyrille de Wendover,
 M. C^{hs} McCaffrey, industriel, Nicolet,
 M. Omer Martineau, marchand, Québec,
 R^{vd} Benjamin Morin, curé, N.-D. du Bon Conseil,
 M. Georges Proulx, cultivateur, Yamachiche,
 M. Henri Germain, ingénieur civil, Trois-Rivières.

1882

M. P. Bellemare, cultivateur, Yamachiche,
 R^{vd} Robert Brady, curé, Hamilton, Ont.,
 M. Donat Brassard, cultivateur, Nicolet,
 M. L'homer Deblois, artiste-décorateur,
 M. Bruno Duguay, commis-marchand, La Baie,
 M. Robert Duguay, négociant, La Baie,
 M. James Gill, chef de gare, Nicolet,
 M. C^{hs} Joyal, Saint-Paul, Minn.,
 M. Oscar Lemire, Nicolet,
 R^{vd} Henry Murry, Oceanus, N.-Y.,
 R^{vd} Henri Paré, vic., Saint-André d'Argenteuil,
 M. Philippe Rousseau, cultivateur, La Baie,
 M. Théodore Vanasse, notaire, Saint-Guillaume d'Upton.

1883

M. Herménégilde Bourque, marbrier, Nicolet,
 M. François Défossés, négociant, Nicolet,
 M. A.-P. Dorais, avocat, Montréal,
 M. O.-P. Dorais, avocat, Montréal,
 R^{vd} Stephen Edge, vic., Victoriaville,

- R^{vd} Rémi Généreux, curé, Le Précieux Sang,
 M. Narcisse Jutras, marchand, Nicolet,
 M. Albéric Mondou, notaire, Pierreville,
 M. Aug. Paradis, médecin, Bessemer, Michigan,
 M. Émile Parenteau, cultivateur, Saint-Ephège,
 M. Évariste René, orfèvre, Nicolet,
 R^{vd} W. Sormany, curé, Sainte-Thérèse, N.-B.

1884

- M. Eudore Blondin, médecin, Arthabaskaville,
 M. Hilaire Boisvert, cultivateur, Saint-Zéphirin,
 R^{vd} Jos. Grandbois, prof. au gr. Séminaire de Québec,
 M. J.-B. Hébert, Saint-Grégoire,
 R^{vd} C^{hs}-Éd. Joyal, vicaire, Nicolet,
 M. Joseph Jutras, dentiste, Trois-Rivières,
 M. Joseph Marquis, négociant, Batiscan,
 R^{vd} P.-F. Pratte, curé, Saint-Majorique.

1885

- M. Urgèle Archambault, médecin, Hull.,
 R^{vd} Donat Boisvert, O. P., Saint-Hyacinthe,
 M. P.-Eug. Crépeau, C. R., avocat, Arthabaskaville,
 M. Léopold Dépilets, médecin, Nicolet,
 R^{vd} Philippe Desrochers, Woonsocket,
 M. Henri Dufresne, notaire, Saint-Pierre-les-Becquets,
 M. Léonidas Gagnon, négociant, Keene, N. H.,
 M. Ernest Guertin, notaire, Saint-Vital de Lambton,
 M. Émile Hébert, commis-marchand, Québec,
 R^{vd} Elphège Janelle, curé, Saint-Joachim,
 M. Amédée Lassonde, médecin, Drummondville,
 M. Ad. Lefebvre, négociant, St-Zéphirain de Courval,
 M. Raoul Lemire, négociant, Nicolet,
 M. Nestor Parent, cultivateur, Saint-Elphège,

- M. Évariste Rochette, hôtelier, Nicolet,
 M. Edm. Rousseau, notaire, Saint-Zéphirin,
 M. Horace Saint-Germain, notaire, St-Simon de Bagot,
 M. Alphonse Lavallée-Smith, organiste, Montréal.

1886

- M. Joseph Allard, marchand, Nicolet,
 M. Alphonse Bordeleau, officier de douane,
 M. Jean Bourque, notaire, d'Israëli,
 R^{vd} J.-H. Côté, vicaire, Lynn, Mass.,
 M. Nap. Désaulniers, notaire, Shawinigan-Falls,
 M. Arsène Descoteaux, médecin, Sainte-Monique,
 M. Omer Désilets, hôtelier, Montréal,
 M. Georges Dubord, négociant, East-Taunton, Mass.,
 M. Henri Grandbois, négociant, Saint-Casimir,
 M. W. Heaney, Montréal,
 R^{vd} Vincent Lemire, vicaire, Victoriaville,
 R^{vd} James McCaffrey, vicaire, Suncook, N. H.,
 R^{vd} Joseph Melançon, Gonic, N. H.,
 R^{vd} Elzéar Mondou, vicaire, Saint-Guillaume d'Upton,
 M. Frédéric Paré, notaire, Saint-Cyrille,
 M. Raoul Pepin, médecin, Suncook, N.-H.,
 M. B. Rainville, avocat, Bryson de Pontiac,
 M. Joseph Richard, photographe, Nicolet,
 M. Edm. Rochette, hôtelier, Nicolet,
 M. Arthur Trahan, avocat, Nicolet.

1887

- M. Arthur Trudel, pharmacien, Rutland, Vermont,
 M. Wilfrid Boisvert, Central-Falls, R. I.,
 M. Adolphe Grandbois, notaire, Saint-Casimir,
 R^{vd} P.-Philippe Hébert, O. P., Saint-Hyacinthe,
 R^{vd} Théobald Joyal, vicaire, Sainte-Monique,

R^{vd} Joseph Letendre, vicaire, Nicolet,
 M. Émile Lévesque, Saint-Grégoire,
 R^{vd} Jules Richard, vicaire, L'Avenir,
 M. H. Smith, médecin, Nicolet,
 M. C^{hs}-É^d. Vignault, Nicolet.
 R^{vd} P. Hermann, O. P., Saint-Hyacinthe.

1888

R^{vd} Arthur Côté, vicaire, Saint-Thomas de Pierreville,
 R^{vd} J.-B. Durocher, vicaire, Drummondville,
 R^{vd} Alph. Houle, curé, Saint-Samuel,
 M. P. de Néri Lemire, cultivateur, La Baie-du-Febvre,
 M. Odilon Papillon, avocat, Montréal,
 R^{vd} Noé Pepin, vicaire, La Baie-du-Febvre,
 R^{vd} C^{hs} Tessier, vicaire, Saint-Henri de Lauzon, près
 Québec,
 M. Henri Turcotte, négociant, Saint-Norbert d'Artabaska.

1889

M. Arthur Delisle, fonctionnaire civil, Québec,
 M. Arthur Béliveau, avocat, Grand'Mère,
 R^{vd} Roméo Brassard, vicaire, Saint-François-du-Lac,
 M. Alfred Camirand, Séminariste, Sainte-Perpétue,
 M. Joseph Caron, architecte, Nicolet,
 M. Robert Devoy, ecl. Sém. Saint-Laurent,
 M. Joseph Faucher, notaire, Québec,
 M. Alfred Foucault, commis-marchand, Montréal,
 M. Lucien Gaudet, étudiant en médecine, Montréal,
 M. Elphège Généreux, cultivateur, Drummondville,
 M. Édouard Grenier, médecin, Montréal,
 M. Stephen Grenier, p^{tre}, Trois-Rivières,
 M. Oscar Hébert, notaire, Montréal,
 M. Joseph Houle, notaire, Saint-Gertrude,
 M. C.-B. Lavigne, Saint-Gertrude,

- M. Éphrem Lemire, vicaire, Victoriaville,
 M. Alph. Martin, journaliste, Montréal,
 R^{vd} Achille Prince, vicaire, St-Paul de Chester,
 M. Zacharie Rivard, notaire, Montréal.

1890

- M. Alph. Béland, Yamaska,
 R^{vd} P.-Albert Béland, O. P., Saint-Hyacinthe,
 M. Arthur de Carufel, Nicolet,
 M. Eug.-S. de Carufel, notaire, Saint-Tite,
 M. Émile Courchesne, Nicolet,
 R^{vd} Aimé Champoux, vicaire, Saint-Michel d'Yamaska,
 M. Stephen Giroux, médecin, Gentilly,
 R^{vd} Émile Guillemette, vicaire, Saint-David,
 M. Désiré Houde, médecin, Sainte-Brigite des Saults,
 M. Horace Laflamme, notaire, St-Flavien de Rimouski,
 M. Nap. Levasseur, barbier, Nicolet,
 M. Élie Massicotte, négociant, Chicoutimi,
 M. Benj. Maurault, médecin, Saint-François,
 M. O. Pepin, pharm. Salem, Mass.,
 R^{vd} Wenceslas Pitt, vicaire, Arthabaskaville,
 M. Horace Poirier, médecin, Salem, Mass.,
 M. J.-B. Prince, étudiant en médecine, Saint-Grégoire,
 M. Donat Proulx, cultivateur, Nicolet,
 M. Élie Raïche, Nicolet,
 M. Léopold Ricard, médecin, Saint-Clément,
 M. Joseph Saint-Germain, cultivateur, Saint-François,
 R^{vd} Anselme Trudel, diacre, prof. au Sém. des T.-Rivières.

1891

- M. Ernest Baril, menuisier, Gentilly,
 M. Ambroise Béliveau, étudiant en médecine, St-Célestin,
 R^{vd} George Cain, vicaire, Saint Marcel,

- M. Hector Cardin, notaire, Pierreville,
M. G.-Et. Cartier, médecin, Montréal,
M. Cyriaque Charland, médecin, Yamaska,
R^{vd} Ad. Desmarais, vicaire, Saint-Grégoire,
M. Joseph Dionne, négociant, Garthhy,
M. Paul Dufault, choriste-ténor, New-York,
M. Urbain Gagnon, étudiant en médecine, Montréal,
M. Georges Généreux, cultivateur, Saint-David,
M. Henri Girard, notaire, Richmond,
M. Nestor Hébert. Keene, N. H.,
M. Joseph Leblanc, Bécancourt,
M. Édouard Lemay, Louiseville,
M. George Lozeau, cultivateur, La-Baie-du-Febvre,
M. Henri Massicotte, médecin, Wickham,
M. Alphonse Melançon, médecin, St-Guillaume d'Upton,
M. P.-P. Nourry, cultivateur, Nicolet,
M. Édouard Plante, Saint-Cyrille de Wendover,
M. Walter Rousseau, cultivateur, Nicolet,
M. Omer St-Germain, étudiant en médecine, Montréal,
M. Edgar Smith, étudiant en médecine, Montréal,
M. Esdras Thérien, cultivateur, Sainte-Clotilde,
M. Stephen Trahan, Nicolet,
M. Samuel Vanasse, étudiant en médecine, Montréal.

1892

- R^{vd} Pierre Arpin, Saint-Guillaume d'Upton,
M. Adélar Baril, comptable, Warwick,
M. Amédée Beauchesne, étudiant en notariat, St-Léonard,
M. Eug. Belcourt, Montréal,
M. Henri Boisvert, étudiant en droit, Bécancour,
M. Maurice Cardin, cultivateur, Yamaska,
M. Léopold David, cultivateur, Saint-Joachim,
M. Édouard Dufresne, étudiant en notariat, Nicolet,

- M. Arthur Dubuc, étudiant en médecine, Montréal,
 M. Nestor Gaudet, Nicolet,
 M. M.-P. Grenier, étudiant en médecine, Montréal,
 M. Émile Hamel, menuisier, Nicolet,
 M. Robert Lahaye, étudiant en médecine, Montréal,
 M. Hector Lanneville, étudiant en médecine, Québec,
 R^{vd} Aiphé Leclerc, vicaire, Manchester,
 M. Joseph Lemire, notaire, Trois-Bivières,
 M. Willie Léveillé, étudiant en droit, Montréal,
 M. Héliodore Melançon, séminariste, Québec,
 M. Alfred Montambault, étudiant en droit, Nicolet,
 M. L.-H. Pepin, commis-marchand, Warwick,
 M. Olivier Pepin, Arthabaskaville,
 M. Omer Poirier, dentiste, Manchester,
 M. Joseph Smith, ingénieur civil, Montréal,
 M. Louis Thibault, médecin, Waterbury, Conn.,
 M. Gustave Duguay-Turcotte, fonctionnaire civil, Québec,
 M. John Walsh, étudiant en droit, Tingwick,
 M. Thomas Waterall, Saint-Germain de Grantham,
 M. Antonio Belcourt, La-Baie-du-Febvre.

1893

- R^{vd} Célestin Cadoret, vicaire, Saint-Dominique,
 M. Walter Cartier, étudiant en médecine, Montréal,
 M. Hilaire Côté, étudiant en médecine, Québec,
 R^{vd} Victor Doyon, O. P., Saint-Hyacinthe,
 M. Cecil Garnett, Nicolet,
 M. Côme Grégoire, étudiant en droit, St-François-du-Lac,
 M. Geo. Labranche, cultivateur, Saint-Guillaume,
 M. Hormidas Lampron, cultivateur, Nicolet,
 M. Paul Lanneville, cultivateur, Saint-Sylvère,
 R^{vd} François Langelier, assistant-procureur, évêché de
 Saint-Hyacinthe.

- M. Ludger Poisson, étudiant en médecine, Québec,
- M. Théodule Proulx, séminariste, Québec,
- M. Frédéric Robins, étudiant en droit, Montréal,
- M. Lacasse Rousseau, électricien, Montréal,
- M. Alb. Sévigny, Québec,
- M. Turibe Tremblay, Nicolet.

1894

- M. Aimé Arseneau, Saint-Célestin,
- M. Louis Arseneault, Précieux-Sang,
- M. Henri Beauchemin, Saint-Thomas de Pierreville,
- M. Dieudonné Bélanger, étudiant en médecine, Mont.,
- M. Oliva Côté, Nicolet,
- M. Rodolphe Courchesne, Nicolet,
- M. Zacharie Forest, notaire, Saint-Wenceslas,
- M. Henri Houle, étudiant en droit, Gentilly,
- M. François Labissonnière, Batiscan,
- M. Lorenzo Larivière, négociant, Montréal,
- M. Nicéphore Lessard, séminariste, Québec,
- M. Paul Mayrand, séminariste, Québec,
- M. Wilfrid Melançon, étudiant en droit, Montréal,
- M. Lévi Pagé, Séminariste, Holyoke, Mass.,
- M. Grég. Roberge, saint-Paul de Chester,
- M. Henri Rousseau, Nicolet,
- M. Joseph Therrien, étudiant en droit, Québec.

1895

- M. Louis Baril, Gentilly,
- M. Rodolphe Brown, Kingsey,
- M. Cyrille Cantin, cultivateur, Tingwick,
- M. Joseph Desmarais, Yamaska,
- M. Edmond Duval, Nicolet,
- M. Ernest Duval, Nicolet,

- M. Wilf. Grandmont, com-march., La-Baie-du-Febvre,
M. Philéas Lampron, cultivateur, Nicolet,
M. Alexandre Landry, Saint-Grégoire,
M. Henri Lemire, étudiant en médecine, Québec,
M. Basile Letendre, étudiant en médecine, Québec,
M. Alcide Pellerin, séminariste, Québec,
M. Joseph Poulette, Sainte-Gertrude,
M. Arthur Toupin, Nicolet,
M. Joseph Héroux, cultivateur, Nicolet,
M. Henri Laramée, cultivateur, Saint-François-du-Lac,
M. Émile Lassonde, Saint-Zéphirin,
M. Joseph Legris, Saint-Léon,
M. Bruno Lemire, cultivateur, l'Avenir,
M. Amable Plante, cultivateur, Nicolet,
M. Henri Poirier, Drummondville,
M. Raoul Rousseau, Nicolet,
M. Arthur Salvas, Saint-David,
M. Elphège Chauvette, Nicolet,
M. Elphège Désilets, Nicolet,
M. Emmanuel Duguay, La-Baie-du-Febvre,
M. Rod. Dumont, étudiant en médecine, Trois-Rivières,
M. Ernest Dussault, Saint-Zéphirin de Courval,
M. Dieudonné Fontaine, Nicolet,
M. Philippe Lacerte, Yamachiche,
M. Liopel Legris, Saint-Léon,
M. Henri Dubuc, Roxton-Falls,
M. Louis Morin, étudiant en droit, Québec,
M. Albéric Parent, Yamaska,
M. Alonzo Boisvert, Nicolet,
M. Hector Camirand, Sainte-Perpétue,
M. W. Groux, Saint-Léonard d'Aston,
M. Maurice Legris, Sainte-Monique,
M. Maurice Loranger, étudiant en droit, Montréal,
M. Onésine Roy, Sainte-Perpétue,

- M. Joseph Grenier, Saint-Maurice,
- M. Alph. Sormany, étudiant en droit, Lamèque, N.-B.,
- M. Harry Sylvestre, Saint-Guillaume d'Upton,
- M. Georges Hébert, Sainte-Eulalie,
- M. Georges Kane, Sainte-Brigitte.

1901

- M. Philippe Niquette, Notre-Dame de Pierreville,
- M. Nestor Therrien, Saint-Cyrille.

REM.—Il reste une soixantaine de personnes encore qui ont assisté à la fête et dont nous eussions aimé à voir les noms, ici. Malheureusement, ces noms ont échappé à tout contrôle et nous sommes à regret forcés de les omettre dans cette liste; de quoi, j'espère, l'on voudra bien nous excuser.

J.-E. P.

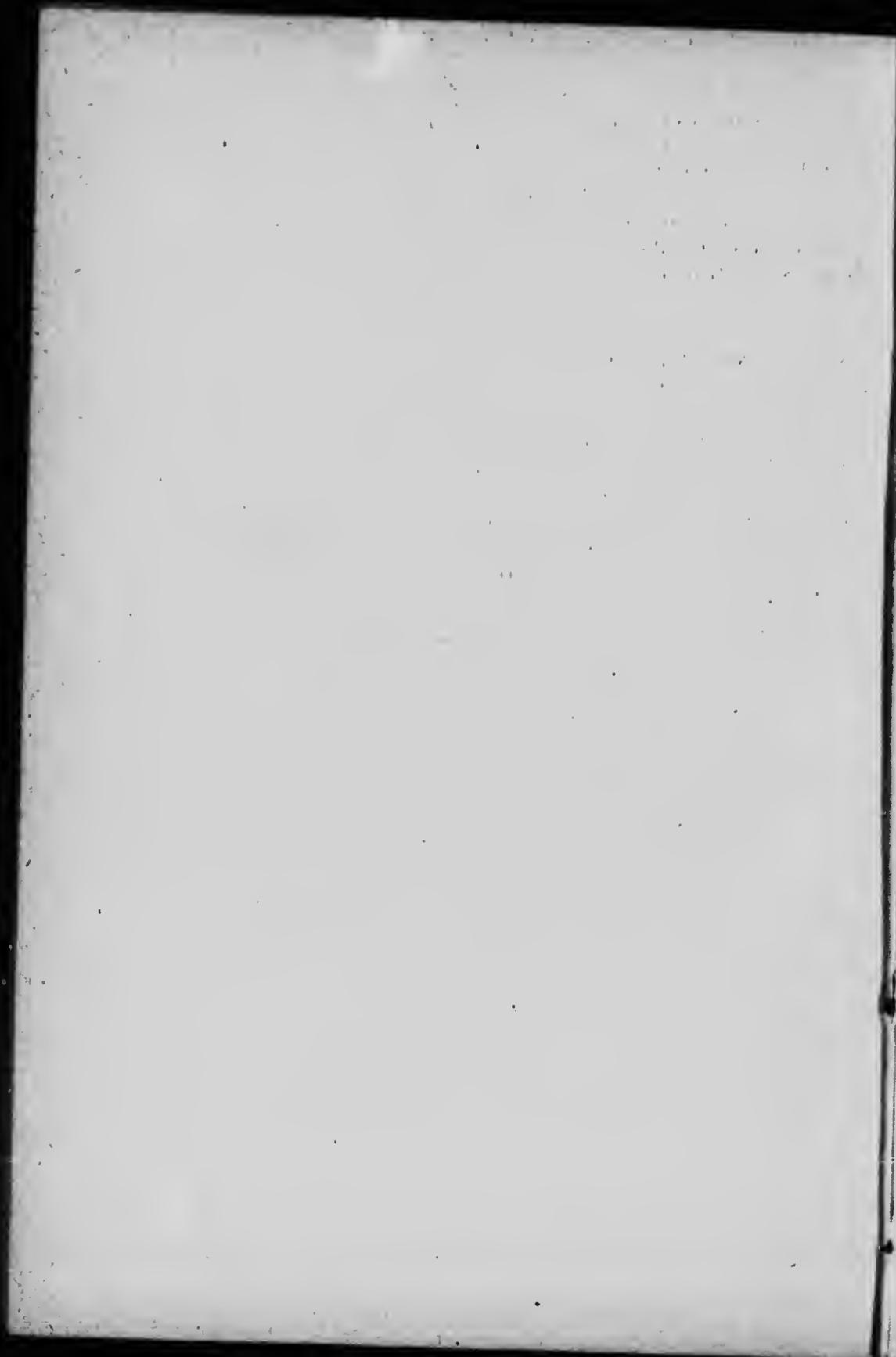


TABLE DES MATIÈRES

ILLUSTRATIONS

Le Séminaire de Nicolet.....	1
Chapelle-monument du centenaire.....	27

INTRODUCTION.....	7
-------------------	---

RÉCIT.....	29
------------	----

I LA RÉCEPTION OFFICIELLE.....	33
--------------------------------	----

Adresse des anciens élèves.....	35
---------------------------------	----

Réponse de M. le Supérieur.....	43
---------------------------------	----

II LA MESSE PONTIFICALE.....	53
------------------------------	----

Description de la chapelle.....	54
---------------------------------	----

Musique et exécutants.....	56
----------------------------	----

Sermon de M ^{re} Bruneault.....	58
--	----

III LE BANQUET.....	66
---------------------	----

IV LA SÉANCE DES DISCOURS.....	70
--------------------------------	----

Adresse des élèves actuels.....	70
---------------------------------	----

RÉPONSES :

Discours de M ^{re} Gravel.....	79
---	----

Discours de M ^{re} Bagn.....	85
---------------------------------------	----

Discours de M ^{re} Langevin.....	90
---	----

Discours de M ^{re} Bruchési.....	95
---	----

Discours de l'hon. J. Blanchet.....	102
-------------------------------------	-----

Discours de M. l'abbé Lecoq.....	10.
----------------------------------	-----

Poésie récitée, M. Louis Fréchette.....	108.
---	------

V LA SÉANCE DU SOIR..... 110

1^{re} PARTIE

Discours de M. R. Lemieux.....	110
Poésie récitée, M. Nérée Beauchemin.....	115
Poésie récitée, M. Adolphe Poisson.....	119
Discours de M. l'abbé P. O'Donnell.....	122
Discours de M. J.-E. Prince.....	127

2^e PARTIE

Cantate—Poésie-- Exécutants.....	147
Remerciements et adieux.—M ^{sr} Douville....	151
<i>Proposition</i> ,—M ^{sr} Bruneault.....	156
Départ, etc.....	156

APPENDICE..... 163

Commentaires de la Presse..... 164

Lettres et dépêches..... 192

PERSONNEL DU SÉMINAIRE..... 219

INVITÉS ET ÉLÈVES PRÉSENTS A LA FÊTE..... 221

ERRATA—Page 53, à la 9^e ligne, au lieu de: l'abbé Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, lisez: l'abbé Fidèle Morissette, curé de Saint-Anselme.

Page 58, à la 17^e ligne, au lieu de: *In memoriam*, lisez: *Ad memoriam*.

. 110

. 110

. 115

. 119

122

127

147

151

156

156

163

164

192

219

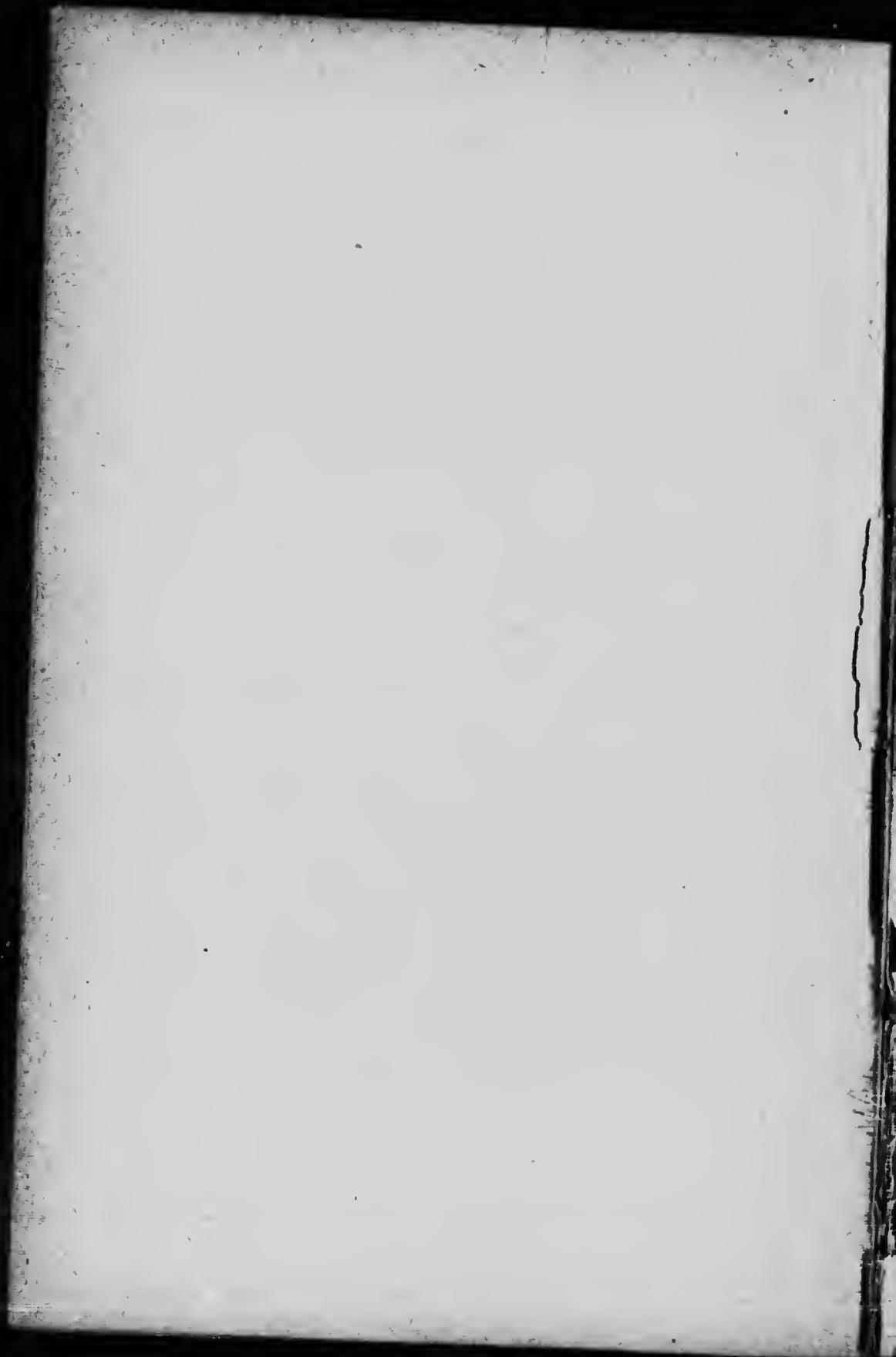
221

bbé

ez :

nt-

no-



converg

p. -

